Jacques Marseille
Alain Plessis

Hachette

VIVE
LA CRISE
ET
L'INFLATION !

JACQUES MARSEILLE
ALAIN PLESSIS

VIVE LA CRISE ET L'INFLATION !

Hachette
littérature générale

© Hachette, 1983.

INTRODUCTION

Ce livre est le fruit d'une expérience et d'une pratique. Enseignants à l'Université de Paris VIII-Vincennes depuis son origine, nous avons vu défiler devant nous des centaines d'étudiants : bacheliers ayant suivi la filière classique, enseignants en quête d'une formation continue, salariés assoiffés de connaissances, étudiants du Tiers Monde en mal d'impérialisme, retraités assidus à la conquête du temps libre. Au carrefour de ces itinéraires variés, beaucoup de certitudes et souvent les mêmes idées reçues acceptées comme des évidences.

Certains pensent que les Français ne savent pas faire d'économie. Quelle erreur ! Ils paraissent ne savoir que cela, et ils tranchent des questions économiques avec une assurance que rien n'ébranle. Les clivages politiques sont loin d'être à cet égard des frontières infranchissables. Peut-être les fétichismes sont-ils le « programme commun » d'un « concensus » inaperçu ?

Que de mythes à détruire, que d'opinions à reprendre et au moins à nuancer. Le *travail des femmes ?* Il ne deviendrait massif qu'au XX^e^ siècle... L'*étalon-or ?* Un système monétaire international merveilleux et sans reproche... La *colonisation française ?*

Le principal moteur de notre industrialisation. L'*exportation ?* Une nécessité absolue pour des économies développées en mal de pétrole qui doivent trouver les débouchés nécessaires à une production excédentaire... *Les banques ?* Des pieuvres avides de profit enserrant dans leurs tentacules les entreprises endettées...

Dans ce livre, nous avons centré notre attention sur deux phénomènes majeurs de notre temps, qui sont l'objet privilégié d'appréciations simplistes et de condamnations radicales : la *crise* et l'*inflation* qui s'unissent dans l'abominable *stagflation.*

L'*inflation ?* Une malédiction, un poison, un fléau qui vide les porte-monnaie, lamine le pouvoir d'achat et affaiblit la compétitivité des Etats qui la subissent. Chacun de nous estime n'être pour rien dans cette épidémie qu'il accuse les « autres » de provoquer. Et pourtant, ce poison n'est-il pas aussi un délice ?

La *crise,* enfin ! Le drame de cette fin du XX^e^ siècle. Un chômage massif dans les pays industrialisés, un appauvrissement dramatique des pays sous-développés, des monnaies volatilisées, des menaces de guerre... Pour les conservateurs, la crise est la faute nécessaire qu'une croissance débridée devait expier. Pour les révolutionnaires, la crise est la nouvelle stratégie d'un capitalisme qui fait payer aux travailleurs sa nécessaire restructuration. Et pourtant, la crise, comme l'inflation d'ailleurs, est supportée. N'est-ce donc pas qu'elles sont l'une et l'autre supportables... ?

C'est justement pour appuyer ces réflexions ou ces doutes qu'il est utile de faire appel à l'histoire. Il arrive à des étudiants de se demander et de nous demander : « Mais à quoi ça sert l'histoire, et en particulier l'histoire économique ? » Nous répondrons, entre autres, qu'elle aide à une meilleure

compréhension du présent. Sans doute, il est un mauvais usage de l'histoire qui est source d'erreurs lorsqu'on confond des époques différentes sans saisir la spécificité de chacune d'entre elles. Mais si on garde le souci de bien distinguer les temps successifs, la connaissance du passé permet de mieux saisir la complexité des phénomènes actuels, ne serait-ce qu'en nous empêchant d'être dupes des impressions de l'instant et d'accepter les yeux fermés tout ce qu'on nous dit et qu'on nous rabâche même.

L'*inflation ?* Le mal absolu ? Mais c'est la baisse des prix qui, du temps de Louis XIV, empêchait les paysans de rembourser les vieilles dettes qui les accablaient et les condamnaient à la misère. C'est cette même baisse des prix qui, au XIX^e^ siècle, annonçait l'arrivée des crises économiques. Combien de nos ancêtres ont espéré voir *les prix se mettre enfin à monter... !*

La *crise ?* Mais ce n'est pas la première que traversent les économies industrielles. Depuis le milieu du XIX^e^ siècle, à plusieurs reprises, le flux de la croissance s'est brisé sur d'identiques butoirs. L'économie semble ainsi traversée par des mouvements longs qui rythment sa marche. En août 1982, un colloque d'histoire économique tenu à Budapest les a mis à son programme, comme si les interpellations du présent forçaient les historiens à remettre en chantier l'étude des cycles qui leur avait tant apporté lors de la crise des années 1930. A cet égard, les historiens et les économistes se partagent en deux camps résolument hostiles. Ceux qui croient aux mouvements longs et ceux qui n'y croient pas. Ceux qui croient uniquement aux phénomènes de courte durée et ceux qui se plaisent à voir dans les mouvements de longue durée les moteurs de l'activité économique et sociale. Ceux qui dénoncent les artifices des procédés statisti-

ques et ceux qui s'acharnent à les affiner. Quoi qu'il en soit, qu'ils existent ou qu'ils n'existent pas, nous vivons bien depuis maintenant dix ans une crise économique qui s'obstine à nous interpeller comme elle interpellait les contemporains de la crise de 1929. Fernand Braudel, l'observateur attentif des fluctuations du capitalisme, n'avait pas vingt-sept ans pour rien en 1929. C'est que l'historien est en fait plus attentif à son présent qu'à son passé.

Faut-il se réjouir ou faut-il se plaindre de ces phases de langueur qui, à intervalles plus ou moins réguliers, scandent la vie des hommes, ou de ces accès d'inflation plus ou moins durables que beaucoup de nos ancêtres ont connus ? En disséquant les « crises » qui ont « affecté » à deux reprises l'économie industrielle du XX^e^ siècle et en rappelant les crises antérieures, en décrivant les inflations d'antan et leurs effets souvent bénéfiques, nous apaiserons peut-être nos lecteurs...

Qu'on comprenne bien le sens du titre de ce livre. Il ne se veut pas de provocation, il n'est pas l'appel à quelque politique du pire qui aurait pour objectif d'accentuer la crise ou d'accélérer l'inflation. Il veut seulement réagir (et toute réaction ne doit-elle pas être un peu excessive pour se faire entendre dans un concert assourdissant ?) contre les certitudes simplistes et souligner deux points qui sont toujours perdus de vue, par ignorance de l'histoire.

D'abord que les crises et les inflations font depuis si longtemps partie de la vie des hommes et du fonctionnement de l'économie capitaliste qu'il est bien douteux qu'on puisse s'en passer radicalement (à moins de changer tout notre système économique, et encore...) Ensuite que les crises et les inflations détruisent, certes, mais qu'en même temps, elles créent et elles apportent toujours quelque chose, et

qu'il ne faut donc pas oublier tout ce qu'on leur doit... même si on se refuse à crier avec nous : « Vive la crise ! Vive l'inflation ! »

Si le présent ouvrage est le fruit d'une étroite collaboration entre les deux auteurs, ces derniers précisent néanmoins la part qui leur revient en propre :

J. Marseille : première partie, chapitres I à VI, portant sur la crise.

A. Plessis : deuxième partie, chapitres VII à XIV, portant sur l'inflation.

I

CE N'EST PAS LA FAUTE AU PÉTROLE!

Le 6 octobre 1973, alors qu'en Israël on fête le jour du Grand Pardon, les armées égyptienne et syrienne déclenchent une offensive générale qui bouscule les premières lignes de défense israéliennes. Le 8 octobre, les représentants des pays exportateurs de pétrole et ceux des grandes compagnies se réunissent à Vienne pour préparer un accord destiné à les prémunir contre le risque d'inflation et contre les variations du dollar. Le mercredi 17 octobre à 21 heures 30, les ministres de l'O.P.A.E.P. (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole) annoncent une mesure qui fait immédiatement la une des journaux. Ils décident de réduire chaque mois de 5 % leur production « jusqu'à ce que les Israéliens se soient complètement retirés des territoires occupés et que les droits légaux du peuple palestinien aient été restaurés ».

Le 23 décembre, réunie à Téhéran, l'O.P.E.P. décide de doubler le prix affiché du pétrole brut. Ce prix sera révisé tous les trois mois, en fonction de l'inflation mondiale. Au début de l'année 1974, le prix du baril de brut a ainsi été multiplié par quatre par rapport à ce qu'il était quelques mois auparavant. La crise a commencé. Le pétrole devenu *soudain* rare et cher a dynamité la croissance minimum garantie

des économies occidentales, condamné les travailleurs aux angoisses du chômage et les consommateurs à la société d'austérité.

Pour les économistes imprudents qui écrivaient comme J. Lecaillon à la fin des années 1960 : « ... Une crise majeure du type de celle de 1929 est aujourd'hui impensable. Une crise de ce genre représente en effet un gaspillage considérable de ressources, des pertes de production énormes et une accumulation importante de misères en raison du chômage qui en résulte. Elle constitue un phénomène *irrationnel* par rapport aux objectifs de bien-être et de satisfaction des besoins. Aussi serait-elle d'autant moins tolérée par l'opinion publique et les différents groupes sociaux que les pouvoirs publics, grâce aux progrès réalisés par l'analyse économique, ont aujourd'hui les moyens de s'y opposer efficacement * », le pétrole devenait un alibi providentiel, une explication de l'*irrationnel.* La crise *impensable* avait désormais un acte authentique de naissance, *octobre 1973.* Jamais le capitalisme occidental ne s'était aussi bien porté qu'*avant* cette date. Il convenait désormais d'apprendre aux Français que les temps avaient changé.

Répondant à une question de Gilbert Mathieu lors d'une conférence de presse en novembre 1978, V. Giscard d'Estaing excusait ce rappel : « J'ai peur que la question de M. Mathieu ne m'oblige à une explication un peu générale de la politique économique et sociale, car c'est une question qui englobe à la fois la croissance et l'emploi. Les Français *ont très bien compris* que nous vivons des temps économiques et sociaux différents de ceux auxquels nous avions été habitués. Jusqu'en 1974, se posait la question centrale du débat économique et social : comment partager

* J. LECAILLON, *Les mécanismes de l'économie,* Cujas, 1967.

une richesse dont l'augmentation paraissait acquise d'avance ? C'était en réalité un débat de répartition. Et depuis 1974, depuis les changements dans l'économie mondiale, se pose à nous, *les Français le savent très bien,* une nouvelle question : comment produire la richesse à répartir ? Et pourquoi ce changement ? »

A cause, les Français le sauront très bien, du renchérissement massif du prix de l'énergie. 1974 va devenir la date clef d'une chronologie officielle, comme en son temps le jeudi noir d'octobre 1929. Les économistes et les dirigeants qui suivent leurs conseils exerceraient donc un métier bien pénible. Leurs actions, leur gestion, leurs prévisions, leurs modèles de croissance pourraient ainsi être remis en cause par un fait divers, une décision imprévue, un événement *irrationnel ?* Condamnés à gérer l'imprévisible, seraient-ils confinés à la fonction de météorologistes tout juste capables de prévoir le temps pour le prochain week-end ?

Et pourtant, le cycle des saisons n'est-il pas prévisible, n'obéit-il pas à certaines lois ? La crise que traverse le monde industriel capitaliste s'inscrit dans une longue histoire, celle des mouvements longs qui, depuis le début du XIX^e^ siècle, rythment la marche chaotique de la croissance. Pour comprendre les crises économiques, il faut faire comme l'automobiliste prudent : conduire en regardant sans cesse dans le rétroviseur.

LA TYRANNIE DES MOUVEMENTS LONGS

On pourra voir alors les lignes de crête qui ont, à intervalles réguliers, plongé l'activité économique dans les perturbations atmosphériques.

Du début du XIX^e^ siècle au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'histoire du capitalisme

Courbe-robot de l'activité économique

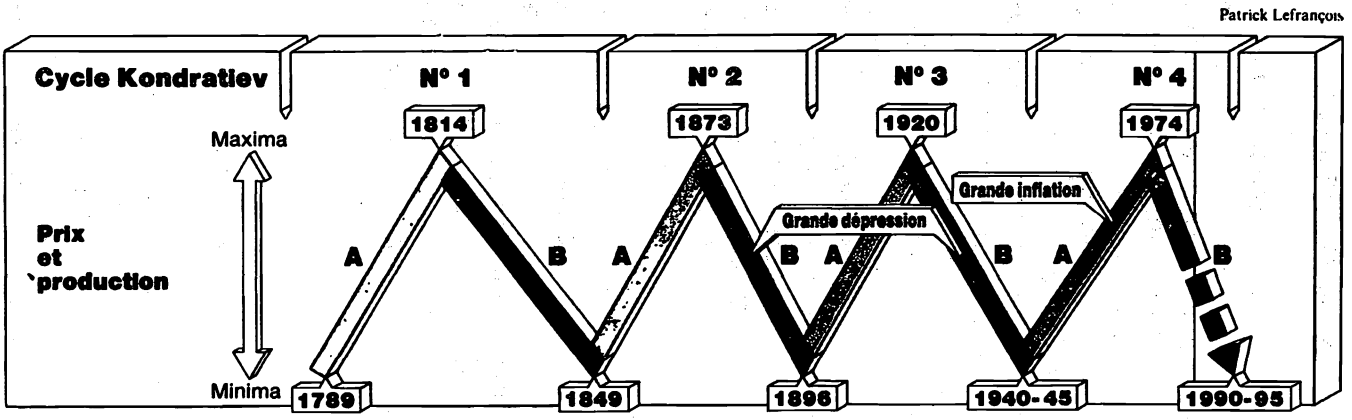

Source : L'Expansion, octobre 1982.

semble rythmée par des oscillations de vingt à trente ans, chaque phase de croissance étant inéluctablement suivie d'une période de difficultés. Les profits d'entreprise, moteur et baromètre de la croissance sont les plus sensibles aux variations du climat. Frileusement repliés par temps froid, ils s'épanouissent au soleil des « belles époques ».

Quant aux hommes, ils subissent eux aussi la tyrannie des climats. Leurs stratégies, leurs aspirations, leurs luttes sont déterminées par cette structure ondulatoire. En bonne conjoncture, l'assaillant qu'est l'ouvrier peut choisir le moment et le terrain. Certes, écrit un journaliste du *Temps* le 24 mai 1880, « l'ouvrier des fabriques ne lit pas les journaux, il n'en a guère le temps, il ignore l'existence des statistiques officielles mais, pour connaître les variations des affaires... il a ce qu'il voit. S'agit-il d'un tissage et l'industrie est-elle en plein fonctionnement ? L'ouvrier se voit pressé de terminer ses pièces, il voit se monter de nouveaux métiers. S'agit-il d'une filature ? Toutes les broches sont en activité. Et comme on ne travaille pas habituellement pour perdre de l'argent, quoi qu'en disent certains industriels, l'ouvrier conclut de cette fièvre du travail à une situation prospère ».

Alors il passe à l'offensive et remporte la victoire... dans la plupart des cas. En mauvaise conjoncture, réduit à la défensive, obligé de se battre à contretemps, l'ouvrier n'a plus le choix du terrain. Arc-bouté dans ses retranchements, il subit la pression patronale et, le plus souvent, il cédera.

Les oscillations de l'activité économique forment ainsi la scène sur laquelle se déplacent les acteurs sociaux. Ces derniers peuvent toujours improviser, changer de partition, apparemment, ils ne peuvent quitter la scène.

Ces ondes longues ont été repérées depuis long-

temps. Leur observation est même à l'origine des conquêtes de l'école historique française. Simiand, Labrousse, Kondratiev, des noms familiers aux historiens de l'économie, anonymes pour le grand public. François Simiand est né en 1873. Dès 1903, il s'attaque à l' « histoire historisante », celle qu'on voudrait aujourd'hui réhabiliter dans certains milieux, celle qui réduit les grands bouleversements à des accidents comme, par exemple... la hausse du prix du pétrole !

Simiand, au contraire, cherche à se détourner des faits uniques pour s'attacher aux faits qui se répètent. Il veut éliminer l'accidentel pour saisir le régulier, gommer l'individuel pour appréhender le social. Observant le mouvement des prix et des salaires, il repère pour la première fois les phases A et les phases B qui rythment le développement de l'économie contemporaine.

A sa suite, Ernest Labrousse introduit la statistique en histoire. Dans sa thèse soutenue en 1944 sur la *Crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution,* il renouvelle en profondeur l'étude des origines de la Révolution française. En étudiant les fluctuations des prix, des salaires, des revenus fonciers, il met à nu la grande rupture du XVIII^e^ siècle, le mouvement de croissance amorcé dès 1720 et remis en cause par la crise de 1788-1790, crise d'autant plus insupportable qu'elle annule pour la grande masse des paysans cinquante années de prospérité relative. Révolution française : fait divers ou événement unique ? Dans la perspective des ondes longues, c'est un événement, *unique* certes, mais pas fatalement *nécessaire.* La croissance du XVIII^e^ siècle aurait de toute façon accouché de structures nouvelles. Comme le dit Fernand Braudel au journaliste qui le questionne sur le « vieux » fait historique, sur l'événement : « L'événement, c'est un fait divers qui fait du bruit. Je préfère, quant à moi, le simple

fait divers qui n'en fait pas, parce qu'il se reproduit. Il peut être alors l'indicateur d'une réalité longue, et quelquefois, merveilleusement, d'une structure. »

De quelle structure est révélatrice l'augmentation explosive du prix du pétrole ? Avant de tenter une réponse à cette question, terminons notre visite aux grands pionniers. Nicolas Kondratiev est un économiste russe né en 1892. De 1920 à 1928, il fonde et dirige l'Institut de Conjoncture de Moscou. Observant lui aussi l'évolution des données économiques fondamentales comme les prix, les salaires, les taux d'intérêt, le commerce extérieur, la production et la consommation de charbon, de fonte et de plomb, le portefeuille des banques..., il met alors en lumière l'existence d'ondes longues, de cycles économiques qui recoupent les phases A et B de Simiand.

Critiqué par Trotski et la plupart des économistes marxistes de son temps qui croyaient, eux, que le capitalisme était entré dans sa phase de « putréfaction » et que sa fin était imminente, Kondratiev fut relevé de ses fonctions puis, à la fin de 1930, arrêté et déporté. C'est son fantôme qui hante aujourd'hui nos économistes en mal d'explications aux malheurs des temps.

Dans les années 1950 en effet, un disciple de Kondratiev, le Belge Dupriez, de la Faculté catholique de Louvain, répétait à qui pouvait ou voulait l'entendre que la phase de croissance « miraculeuse » dans laquelle était engagée l'économie planétaire au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale aurait fatalement une fin, vingt ou trente ans après son déclenchement, c'est-à-dire à peu près vers 1970 !

DES CLIGNOTANTS PRÉCOCES

Il est donc temps de reprendre notre courbe à l'endroit où nous l'avions abandonnée et de tenter de

repérer le moment où la phrase A a commencé à donner des signes d'essoufflement. C'est cet interrogatoire qu'ont mené les statisticiens de l'I.N.S.E.E.

Tout d'abord la « rupture de 1974 » a été précédée d'un ralentissement très net de la croissance mondiale dont on peut dater l'origine en 1969.

A l'exception de la France et des Etats-Unis, on observe donc, aux alentours de 1969-1970, une décélération de la croissance particulièrement nette pour la R.F.A. dont le taux de croissance chute de 8,3 % par an, entre 1966 et 1970, à 4,3 % pour la période 1970-1973.

Dans le cas français, même si la production industrielle croît au même rythme de 1966 à 1974, il n'y a pourtant aucune conjonction entre les premiers signes de fléchissement et l'augmentation du prix du pétrole. En décembre 1973, au moment où est annoncée la décision de l'O.P.E.P., la production industrielle ne progressait plus depuis le mois de juin. Elle reprend par contre à vive allure de novembre 1973 à février 1974, au moment donc du « coup d'Etat » pétrolier pour amorcer ensuite un important mouvement de repli qui la fera chuter de 10 % en un an.

Autre signe de la rupture, *l'accélération de l'inflation* à partir de 1969.

De 3,8 % par an en moyenne de 1963 à 1969, le rythme de la hausse des prix s'élève à 5,9 % de 1969 à 1973. Cette accélération n'est pas propre à la France. Elle se manifeste dès 1970 pour la R.F.A., dès 1972 pour les autres pays. C'est à partir du second semestre de cette même année que s'envolent les cours mondiaux des matières premières qui font plus que doubler entre 1972 et le premier trimestre 1974. Une nouvelle fois, la hausse du prix du pétrole n'y est pour

rien. On peut même dire qu'elle s'inscrit dans une tendance générale qui lui est *antérieure.*

Autre vent contraire qui souffle sur certains pays avant le « coup d'Etat » pétrolier, la *montée du chômage.*

En France, sa progression n'a pas pour origine 1974, mais 1963. De 1963 à 1973, 20 000 personnes par an viennent ainsi gonfler la population disponible à la recherche d'un emploi.

Au Royaume-Uni, le nombre de chômeurs, qui s'élevait à 416 000 entre 1960 et 1967, progresse à 664 000 entre 1967 et 1973.

Cette progression inquiétante semble être le produit de deux facteurs. En premier lieu, la forte productivité du travail dans l'industrie manufacturière n'exigeait plus la création d'emplois supplémentaires pour accroître la production.

Taux de croissance annuel moyen (en %) de la production et de la productivité horaire dans l'industrie
(1967-1973)

	France	Royaume-Uni	Italie	Japon	R.F.A.	Etats-Unis
Production	5,9	3	5,5	10	5,5	3
Productivité ...	5,2	3,6	6,1	7,2	4,6	2,5

En second lieu, on assiste dans l'ensemble des pays industrialisés à une très forte croissance des coûts salariaux depuis 1968. Ce coût comprend le salaire horaire mais aussi l'ensemble des charges salariales versées directement par l'employeur au salarié ou prélevées en complément de salaires (cotisations de retraite et de sécurité sociale, congés payés...).

On remarquera avec malice que, contrairement aux affirmations réitérées du patronat français, la France est de l'ensemble des pays industriels, un de ceux où le coût salarial s'est le moins accru ! Quoi qu'il en soit, la rupture de la fin des années 1960, fort prévisible sur les courbes, n'incitait guère les industriels à multiplier les postes de travail.

Évolution du coût salarial unitaire (en $, taux de change courant)

(1950 = 100). Echelle semi-logarithmique

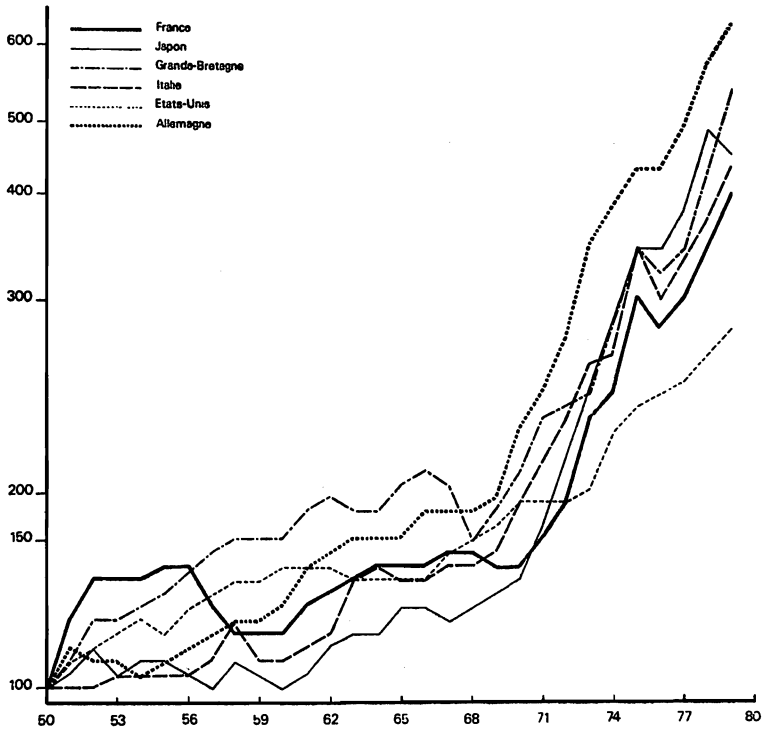

Source : U.S. Bureau of Labour Statistics.

Les profits ne pouvaient manquer d'être atteints par ce refroidissement du climat. A partir de 1965 aux Etats-Unis, à la fin des années 1960 pour les autres

pays, la part de la valeur ajoutée revenant à l'entreprise, le taux de marge, décline de manière sensible.

UN NOUVEAU KONDRATIEV ?

Ainsi, pour les observateurs scrupuleux que sont les chercheurs de l'I.N.S.E.E., le « coup d'Etat » pétrolier ne peut être tenu pour la cause de la crise dans laquelle nous sommes plongés depuis maintenant près de dix ans. Certes, le quadruplement du prix du pétrole à la fin de 1973 a constitué un choc qui a contribué à précipiter la tendance dépressive, mais celle-ci était manifeste dès la fin des années 1960, soit *trente ans après le début d'un « bon » Kondratiev.* Même si le pétrole n'avait pas augmenté, nous serions aujourd'hui dans une bien mauvaise passe.

D'ailleurs, puisque la mode en économie est à la simulation, que se serait-il passé sans cette hausse spectaculaire ? C'est ce qu'ont tenté de déterminer deux économistes, P. Artus et P. Morin. Le « jeu » consiste à reconstruire une société en en supprimant un des facteurs. Cette méthode repose sur l'idée que pour déterminer l'effet économique d'une mesure, d'une innovation ou d'une décision, il faut créer un modèle de société sans cette mesure, sans cette innovation, sans cette décision et mesurer les différences que l'on observe entre l'une et l'autre.

En utilisant le modèle économique qui sert à la Direction de la Prévision, le modèle Metric, P. Artus et P. Morin ont fait *comme si* l'énergie importée n'avait pas augmenté à la fin de 1973, comme si le prix du pétrole avait été aussi sage qu'auparavant.

La comparaison entre le compte de départ, c'est-à-dire *ce qui s'est réellement passé* entre 1973 et 1977 et le *compte simulé,* c'est-à-dire sans hausse du prix de l'énergie mais aussi sans variation des taux de change entre les monnaies, est stimulante.

Si le pétrole n'avait pas augmenté, le nombre de demandes d'emploi non satisfaites aurait quand même doublé, passant de 430 000 en 1973 à 971 000 en 1977, soit 140 000 de moins *seulement* que celui réellement observé à la fin de 1977. Les prix à la consommation des ménages seraient passés d'une hausse de 6,4 % en 1973, à 12,2 % en 1975, soit 0,6 % de moins. La production industrielle aurait *davantage* chuté, avec la même lourdeur que l'investissement productif. Quant au salaire réel et à la consommation des ménages, ils auraient évolué à peu près de la même façon.

QUE L'ON SIMULE OU QUE L'ON SCRUTE, L'OBSERVATION SEMBLE FORMELLE. LE PÉTROLE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE LA CRISE. Alors pourquoi le répète-t-on si souvent ? Par paresse ou par malveillance ? Les deux explications sont possibles. Les journalistes économiques sont-ils abonnés à la revue *Economie et Statistique* ou à la *Revue économique ?* Ont-ils au moins le temps de les lire ? Ce n'est pas évident. Entre les coups de téléphone et les interviews de « personnalités bien informées », il reste peu de place pour la lecture et la réflexion.

Seraient-ils aussi malveillants ? C'est possible pour les plus brillants d'entre eux. Le pétrole est un alibi providentiel pour disculper le système économique. Pour que l'atmosphère politique et sociale ne soit pas troublée, pour que la compétence des dirigeants ne soit pas contestée, pour que le chômage soit mieux accepté, il fallait trouver à la crise une explication *étrangère, accidentelle.* Ce fut le pétrole.

Mais si ce dernier n'est pas vraiment responsable de la crise, si les observations de Kondratiev sont encore d'actualité, si nous sommes plongés depuis plus de dix ans dans une onde dépressive, faudra-t-il attendre 1995 pour voir s'amorcer une nouvelle phase de croissance ? Comment se fera alors la « reprise » ?

Quelle sera la technologie nouvelle qui redonnera vigueur et santé à l'investissement ? Quelles seront les réformes et les politiques économiques qui s'adapteront le mieux à cette mécanique ondulatoire ? Même si la technologie des véhicules dans lesquels nous sommes embarqués paraît plus sophistiquée, en regardant une nouvelle fois dans le rétroviseur, peut-être pourrons-nous prévoir la route que prendra dans l'avenir la marche des affaires ?

II

LES VERTUS D'UN « MAUVAIS » KONDRATIEV

Nous pourrons toujours, faute de mieux, traquer les changements qui ont affecté, depuis le début du XIX^e^ siècle, les modes de vie, l'organisation du travail, les types de consommation et, pourquoi pas... les idéologies ?

Chaque onde dépressive en effet, chaque « mauvais » Kondratiev bouleverse les règles du jeu précédent, façonne les nouvelles structures annonciatrices de lendemains différents. Les dépressions créent peut-être des harmonies que couvrent les gémissements de ceux qui les vivent.

Entre 1873 et 1896, l'économie industrielle capitaliste subit un sévère refroidissement. Cela faisait plus de vingt ans que le capital était en pleine « orgie », qu'il broyait allégrement dans ses bagnes la « chair à mécanique ». Dans les ateliers de la Croix-Rousse, dans les courées du Nord, dans les garnis parisiens s'entassaient des êtres rabougris, des individus pâles et estropiés, des enfants chétifs, des femmes prématurément vieillies.

Dans les quartiers ouvriers de Lyon, entre 1855 et 1865, plus d'un tiers des conscrits était réformé pour infirmités et autres affections.

En 1872, sur 325 000 appelés, 109 000 étaient infirmes ou mal constitués... à l'âge de vingt ans ! 18 106 mesuraient moins de 1,45 m, 30 524 étaient considérés comme étant de faible constitution, 15 988 étaient infirmes, mutilés ou atteints de hernies, de rhumatismes, etc., 9 100 étaient bossus, boiteux ou avaient les pieds plats, 6 934 étaient atteints de défaillance de l'ouïe, de la vision ou de la respiration, 963 présentaient des défauts d'élocution ou de la respiration, 4 800 un manque total de dentition, 5 213 étaient victimes de goitre ou de scrofules, 2 158 étaient paralytiques, épileptiques ou crétins...

« Nos esclaves blancs, s'écriait le *Morning Star,* s'épuisent et meurent sans tambour ni trompette », comme cette jeune modiste londonienne, âgée de 20 ans, qui meurt épuisée après 26 heures de travail ininterrompu. C'était en pleine phase de croissance, le 23 juin 1863.

Mais voilà qu'au milieu des années 1870, la conjoncture se retourne, les marchés se dérobent, les occasions de profit se tarissent. Le patronat inquiet prête alors une oreille plus attentive aux cris d'alarme lancés par le corps médical, les hygiénistes et les observateurs inquiets de cette population « alanguie ». Devant la montée de la concurrence, la qualité de la main-d'œuvre devient une préoccupation prioritaire. L'enquête sociale devient non seulement une nécessité morale, mais aussi une préoccupation économique.

Si la « race s'abâtardit » — l'expression est de Jules Simon en visite dans le Nord —, si la « génération qui se prépare » dépérit — l'inquiétude vient de la Société industrielle de Mulhouse —, dans quel vivier puisera-t-on la nouvelle armée industrielle ? Par les constats qu'elle suscite, par les réflexions qu'elle génère, par les remises en cause qu'elle provoque, la dépression est facteur d'avan-

cées. Bienheureux capitalisme qui puise dans ses « vices » les germes d'une santé nouvelle !

ET SI ON LES INSTRUISAIT ?

Desseiligny est directeur des usines du Creusot, une ville exemplaire où, en 1856, 5 000 ouvriers de Schneider ont signé une pétition suppliant l'empereur Napoléon III de débaptiser leur cité pour lui donner le nom de Schneiderville. Il peut donc se permettre d'examiner avec sérénité la « question sociale ». Comment éliminer les désordres qui accompagnent trop souvent les grèves ? Comment faire disparaître les violences et les mauvaises passions ? Comment repousser les fléaux de l'ivrognerie ? Par l'*enseignement obligatoire,* répond ce patron éclairé dans un ouvrage de 1868, « *l'instruction et la moralité dans leurs rapports avec l'esprit politique et avec les questions de salaire* ».

Desseiligny ne conteste absolument pas le bien-fondé des grèves. Il craint surtout les « sourdes agitations qui se propagent sans motifs parmi les populations peu instruites ».

« Les ouvriers plus instruits seront, il est vrai, amenés à discuter plus souvent les tarifs qui leur seront proposés, mais le danger n'est pas dans cette application légitime du principe de liberté. Il faut plutôt craindre ces sourdes agitations qui se propagent sans motifs parmi les ouvriers peu éclairés, ce mécontentement qui leur vient, non d'eux-mêmes, mais d'un meneur sous l'empire duquel les place leur ignorance, ces préjugés habilement exploités et dont l'éducation fait justice, ces fâcheuses violences que condamnent les bons ouvriers et qui ont donné un regrettable caractère à toutes les grèves quand elles se sont accomplies dans des populations peu instruites.

Dans les centres éclairés et moraux, des coalitions ont pu rester calmes et dignes et elles se sont terminées sans troubles. »

Pour ce patron, le suffrage universel accordé en 1848 doit avoir pour corollaire l'école gratuite et obligatoire. L'instruction est la clef de la sagesse. Dressant un rapide tableau des nations industrielles, Desseiligny note d' « incontestables différences entre les races du Nord et celles du Midi ». En Allemagne, en Belgique, en Suisse, les progrès de l'éducation ont conduit les populations ouvrières à une remarquable sagesse. Pendant les crises industrielles, il leur a fallu subir de grandes réductions de salaires. Elles s'y sont résignées plutôt que de demeurer oisives. « Point de murmures ni de plaintes : en hommes sensés, ils faisaient la part des circonstances et comprenaient que les fabricants ne pouvaient tenir les métiers occupés quand les étoffes ne donnaient que de la perte. Au lieu de les accuser, ils leur savaient gré des efforts qu'ils faisaient pour leur conserver un reste d'activité. Les peuples que la liberté favorise et qui se montrent dignes d'elle, arrivent sans efforts à des sentiments de justice et de modération ; dans le respect d'eux-mêmes, ils puisent le respect des autres et, quand ils souffrent, ils ne se trompent ni sur les causes du mal, ni sur la nature de la responsabilité... »

Denis Poulot est un petit patron de la mécanique parisienne qui a consacré sa vie à un grand dessein : éliminer des ateliers ceux qui s'appellent eux-mêmes « sublimes » ou « fils de Dieu », des insoumis, frondeurs, irrespectueux, mais diablement qualifiés. A cette époque au cours de laquelle on dissèque au scalpel la « question sociale », Denis Poulot veut fouiller « à plein couteau toutes les plaies, les pustules de ce corps qui se décompose... Oh ! prenez garde, c'est épidémique et très contagieux, le subli-

misme : réfléchissez qu'il vous touche, vous aide et vous sert tous les jours ; il n'y a pas de temps à perdre, courez à la pharmacie, il faut à tout prix le guérir pour vous préserver vous et les vôtres ».

Pour résoudre ce problème, il faut, propose Denis Poulot, le *savoir*... mais pas n'importe quel savoir. Pour ce patron de combat, ce n'est pas la « soutane » qui doit inculquer à la nation les principes de la morale, mais un bon et solide instituteur qui, « au lieu d'être à la remorque du goupillon », sera avec le maire le notable le plus honoré de la commune. Son plaidoyer pour la laïque ferait rougir de satisfaction nos combatifs instituteurs :

« Voulez-vous, prêtres, que nous vous disions pourquoi vous tenez tant à ce que l'on vous confie la jeunesse ? Nous allons le faire, et on verra que vous êtes l'entrave la plus formidable à la question sociale, et que la soutane sera peut-être la plus longue à déraciner.

« A cette religion de fraternité que vous avez reçue des apôtres, vous avez substitué la plus formidable association : un communisme comme jamais l'homme n'en verra de semblable. Il est tellement enraciné qu'il a survécu à toutes les tourmentes ; après des siècles, il est vivace, très vivace au milieu des peuples civilisés, qui ne peuvent se débarrasser complètement de ces formes dans lesquelles ils ont été élevés ; ce qui prouve la puissance de son organisation, ce chef-d'œuvre incomparable. Pourquoi cette force ? C'est parce que vous avez pris l'âme du peuple, et que vous l'avez atrophiée avec des superstitions...

« Vous avez un moyen, la religion ; une discipline, l'obéissance aveugle ; une méthode infaillible, l'abrutissement ; vos sujets, la femme et l'enfant. »

Il faut substituer à la soutane un système d'instruction primaire intelligent et qui devienne général.

A la bourgeoisie timorée, Denis Poulot déclare comme le directeur des usines du Creusot : « C'est par l'instruction qu'on parviendra sûrement à moraliser le peuple et à inculquer dans son esprit les idées du progrès. »

Contrairement donc à une idée fort largement répandue, le combat entre l'enseignement laïque et l'enseignement « libre » ne s'identifie pas au combat entre l'école du patronat et l'école du peuple.

Pour de nombreux capitalistes confrontés à la « question sociale », l'anticléricalisme est aussi une attitude économique, une arme pour défendre le profit. L'appareil ecclésiastique est rejeté parce que sa bêtise est une incitation permanente à la haine de classes, à l'insoumission ouvrière.

La commémoration des lois scolaires en cette année 1982 devrait inciter ses officiants à commenter la lettre que Jules Ferry envoie aux instituteurs le 17 novembre 1883 :

« Il dépend de vous de hâter par votre manière d'agir le moment où cet enseignement sera partout, non pas seulement accepté, mais apprécié, honoré, aimé comme il mérite de l'être. Les populations mêmes dont on a cherché à exciter les inquiétudes ne résisteront pas longtemps à l'expérience qui se fera sous leurs yeux. Quand elles vous auront vus à l'œuvre, quand elles reconnaîtront que vous n'avez d'autre arrière-pensée que de leur rendre leurs enfants plus instruits et meilleurs, quand elles remarqueront que vos leçons de morale commencent à produire de l'effet, que leurs enfants rapportent de votre classe de meilleures habitudes, *des manières plus douces et plus respectueuses,* plus de droiture, plus d'*obéissance,* plus de *goût pour le travail,* plus de *soumission au devoir,* enfin tous les signes d'une incessante amélioration morale, alors la cause de l'Ecole laïque sera gagnée... »

L'instruction gratuite et obligatoire devient ainsi, pour un patronat confronté à la baisse de ses profits, un des moyens de s'attacher une main-d'œuvre plus qualifiée, plus soumise, plus douce, plus respectueuse. Au jeune ouvrier qui fréquentera les écoles primaires supérieures, on apprendra la « nécessité de l'élite ». Dans le *Manuel d'instruction civique* publié par Armand Colin en 1925, on peut lire en effet :

« Dans une démocratie, qui est le gouvernement de tous par tous et pour tous, il est nécessaire que des hommes, ayant une conscience claire de l'intérêt commun, possédant les connaissances techniques que donnent seules de longues études et une intelligence particulière, assurent la direction des entreprises communes pour le plus grand bien des participants. *Si estimable et si adroit que soit un ouvrier, il n'a pas les capacités d'un ingénieur.* Si courageux que soit un soldat, rien ne dit qu'il ait le coup d'œil d'un général en chef. Si consciencieux que soit un instituteur, rien ne prouve qu'il ait les qualités d'organisation nécessaires pour établir les programmes de tous les ordres d'enseignement et assurer aux Universités les ressources qu'exige la haute culture scientifique du pays. »

L'école allait devenir un formidable apprentissage des hiérarchies nécessaires au bon fonctionnement de l'ordre industriel, hiérarchies que contestaient précisément les « sublimes » chers à Denis Poulot.

ET SI ON LES LOGEAIT ?

L'ouvrier instruit ne sera-t-il pas, de surcroît, plus stable ? En même temps qu'il déclare la guerre à l'ignorance, le patronat du « mauvais » Kondratiev tente de fixer un monde ouvrier saisi par le démon de

l'errance. S'il est un mythe qu'il faut s'empresser d'oublier, c'est bien celui de l'enchaînement à l'usine qu'auraient provoqué le livret ouvrier et la dureté des règlements. L'anarchie s'enracine dans la mobilité ouvrière. « Sans feu ni lieu » pourrait être la devise de ces incorrigibles gyrovagues dont la vie de travail se passe à bourlinguer d'un atelier à un autre, d'une ville à une autre, voire d'un pays à un autre.

Millau, Annonay, Grenoble, Chaumont, Paris, telles sont les étapes d'un mégissier rebelle à l'ordre industriel. Firminy, Pamiers, Marseille, Aubervilliers, Givors, Saint-Etienne, tels sont les points de chute d'un métallurgiste saisi par le démon de la bougeotte.

Sébastien Commissaire, canut lyonnais, nous raconte dans ses *Mémoires et Souvenirs* l'impétueux besoin de mouvement qui tourmenta son père : « Un jour de l'année 1820, mon père vendit ses meubles et ses chaudières (il était teinturier), puis acheta un cheval et un chariot à quatre roues, mit sa femme et ses quatre enfants dans la voiture et s'en alla un peu au hasard. Il marchait à petites journées, sans suivre la ligne droite, cherchant un village qui lui plût. Quand il eut fait une centaine de lieues, en tenant compte des écarts à droite et à gauche de la route, il s'arrêta à Virieu-le-Grand (Ain), charmant village bâti dans une vallée au pied de hautes montagnes et arrosé par une petite rivière qui ne tarit pas. Il s'y établit teinturier... Ses affaires étaient en bonne voie lorsque sa femme mourut. Il resta veuf avec quatre enfants, dont l'aîné avait à peine onze ans et le plus jeune deux ans...Après quelques mois de veuvage, il épousa ma mère... Il y avait à peine dix mois que mon père s'était remarié lorsque *le besoin de mouvement qui l'a tourmenté toute sa vie* se fit sentir impérieuse- s'élèvera et vivra sa famille tout le profit moral qui dières et son métier de tisserand, acheta un cheval et

une voiture, mit ses enfants dessus et reprit la route de Franche-Comté. Ma mère était déjà indisposée et touchait presque au terme où elle allait me donner le jour. »

L'histoire du père de Sébastien Commissaire n'est pas isolée, loin de là. Travailler au pays, occuper l'usine, tels sont des mots d'ordre qui sembleraient pour le moins incongrus à des jeunes ouvriers auxquels les « bagnes » industriels font horreur et qui cherchent dans le *trimard* le moyen d'échapper à la servitude d'un travail régulier. Sait-on qu'en France, au début du XX^e^ siècle, 65 % des ouvriers n'étaient pas mariés !

Ce manque d'intérêt pour la « possession » d'une femme ou d'un logement, cette bougeotte préférée à la régularité d'une paie assurée deviennent dans certains secteurs industriels, la métallurgie en particulier, un obstacle à la nécessaire discipline industrielle. A Carmaux, l'absentéisme interdit toute gestion planifiée. Le 27 juillet 1866, les administrateurs de la Compagnie sont informés que certains travaux ont été suspendus faute d'ouvriers. Quand le temps est beau, « ils manquent par centaines et comme les travaux des champs ont été retardés cette année (1865), je crains que cela ne dure tout l'été », écrit le directeur au marquis de Solages, président de la Compagnie. « Le moindre prétexte, note toujours le directeur, les incite à manquer la journée : jours de paye, fêtes votives du village d'origine ou des communes voisines de Carmaux, foires qu'ils continuent à fréquenter sont autant de motifs d'absence. »

Comment rendre cette population ouvrière plus stable, comment l'enfermer dans les « boîtes » ? Par la femme et la maison, propose le patronat « éclairé ». A partir des années 1870 que nous retrouvons une nouvelle fois à la charnière des évolutions patronales, le capitalisme industriel éla-

bore une stratégie d'alliance avec les épouses ouvrières : remise d'un bulletin de paie avec la somme touchée, bonnes œuvres, confort du logis...

« Peu d'ouvriers, il est vrai, constate en 1877 Eugène Tallon, membre de la Commission supérieure du travail des enfants dans l'industrie, peuvent prononcer ce mot plein de charme : ma maison, mon foyer ; bien peu encore possèdent ce domaine où la femme exerce son empire. Mais, en attendant que l'épargne assure cette possession, l'ouvrier recherche avec soin, pour lui et sa famille, la commodité et l'agrément du logement. Ces avantages, joints à l'esprit de stabilité, donnent souvent au plus simple logis tout l'attrait d'une confortable habitation. C'est là encore une des influences les plus propres à détourner du cabaret et de la dissipation extérieure. »

La répugnance aux habitudes sédentaires, si fréquente chez l'ouvrier des grandes villes, s'effacera et il retirera « de l'acquisition de la maison où s'élevera et vivra sa famille tout le profit moral qui s'attache à l'influence de la propriété ». La femme retenue au logis pourra y exercer ses « facultés naturelles d'ordre et de bonne administration... La vie chez soi est d'ailleurs, personne n'ignore cette vérité économique, de toutes la moins coûteuse. Elle est aussi la plus saine, celle qui excite le moins aux entraînements des dépenses inutiles ou nuisibles. »

Ainsi vont surgir les cités modèles des Japy, des Schneider, des Wendel. Au Creusot, un système de retenues sur salaire permet à l'ouvrier d'acheter sa maison et son terrain et quand le journaliste Jules Huret fera en 1893 son tour de France pour enquêter sur la question sociale, il s'entendra répondre par un ouvrier creusotin : « On est bien contents, allez, de trouver de l'ouvrage jusqu'à soixante-cinq ans. Que demander de plus, du moment qu'on peut manger

son pain jusqu'à la fin de ses jours ? C'est-il pas le bonheur pour l'ouvrier ? »

ET SI ON LES REPOSAIT ?

D'autant plus que le jardinage pourra lui offrir en même temps détente et alimentation plus saine. La culture du poireau va devenir une concurrente redoutable pour le cabaret. A la Compagnie des Mines de Lens, chaque ouvrier entrant en possession de sa maison reçoit, distribué gratuitement par la Compagnie, le *Petit manuel du mineur jardinier.* Il apprendra ainsi quand doivent être effectués les différents travaux.

Pour aiguiser l'émulation, un concours annuel des jardins viendra récompenser le meilleur. Sachant que son jardin sera comparé à celui de son voisin, il mettra toute son ardeur à le surpasser. Santé du corps, économie, telles sont les vertus qui font du jardinage un atout privilégié de la stratégie patronale : « L'expérience montre que l'ouvrier, s'il n'est pas stimulé, ne s'intéresse pas au jardinage. Il ne suffit donc pas de procurer à l'ouvrier un jardin, ce qui est relativement facile, il faut encore lui apprendre à jardiner et surtout, obtenir de lui qu'il s'adonne avec joie au jardinage et que, petit à petit, le jardin finisse par occuper tous ses loisirs. »

La peur du temps libre et des occupations distraites au travail devient en effet une obsession patronale. Pour améliorer la qualité de la main-d'œuvre, il faut certes réduire le temps de travail, mais en prenant soin d'occuper les loisirs.

Plus les forces de l'ouvrier reprendront d'élasticité et de vigueur, plus sa santé sera robuste, plus il apportera dans le travail d'action effective. Le repos dominical ne peut donc que procurer des avantages.

Comme l'écrit encore Eugène Tallon, « les patrons éclairés estiment qu'il y a dans ce repos périodique des avantages profitables non seulement aux ouvriers mais à leurs propres intérêts ».

Coûteuse certes, mais profitable, cette toile qui se tisse autour de l'ouvrier gyrovague. C'est le constat que dresse en 1914 le directeur des mines de Pierremond à propos de la cité ouvrière de Mancieulles dans le bassin de Briey : « La seule solution acceptable... c'est la cité... de jolies maisons ouvrières, dont l'ouvrier fera un palais et de son jardin, un parc, dans la proportion de 90 %... L'ouvrier, attaché à la maison qu'il habite, nous restera ; ce sera le bonheur pour lui et aussi la tranquillité pour l'exploitant. »

ET SI ON LES SYNDIQUAIT ?

Enfin, à cette époque du « mauvais » Kondratiev, un pouvoir encore plus éclairé croit trouver dans le syndicalisme l'arme la plus décisive dans son entreprise de domestication de la classe ouvrière.

En 1880, cela faisait à peine un an que la République existait de fait. Il avait fallu que le monarchiste Mac-Mahon abandonne la partie en se démettant le 30 janvier 1879. Or voici que la France industrielle se couvre d'autant de grèves que les abricotiers de fleurs : 190 grèves, 110 000 grévistes, plus d'un million de journées de grèves, des chiffres jamais atteints qui émeuvent les contemporains et aiguisent la réflexion des jeunes préfets chargés par la fragile République de consolider les bases sociales du régime.

En même temps que l'ouvrier surgit dans la littérature avec Zola, il se dresse insolent, vindicatif et menaçant, prêt à renverser les murailles de la cité. « Si ne veulent point nous rinquérir », clament les

40 000 grévistes du Nord au mois de mai 1880, « in va bientôt tout démolir ».

Anticléricaux comme les patrons « éclairés », ces nouveaux préfets font preuve, comme eux, de lucidité. Dressant pour son ministre le bilan des grèves du Nord, Paul Cambon — qui fera plus tard une belle carrière d'ambassadeur à Londres — lui suggère une nouvelle organisation des rapports entre patrons et ouvriers capable selon lui d'assurer l'ordre public et la bonne marche du système industriel.

Son rapport final du 1er juin 1880 est le dix-septième depuis le début d'un conflit qui a commencé le 20 avril ! Paul Cambon constate tout d'abord les limites de la loi de 1864 qui a autorisé le droit de grève. « La grève n'est même pas un moyen d'intimidation efficace à l'égard des patrons. Ceux-ci savent bien qu'à la première menace contre leurs personnes ou leurs propriétés, la force publique intervient pour les protéger et ils n'ignorent pas qu'après une interruption de travail plus ou moins longue, les ouvriers sont contraints par la faim de rentrer à l'atelier. La grève est donc entre les mains des ouvriers une arme encore plus dangereuse pour eux-mêmes que pour le patron, la loi de 1864 lui a donné le droit d'émeute et voilà tout. »

Comment empêcher l'ouvrier de « s'irriter en silence » ? Comment l'empêcher de « conserver des crises des souvenirs amers, germes de haine et de discorde » ? Quel remède doit apporter un gouvernement démocratique à une pareille situation ?

« Il n'y en a pas d'autres, écrit Paul Cambon, qu'une bonne loi sur les Chambres syndicales. La discussion qui n'est pas possible entre un patron et un ouvrier isolé ou entre des patrons coalisés et des ouvriers ameutés deviendra facile entre sociétés de patrons et sociétés ouvrières... Les Chambres d'ouvriers offrent des dangers, je le sais... mais ce danger

existe à l'heure qu'il est mille fois plus redoutable et plus pressant, car on vit en dehors de toute légalité... Une loi même mauvaise substituerait à ce moyen révolutionnaire qu'on appelle la grève des procédés de discussion calme et réfléchie. »

Il faudra attendre peu de temps, 1884, pour que cette loi soit promulguée.

UN BILAN GLOBALEMENT POSITIF ?

A quelle époque du XIX^e^ siècle le salaire réel a-t-il le plus augmenté ? De 1880 à 1900, en pleine phase B d'un Kondratiev ? Difficile d'en prendre conscience pour des travailleurs confrontés d'une manière permanente au chômage saisonnier et qui voient plafonner leur salaire nominal, le seul qu'ils perçoivent, le seul qui alimente les rancœurs et les insatisfactions.

A quelle époque du XIX^e^ siècle l'action sociale de l'Etat a-t-elle le plus progressé ? Entre 1873 et 1896, en pleine phase B d'un Kondratiev. Les dépenses pour l'éducation ont été multipliées par plus de huit au cours de cette période.

Peut-on établir ainsi une corrélation entre les phases de l'activité économique et les actions d'hommes qui pensent être guidés par leur programme politique, par leurs convictions, voire... par leur libre arbitre ? L. Fontvieille, dans sa thèse, *L'Evolution et la croissance de l'Etat français de 1815 à 1969,* tente de répondre à cette interrogation : « Peut-on conclure qu'il y ait liaison ? Et en quoi l'action de l'Etat s'inscrit-elle dans le mouvement d'auto-régulation de l'économie ? Les dépenses d'éducation sont incontestablement des dépenses pour la force de travail. Certes, lorsque nous avançons cette proposition, nous n'entendons pas réduire l'éducation, la culture, au seul développement de la

force de travail ; elle touche en effet l'homme dans toutes ses dimensions et il serait absurde de la réduire seulement à celle de producteur. Mais du point de vue de la régulation économique et c'est la seule qui nous intéresse... il semble évident qu'il doit y avoir une relation déterminée, un équilibre entre le niveau de connaissance des travailleurs, c'est-à-dire leur compétence, et la qualité des moyens de production utilisés. Tout retard des compétences par rapport au niveau exigé par les instruments de production ne peut que freiner la productivité générale. »

Certes, et il n'est pas indifférent de noter une nouvelle fois que c'est pendant une période de *dépression économique* que s'est améliorée de manière décisive la qualité de la force de travail.

Cette amélioration peut sembler en contradiction avec l'expérience vécue par les travailleurs au cours des dépressions économiques. Le salaire réel n'augmente que pour les ouvriers qui gardent leur emploi. L'amélioration des conditions de travail, de sécurité et d'habitat peut s'accompagner d'un renforcement de la pression patronale. Mais toujours est-il qu'au niveau de la survie économique du système, c'est bien pendant cette période que se mettent en place les contre-feux qui permettront d'éteindre les flambées révolutionnaires.

Et le syndicalisme « responsable », malgré les espoirs qu'engendrent ses victoires, contribue lui aussi à discipliner le monde ouvrier aux rythmes et aux valeurs de la société industrielle. Parcourons l'*Ouvrier de l'Est,* un journal syndical, dans son numéro de juillet 1898. Condamnant l'habitude d'abandonner le travail pour fêter la Saint-Lundi, il écrit : « Mais pour goûter et jouir de tout cela, n'avons-nous pas laissé l'ouvrage en plan au chantier ou à l'usine, car c'est aujourd'hui lundi, et le patron n'est pas content ? *C'est son droit* et nous oublions

trop volontiers qu'il pourrait user de représailles à l'égard de ceux qui abandonnent leur travail pour fêter la Saint-Lundi.

« En nous envoyant promener le mardi, qu'aurions-nous à dire ?

« Soyons logiques avec nous-mêmes. Reposons-nous le dimanche ou bien amusons-nous ferme et honnêtement, mais soyons frais et dispos pour commencer la semaine ; montrons-nous des ouvriers consciencieux. En ne méconnaissant pas les droits du patron, c'est le meilleur moyen de revendiquer les nôtres. »

Un nouveau mot s'empare ainsi du discours ouvrier, le mot responsabilité. Au début du « mauvais » Kondratiev, le prolétariat campait encore aux portes de la cité. A son terme, on l'avait convié à y installer lui aussi sa demeure.

III

PUTRÉFACTION ET PAUPÉRISATION ABSOLUE ?

Il faudra toutefois attendre une nouvelle phase B pour qu'il puisse l'équiper. Le « bon » Kondratiev, celui de la Belle Epoque et des années folles, met en effet en veilleuse les avancées de la période antérieure. Tout se passe au contraire comme si le capitalisme puisait dans l'amélioration de la « race » ouvrière une nouvelle santé.

Les profits d'entreprise sont alors tirés vers des sommets historiques et Henri Schneider triomphant peut répondre au journaliste qui lui pose cette question : « Croyez-vous que la concentration des capitaux et des moyens de production a atteint son maximum ou doit encore se développer ? — Il n'y a pas de maximum ! Ça marche toujours, ça n'a pas de bornes, ça !... — Mais est-il indispensable que le directeur d'une usine en absorbe à lui seul tous les bénéfices ? — Ça, c'est autre chose ! Pensez-vous qu'il ne faut pas de l'argent pour faire marcher une " boîte " comme celle-ci ? A côté du directeur, de la *tête,* il y a le *capitaliste !...* qui aboule la forte somme... Le capital qui alimente tous les jours les usines d'outillages perfectionnés, le capital sans lequel rien n'est possible, qui nourrit l'ouvrier lui-même ! Ne représente-t-il donc pas une force qui doit

avoir sa part de bénéfices, n'est-il pas une collaboration indispensable qu'il faut intéresser ?... Si vous supprimez au capital son intérêt, vous n'en trouverez plus quand vous en aurez besoin ! Ceux qui l'auront le conserveront, c'est tout simple... L'échange perpétuel, c'est la vie du capital, et c'est là en même temps son utilité. Comment empêcher le capital de se former ?... Il y avait un ouvrier, parmi les mille que j'ai employés, qui gagnait cent sous par jour ; il s'est dit : " Tiens ! Bibi n'a besoin que de quatre francs pour vivre, Bibi va mettre vingt sous de côté tous les jours ! " Il dit, et au bout de l'année, il a 365 francs ; il recommence l'année suivante, dix ans, vingt ans de suite, et voilà un capitaliste ! Presque un petit patron ! Son fils pourra agrandir le capital paternel, et c'est peut-être une grande fortune qui commence. La trouverez-vous mal gagnée ? »

Non, certes, mais comment mettre vingt sous de côté pendant les vingt à trente ans qu'a duré ce « bon » Kondratiev alors que le salaire réel n'a quasiment plus progressé, alors que le poids des dépenses alimentaires dans les budgets ouvriers représente toujours, en 1930, 60 % des dépenses totales ?

De 1896 à la fin des années vingt, le prolétaire survit, s'éduque, se syndique et lutte, mais il ne consomme pas.

Seuls des « renégats », des « traîtres » à la classe ouvrière pouvaient d'ailleurs lui laisser espérer que le capital était capable d'accepter une amélioration durable du niveau de vie des masses populaires. Consommation et capitalisme, telle est en effet la question qui divise à la Belle Epoque les théoriciens se réclamant du marxisme. L'enjeu était de taille. Le capitalisme était-il capable de s'amender ou non ? Etait-il capable d'atténuer ses contradictions ou non ?

Etait-il capable de préférer la paix à la guerre ou non ?

Pour les « réformistes », pour les « petits-bourgeois », pour les « social-chauvins » dénoncés avec vigueur et persévérance par Lénine, la stagnation du pouvoir d'achat ouvrier n'était pas une fatalité, mais le produit d'une situation historique concrète marquée par l'aveuglement d'une fraction de la bourgeoisie.

Mais rien ne disait que cet aveuglement persisterait. Il suffisait d'une réforme sociale imposée par les luttes ouvrières, d'une amélioration du pouvoir d'achat pour mettre fin aux luttes armées que se livraient les puissances capitalistes avides de marchés extérieurs.

« Du point de vue purement économique — écrivait le « traître » Kautsky —, il n'est pas impossible que le capitalisme traverse encore une nouvelle phase où la politique des cartels serait étendue à la politique extérieure, une phase d'ultra-impérialisme, c'est-à-dire de super-impérialisme, d'union et non de lutte des impérialismes du monde entier, une phase de cessation des guerres en régime capitaliste, une phase " d'exploitation en commun de l'univers par le capital financier uni à l'échelle internationale ". »

Kautsky était en fait un optimiste convaincu. Il pensait que le capitalisme était capable « d'élever la capacité de consommation » de la population. Il pensait que les politiques d'expansion coloniale ne profitaient qu'à une minorité d'industriels et de financiers et qu'elles représentaient une charge pour la communauté. Il pensait que le capitalisme pouvait se développer en consacrant une proportion plus grande de ses investissements à l'accroissement de son marché intérieur. En somme, à l'époque où les poilus mouraient dans les tranchées, il pensait que la

guerre n'était pas le produit inéluctable du capitalisme.

Ce sont ces petites fables « bébêtes » que Lénine va dénoncer avec vigueur. Dans son livre, *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme,* il tente de démontrer « de manière irréfutable » que les « guerres impérialistes sont absolument inévitables » tant qu'existera la propriété privée des moyens de production. Certes, écrira-t-il imprudemment, « si le capitalisme pouvait développer l'agriculture qui, aujourd'hui retarde partout terriblement sur l'industrie, s'il pouvait élever le niveau de vie des masses populaires qui, en dépit d'un progrès technique vertigineux, demeurent partout grevées par la sous-alimentation et l'indigence, il ne saurait être question d'un excédent de capitaux », mais comment admettre, sauf à paraître un réactionnaire servant de marchepied aux social-chauvins, que le capitalisme est capable d'une telle amélioration !

« *Mais alors le capitalisme ne serait pas le capitalisme,* car l'inégalité de son développement et la *sous-alimentation des masses* sont les conditions et les prémisses fondamentales, inévitables de ce mode de production. Tant que le capitalisme reste le capitalisme, l'excédent de capitaux est consacré, non pas à élever le niveau de vie des masses dans un pays donné, car il en résulterait une diminution des profits pour les capitalistes, mais à augmenter ces profits par l'exportation de capitaux à l'étranger, dans les pays sous-développés. »

On ne peut formuler plus clairement la théorie de la paupérisation absolue. Amélioration du niveau de vie des masses et maintien des profits sont incompatibles. Pour se développer le capitalisme a absolument besoin de l'appauvrissement de la classe ouvrière, de sa « sous-alimentation ». Rosa Luxem-

burg et Boukharine martèleront cette vérité « irréfutable ». Comment la bourgeoisie pourrait-elle accepter d'augmenter la « part » de la classe ouvrière pour tenter de se « tirer du pétrin à ses propres dépens » ? Elle préférera conquérir des marchés extérieurs, exporter ses capitaux à l'étranger, accroître le revenu de ses rentiers qui pourront le dissiper sur la Côte d'Azur ou sur les rives des lacs suisses.

Dans son ouvrage, *L'Economie mondiale et l'impérialisme,* Nicolas Boukharine se hasardera même à cette prévision : « La question économique essentielle est de savoir quel sera le sort des différentes parties du revenu national ; autrement dit, le tout est de savoir comment le produit national sera réparti entre les diverses classes sociales et, en premier lieu, comment évoluera la " part " de la classe ouvrière. A ce sujet, nous supposons que le processus se développe de façon à peu près identique dans tous les pays avancés et que les thèses justes pour les économies nationales le sont également pour l'économie mondiale.

« Tout d'abord, on est obligé de constater une *tendance profondément enracinée à la diminution du salaire réel.* La cherté, essentiellement basée sur la disproportion de la production capitaliste, ne disparaîtra pas mais s'aggravera... Résultat : une part de plus en plus grande du produit reviendra à la bourgeoisie et à son gouvernement.

« D'autre part, la tendance contraire venant de la classe ouvrière se heurtera à la résistance croissante de la bourgeoisie consolidée et organisée, étroitement associée avec l'Etat. *Les conquêtes ouvrières habituelles de l'époque antérieure* (le livre est écrit en 1915) *ne sont pour ainsi dire plus possibles.* Ainsi, il y a aggravation non pas relative, mais absolue de la situation de la classe ouvrière. »

Ce pessimisme est en fait le fondement essentiel

des théories marxistes de l'impérialisme. C'est parce qu'il est incapable d'accroître la consommation sociale que le capitalisme est conduit à conquérir des débouchés extérieurs.

A terme cependant, quand l'humanité entière sera soumise au mode de production capitaliste, quand le monde ne sera plus composé que de bourgeois et de prolétaires, l'effondrement du capitalisme sera inévitable. En dépouillant progressivement les couches non capitalistes, en avilissant les conditions d'existence de toutes les classes laborieuses, en transformant l'histoire quotidienne du monde en une série de catastrophes et de convulsions, le capital finira par dresser contre lui la classe ouvrière internationale.

A ce moment, les contradictions insupportables qu'il aura engendrées ne pourront être résolues que par l'application des principes du socialisme, c'est-à-dire, prédira Rosa Luxemburg, « par une forme économique qui est par définition une forme mondiale, un système harmonieux en lui-même, fondé non sur l'accumulation, mais sur la satisfation des besoins de l'humanité travailleuse et donc sur l'épanouissement de toutes les forces productive de la terre ».

En attendant cette heure, le capitalisme engendrera inéluctablement, ajoutait Lénine, « une tendance à la stagnation et à la putréfaction », c'est-à-dire, toujours selon Lénine, qu'il fera disparaître les stimulants du progrès technique et croître de façon spectaculaire la couche des rentiers. Bref, à l'aube du XX^{e} siècle, le capitalisme était entré en « agonie ». Quarante ans plus, sa décomposition était toujours d'actualité.

A l'époque en effet où commence un autre « bon » Kondratiev, au lendemain de la Deuxième

Guerre mondiale, le Parti communiste français commémore sa fidélité à Lénine en développant un thème appelé à un grand succès, celui de la *paupérisation absolue* de la classe ouvrière.

En avril 1950, Maurice Thorez proclame ainsi devant le XII^e^ congrès du Parti : « En réalité, la part de l'ouvrier dans le produit de son travail a diminué au profit du capitaliste et le salaire réel lui-même a diminué. La classe ouvrière est réduite à un état de sous-alimentation chronique. Par rapport au siècle dernier, la consommation moyenne par jour et par habitant a diminué à Paris et dans les grandes villes. Pour la viande, elle est tombée de 215 grammes en 1865, à 112 grammes en 1948. Ainsi se vérifie la thèse de Marx sur l'appauvrissement des masses laborieuses en regard de l'enrichissement inouï des capitalistes. »

On reconnaît au passage les thèmes chers aux premiers théoriciens marxistes : l'impossibilité pour le capitalisme d'augmenter le niveau de vie des masses laborieuses, le contraste entre d'un côté la sous-alimentation des masses et de l'autre la croissance fabuleuse des profits.

La campagne sera reprise avec plus de vigueur au début de l'année 1955. Elle semble répondre à une déclaration de Douglas Dillon, ambassadeur des Etats-Unis en France, selon laquelle on assisterait dans ce pays à une « amélioration progressive » du niveau de vie et même au fait que la France pourrait bien être « au seuil d'une nouvelle révolution économique et industrielle susceptible d'amener des progrès étonnants ». Simultanément, l'ambassadeur américain poussait l'outrecuidance jusqu'à affirmer que, « pour la première fois, des biens durables de consommation sont mis à la portée des classes les moins favorisées de la population » et que s'ouvraient ainsi « de nouvelles perspectives sociales » capables

d'assurer « une promotion tangible » des travailleurs.

Au mois de mars 1955, dans un article des *Cahiers du Communisme,* Maurice Thorez va tenter de démontrer qu'on assiste au contraire, à une « aggravation accélérée du sort des masses laborieuses ». Dans un souci pédagogique, le secrétaire général du Parti communiste peut alors écrire : « L'aggravation des conditions de logement s'accompagne d'une baisse évidente de la qualité du vêtement. Parce que la casquette, portée naguère par tous les ouvriers, revient trop cher, on lui préfère un simple béret ; et les bleus de travail, qui coûtent plusieurs billets de mille francs, sont remplacés par des salopettes en tissus collés ; le pantalon de velours, si répandu autrefois, est aujourd'hui à un prix prohibitif. »

En somme, malgré les luttes ouvrières, malgré l'action énergique du Parti communiste depuis 1920, malgré les conquêtes du Front populaire, malgré la Sécurité sociale et la diminution légale du temps de travail, le gouffre s'élargissait entre les prolétaires et les nantis. Les ouvriers étaient comme « condamnés à perpétuité au taudis, au baraquement, voire au campement sous la tente dans les terrains vagues ». Dans quel état de dénuement aurait été la classe ouvrière sans ces conquêtes !

Au mois d'avril 1955, devant les doutes suscités par la démonstration de Maurice Thorez, Paul Courtieu et Jean Houdremont vont reprendre pour le développer le thème de « l'appauvrissement absolu de la classe ouvrière française ». Critiquant leurs camarades d'*Economie et Politique* (une revue économique fondée par le Parti communiste en 1954), qui limitaient la période de paupérisation à la période *postérieure* à 1914, ils vont utiliser un certain nombre de statistiques pour démontrer que l'ouvrier de 1955 est plus pauvre que celui de 1914, que celui de 1914

est plus pauvre que celui de 1870, que celui de 1870 est plus pauvre que celui de 1849 et enfin (la chaîne s'arrêtera là) que celui de 1849 est plus pauvre que celui de 1826... !

Ainsi, à en croire une étude de Paul Louis, « le travailleur parisien qui, il y a un siècle, pouvait se procurer avec son salaire quotidien : 16 kilos de pain ou 4,250 kilos de viande, ou 3,700 kilos de beurre, ou 84 œufs ou une centaine de kilos de pommes de terre, achetait avec ce salaire en 1901, 20 kilos de pain, ou 4,360 kilos de viande, ou 2,130 kilos de beurre, ou 58 œufs ou 50 kilos de pommes de terre. En 1949, à Paris, avec un gain de 800 francs, il payait 23 kilos de pain, ou 2,500 kilos de viande, ou 1,250 kilo de beurre, ou 40 œufs, ou 37 kilos de pommes de terre ».

Non seulement donc, l'ouvrier de 1955 mangeait moins que sous le Second Empire, mais encore la qualité de sa nourriture s'était dégradée.

Les auteurs de l'article citaient à ce propos un texte de Lénine qui écrivait, dès 1912, à propos de la margarine : « La margarine coûte moins cher que le beurre. Le beurre n'est pas pour le porte-monnaie de l'immense majorité de la population des pays capita-

Temps de travail nécessaire à un métallurgiste parisien pour obtenir :

	1913	*1938*	*1955*
1 repas au restaurant	40 mn	37 mn	1 h 26
1 litre de vin 10°	12 mn	16 mn	23 mn
1 kilo de sucre	35 mn	26 mn	32 mn
1 costume de confection de bonne qualité	30 h	33 h 20	71 h 25
1 chemise habillée	3 h	2 h 20	6 h 11
1 paire de chaussures de bonne qualité	10 h	7 h 30	16 h 40

Source : La Vie ouvrière (10-16 mai 1955).

listes. Les ouvriers gagnent si peu qu'ils sont obligés d'acheter des produits de contrefaçon, de basse qualité, moins chers... Et voici que la production d'un produit de consommation bon marché grandit non par jour, mais par heure en même temps que grandit le luxe inouï d'une poignée de millionnaires. »

Cette campagne, limitée au départ aux « intellectuels », fut relayée par *La Vie ouvrière* qui tenta de démontrer aux adhérents de la C.G.T. à quel point leur niveau de vie s'était dégradé depuis 50 ans.

Comment *La Vie ouvrière* a-t-elle pu publier de telles statistiques ? Cela reste un mystère. A l'en croire, le niveau de vie aurait en moyenne diminué de moitié entre 1913 et 1955, c'est-à-dire qu'à cette date, il aurait fallu travailler 96 heures par semaine pour obtenir la même quantité de marchandises qu'en 1913.

Ces statistiques sont évidemment absurdes. Si l'on exprime en unités de salaire horaire du manœuvre de province l'évolution de certains prix, on obtient pour ces produits l'évolution suivante.

	1913	1938	1955
1 kg de beefsteak à Paris	8 h 24	5 h 46	4 h 42
1 kg de gigot	9 h 41	4 h 68	5 h 42
1 kg de beurre	10 h 7	5 h 10	4 h 35
1 kg d'oranges	3 h 77	1 h 12	0 h 74
1 bassine à friture	13 h 97	5 h 25	3 h 60
1 ampoule électrique de 25 W	5 h 88	0 h 97	0 h 545
La place la moins chère au Châtelet	2 h 94	0 h 88	0 h 605
1 fauteuil d'orchestre à la Comédie-Française	23 h 5	8 h 47	6 h 35
1 carnet de 10 tickets 2e classe pour le métro	0 h 441	0 h 220	0 h 121
1 paquet de Gauloises bleues	1 h 36	0 h 51	0 h 49
1 kg de savon	2 h 21	1 h 05	0 h 79

Source : J. FOURASTIÉ, *Documents pour l'Histoire et la Théorie des prix*, A. Colin.

Mais l'essentiel n'est pas dans cette bataille de statistiques. Les besoins, les goûts sont en constante évolution et le fait que l'ouvrier préfère le béret à la casquette n'est pas fatalement un signe d'appauvrissement. En fait cette campagne sur la paupérisation absolue est bien en prise sur les comportements culturels des Français. Elle révèle la méfiance envers la croissance et la consommation, le scepticisme à l'égard des capacités d'adaptation du système économique.

Les Français attribuent souvent au passé des vertus que semble saccager le présent, comme si l'idée d'amélioration était pénible à admettre, comme si l'accession à un certain confort était le signe d'une trahison.

« Si quelqu'un vient nous dire qu'on est des bourgeois parce qu'on a une jolie maison, proteste cette ouvrière de Montbéliard, en 1975, on lui répond qu'il n'a qu'à venir la faire de ses mains, la maison ! »

IV

L'AUSTÉRITÉ, AVATAR SUPRÊME DU CAPITALISME

Cette « jouissance » qui perturbe la conscience de la classe ouvrière et irrite ses porte-parole, il a fallu en fait attendre le second « mauvais » Kondratiev pour qu'elle s'intègre dans les stratégies patronales. Au lendemain de la Première Guerre mondiale en effet, au moment où le mot « inflation » s'insinue dans le vocabulaire quotidien, la « jouissance » est encore considérée par la majorité du patronat comme un ferment de désorganisation sociale.

Prenant la parole lors de la Semaine de la Monnaie, organisée au mois de juin 1922 à Paris par le Comité central de la Semaine du Commerce extérieur, Eugène Mathon, vice-président de l'Association française de Fabricants de Tissus, peut alors déclarer : « Si l'on ajoute à cette situation économique le besoin de se détendre, de jouir de la vie, qui prend tous ceux qui ont souffert et subi des privations, on peut se rendre compte de la désorganisation sociale qui s'en est suivie. *C'était un besoin universel de jouir.* Les théories révolutionnaires trouvaient là un bouillon de culture tout préparé... L'ouvrier grisé... ne voit pas pourquoi il serait limité dans ses désirs. »

Ecrivant pour la *Revue des Deux-Mondes* au

mois de décembre 1930, Eugène Motte, industriel lainier, regrette que la « frugalité » ait partout disparu, déplore « l'aguichage exercé par les vitrines des petits magasins qui ont triplé depuis la guerre ». « C'est un malheur, se lamente-t-il, car l'avenir appartient aux économes. » Cette opinion est partagée par les industriels de Meurthe-et-Moselle qui estiment en 1920 que si la vie augmente, « les ouvriers doivent restreindre leurs dépenses, car la classe bourgeoise a fait depuis longtemps le sacrifice des pâtisseries, poulets, etc. ».

C'est Edmond Giscard d'Estaing, brillant inspecteur des Finances, qui déplore en 1933 l'usage du chèque : « De nombreuses sociétés industrielles ou commerciales ont pris l'habitude *déplorable* de payer leurs employés en portant leurs appointements au crédit d'un compte ouvert chez elles, au lieu de les payer matériellement... Ainsi la pratique nouvelle des paiements par chèques permet d'accroître d'une façon considérable et *gratuite* les pouvoirs d'achat dont dispose la nation. En d'autres termes, dans la mesure où les mœurs s'adaptent à un emploi accru des paiements sans monnaie, *le monde peut créer des richesses et ne pas les payer.* Voici la révolution économique la plus profonde des dernières décades... Le monde a vécu *tranquille* pendant que l'usage du chèque allait en se développant. »

Cette austérité, cette méfiance envers la « réclame » et la consommation de masse, ces réticences devant le crédit, cette idée que la « sobriété » doit être une vertu consentie sont en fait, nous le savons maintenant, responsables de la grande crise qui ébranle les fondements de l'économie capitaliste à partir de... 1926, 1927, 1928... 1929 ?

Le krach de Wall Street du mois d'octobre 1929 ne peut être considéré en effet comme le point de départ d'une dépression dont les signaux précurseurs

s'allument quelques mois, voire quelques années auparavant. Le président des Etats-Unis, H. Hoover, qui mérite mieux que sa réputation, a raison d'écrire : « Plusieurs pays sont entrés dans une phase de récession en 1927 et en 1928, bien avant la date prise d'ordinaire pour marquer le début de la crise aux Etats-Unis, à savoir le krach de Wall Street en octobre 1929. »

Le cas de la France est à cet égard particulièrement intéressant. On a tellement répété aux Français que leur pays était une « île heureuse » touchée tardivement par l'ouragan américain, que le retard de la crise en France s'expliquait par la faible importance de ses échanges extérieurs, que la revalorisation du franc magnifiquement menée par Raymond Poincaré en 1928 avait retardé l'échéance, qu'ils ont fini par croire à la « non-culpabilité » de l'économie française.

Et pourtant, loin d'être la répercussion d'un événement extérieur à l'économie du pays, la crise de 1929 en France naît des contradictions de sa propre croissance, contradictions dont les signes avant-coureurs s'annoncent bien avant le fameux « jeudi noir » d'octobre 1929 *.

DES « CLIGNOTANTS » PRÉCOCES

L'affirmation peut sembler tellement surprenante qu'il nous faut rappeler par avance ce que nous entendons par le mot « crise ». Les Anglais ont pour ce faire une expression imagée, *turning point* ou *peak*.

* Nous reproduisons largement ici un article que nous avons publié dans la *Revue économique*, n° 4, juillet 1980, sous le titre, « Les origines " inopportunes " de la crise de 1929 en France ».

La « crise » correspond en effet au point de retournement, au point critique qui marque le passage de l'expansion à la dépression. Pour la *dépression* dans laquelle nous sommes plongés, nous avons observé que la *crise* pouvait être datée des années 1969-1970. Pour la dépression qui s'amorce à la fin des années vingt en France, la crise peut être située en 1928-1929.

Sans vouloir établir une quelconque hiérarchie des « clignotants », le premier indice à observer semble bien le mouvement des prix. Aussi étonnant que cela puisse paraître aujourd'hui, la *baisse des prix* annonce infailliblement jusqu'en 1930 une longue période de dépression économique. Or si cette baisse s'amorce, au niveau du marché mondial, au milieu des années vingt, elle s'aggrave nettement au début de l'année 1929 et *c'est en France* que la chute est la plus précoce et la plus marquée.

L'indice des prix de gros entame à partir du mois de mars 1929 un mouvement de repli qui l'amène en octobre à un niveau inférieur de 8,7 % à celui de février. Cette baisse est nettement plus marquée qu'en Allemagne (− 2,1 %), qu'en Angleterre (− 3,5 %) ou qu'aux Etats-Unis (− 1,9 %). Mais ce repli moyen de plus de 8 % masque des évolutions plus prononcées et plus significatives.

Le prix des textiles, par exemple, a chuté de 16,5 % entre le mois de février et le mois de décembre 1929, celui des cuirs et des peaux de 23,7 % et celui du caoutchouc de 31,2 %. Par contre, le prix des produits chimiques, des métaux et des matériaux de construction est resté à peu près stable.

Autre clignotant particulièrement frileux, le cours des valeurs à revenu variable. Les professionnels de la Bourse — contrairement aux petits épargnants — ont l'épiderme sensible au moindre refroidissement de l'atmosphère. Plus que d'autres, les

établissements de crédit sentent le moment où il vaut mieux s'abstenir de toute affaire nouvelle, où il vaut mieux « carguer les voiles » avant la tempête. Or, c'est à partir du mois de mars 1929 que fléchit l'indice du cours des valeurs à revenu variable.

De 548 en février (base 100 en 1913), il se retrouve à 489 en octobre, alors que dans le même temps la hausse se poursuit à Wall Street. Mais, comme pour l'indice des prix de gros, cette baisse de 12 % en huit mois masque des divergences sensibles. Le repli affecte particulièrement les industries textiles (− 32 %), les sociétés coloniales (− 20 %), les compagnies de navigation (− 17 %) mais épargne les houillères, les grands réseaux de chemins de fer et les compagnies d'assurances. Ces replis n'échappent pas aux statisticiens de l'époque qui ne manquent pas, comme le fait J. Dessirier, de féliciter la Bourse de son attitude prudente depuis février 1929, prudence très compréhensible quand « *nombre d'indices économiques avaient nettement fléchi par rapport à des maxima extraordinairement élevés* ».

Autre indice singulièrement précoce en France, le tassement des exportations dont l'essor, particulièrement dynamique de 1922 à 1926, est brisé à partir de 1927, alors que dans les autres pays industrialisés, les ventes à l'extérieur poursuivent leur marche ascendante. Pour certaines branches toujours, ce tassement se transforme en déroute.

Ainsi, pour ces produits qui représentent en 1926 *76 % de l'ensemble des exportations d'objets fabriqués*, la « crise » est antérieure de deux ans au krach boursier d'octobre 1929.

Par contre, l'indice de la production industrielle *semble* échapper à la morosité générale. Par rapport à la base 100 en 1913, il atteint son *peak* au 2e trimestre de l'année 1930, avec l'indice 144.

Mouvement des exportations entre 1926 et 1929
(en francs de 1913)

Outils et ouvrages en métaux	– 23,7 %
Ouvrages en caoutchouc	– 45,6 %
Automobiles	– 20,9 %
Tissus de coton	– 16,3 %
Tissus de laine	– 4,7 %
Tissus de soie et bourre de soie	– 19,4 %
Fils de laine	– 21,4 %
Vêtements et lingerie	– 25,3 %

Mais, comme le rappelle Alfred Sauvy, il serait imprudent d'attribuer à cet indice général une précision à laquelle il ne saurait prétendre. En 1938, des pans entiers de la production industrielle échappaient à la Statistique générale de la France. Il vaut donc mieux, comme nous l'avons fait auparavant, désagréger la moyenne globale pour appréhender l'évolution des différentes branches industrielles. On peut alors repérer les trimestres au cours desquels la production a atteint son maximum, c'est-à-dire le moment où s'est amorcée la dépression.

2e trimestre 1928	Laine, soie
4e trimestre 1928	Coton, cuir
2e trimestre 1929	Fonte, acier, automobile, travail du cuivre
4e trimestre 1929	Caoutchouc
1er trimestre 1930	Industries extractives
2e trimestre 1930	Papier, bâtiment

La « crise » s'étale donc sur deux ans mais avec une chronologie qui ne nous étonne plus. Les industries textiles, l'automobile, le caoutchouc cèdent les premières. La chute est particulièrement sévère pour l'industrie de la soie qui voit sa production baisser de

près de 24 % en un an, pour celle du cuir (21,7 %) et l'industrie automobile (11,1 %). Même si, par la suite, la catastrophe a pu être évitée, la précocité du retournement n'en est pas moins incontestable.

La Banque de France enregistre, dans une certaine mesure, cet essoufflement, les agences de la Banque installées dans les régions industrielles voyant leurs affaires décroître entre 1926 et 1928.

Il faut noter dès maintenant la bonne corrélation enregistrée entre ces premiers clignotants. Que ce soit au niveau des prix, des cours en Bourse, des exportations ou de la production industrielle, la « crise » ne frappe pas toutes les branches aux mêmes dates et avec la même ampleur. Il faudra bien expliquer cette fracture entre secteurs vulnérables et secteurs protégés.

Ce qui peut étonner, par contre, c'est le fait que ce retournement ne semble pas avoir affecté l'indice du chômage, alors que l'ensemble des branches qui se replient entre la fin 1928 et la fin 1929 représentent près de 50 % de la population active employée dans le secteur industriel.

Il est bien vrai qu'en octobre 1929, en France, il n'y a, selon les statistiques officielles, *aucun chômeur* secouru par les fonds de chômage. Il faudra attendre mars 1931 pour en voir recenser 50 000. Un tel chiffre étonne, au vu du recul de la production, dans les branches textiles en particulier. La lecture attentive du *Bulletin* du ministère du Travail a vite fait de dissiper nos doutes. Ce n'est tout d'abord qu'en *janvier 1931* que les inspecteurs du travail et les ingénieurs des mines se voient confier l'élaboration d'une statistique mensuelle du chômage. Pour la première fois, on se préoccupe de comptabiliser le nombre d'heures de travail pratiquées par semaine, ce qui permettra de mesurer — ce que ne faisaient pas

les statistiques précédentes — le chômage partiel. En septembre 1933, par exemple, plus de 40 % des établissements industriels sont affectés par le *chômage partiel*.

Cet « oubli » pour la période antérieure qui nous préoccupe est d'autant plus regrettable que le ministre du Travail, en accord avec les grandes organisations patronales, avait préconisé le chômage partiel pour éviter les licenciements massifs. En 1931, la première statistique du chômage partiel nous révèle que, dans le secteur des textiles, du vêtement et des cuirs et peaux, le pourcentage du personnel travaillant moins de quarante heures, c'est-à-dire déjà affecté par la crise, s'élève *à plus de 85 %*. Un rapide calcul permet d'évaluer à un équivalent de *plus de 300 000 chômeurs complets* le chômage partiel dans ces branches qui occupent à cette date 2 300 000 actifs.

D'autre part, le ministère du Travail estime à *770 000* le nombre d'étrangers qui sont repartis dans leur pays entre le recensement de 1926 et celui de 1931. On peut supposer que le « retournement » des affaires a été un facteur de départ. Enfin, comme les secours accordés sont à cette époque très faibles, les chômeurs qui ont quelques économies ou qui acceptent mal cette situation « dévalorisante » répugnent à y recourir.

Ainsi, en octobre 1929, si l'on ajoute les chômeurs « complets » aux chômeurs « exportés » (les étrangers), on atteindrait un recul de l'emploi d'environ *un million de personnes*. Cette diminution sensible nous semble plus conforme au recul de l'activité industrielle mesuré par les autres indices. On peut s'étonner de nos calculs et les critiquer en estimant par exemple que si ces chiffres étaient réels, on s'en serait à l'époque précocement alarmé.

Mais, comme le constate la *Revue d'économie*

politique dès mars-avril 1931, « c'est sans doute en partie parce que la population rurale a conservé en France une importance plus grande que dans beaucoup d'autres pays que les crises de chômage semblent y être moins graves ». En temps de crise, la population industrielle à caractère rural reste chez elle et se consacre alors aux travaux agricoles. Dans le tissage de la soie, par exemple, pendant la crise, les maigres commandes sont revenues aux façonniers et spécialement aux ateliers mécaniques à domicile, susceptibles, selon le patronat lyonnais, de plus grandes restrictions.

Ainsi, la structure particulière de la population active industrielle de la France en 1929 — importance des travailleurs étrangers, faible taille des établissements — annule tout jugement qui postulerait le caractère tardif de la crise en s'appuyant sur l'absence du chômage en octobre 1929.

Précoce également, le tassement des profits. Précoce et pentu comme si l'euphorie des années vingt devait être punie de ses excès. A lui seul, le « pic » des années 1922-1932 semble d'ailleurs révéler des bouleversements qu'il nous faudra élucider.

A court terme, il explique déjà le ralentissement des investissements dès 1929. Là encore, le fait que les augmentations de capital atteignent en 1929 un chiffre dépassant largement celui des années précédentes a pu faire croire à certains auteurs que se maintenait tardivement l' « euphorie des affaires ». Mais, quitte à se répéter, l'accroissement *global* des émissions en 1929 (+ 44,4 % par rapport à 1928) masque des disparités entre *secteurs industriels,* disparités qui ne nous étonnent plus, dans la mesure où sont *précocement* touchés les textiles, les transports et les cuirs et peaux.

Ces nuages qui s'amoncellent à partir de la fin de 1927 expliquent mal la situation financière qui appa-

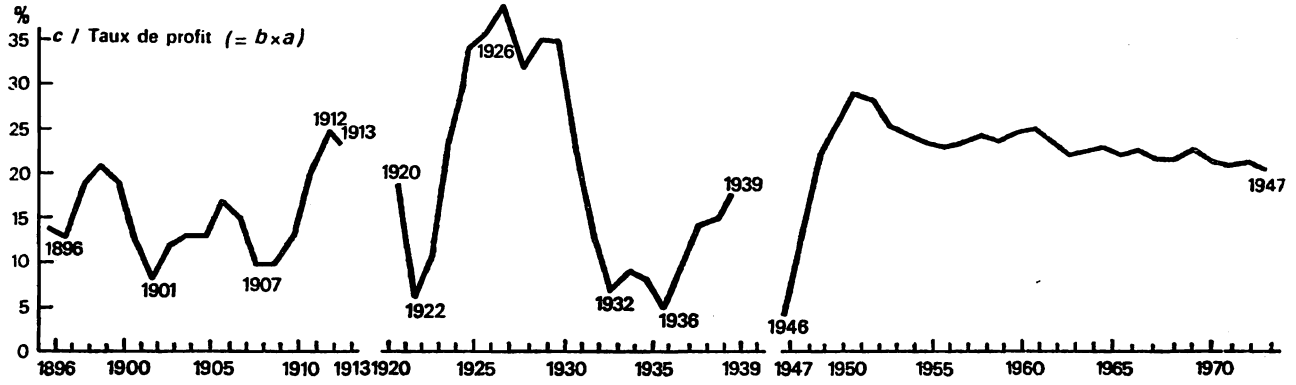

Source : A. Biriotti, D. Journet et F. Sermier. « Le taux de profit sur longue période et l'évolution de l'économie française aux XIX^e^ et XX^e^ siècles », note ronéotée I.N.S.E.E., janvier 1976. Tableau reproduit dans R. Boyer et J. Mistral : *Accumulation, inflation, crises,* P.U.F., 1978, p. 250.

raît particulièrement brillante en 1928 et en 1929 : excédents budgétaires, accroissement du stock d'or de la Banque de France, aisance exceptionnelle du Trésor en 1929, épargne abondante. Le tableau des émissions semblerait d'ailleurs confirmer cette prospérité financière dans la mesure où les banques et les sociétés immobilières accroissent en 1929 leurs investissements de 120 % par rapport à 1928.

Mais les périodes de prospérité financière recèlent souvent de singulières ambiguïtés. Les spéculateurs ne sont jamais des êtres raisonnables, des calculateurs rigoureux.

Au début du mois de septembre 1929, le *New York Times* avait déjà décrit la « stratégie » des membres de la communauté financière : « Les jugements raisonnés ont été si souvent démentis ces trois dernières années qu'il vaut mieux cesser d'en émettre dans l'immédiat et que, quelles que soient les convictions profondes qu'on partage, il est préférable de *suivre le courant, tout en scrutant minutieusement l'horizon lointain.* »

On ne saurait mieux décrire le « suivisme » des spéculateurs. Encouragés par les taux de profit antérieurs, les capitalistes en concluent aisément à une prospérité illimitée dans l'avenir. Disposant en outre de réserves monétaires substantielles, ils restent indifférents aux Cassandres ou aux messages annonciateurs de la tempête. La passion du gain ne supporte pas la prudence.

D'autre part, comment les hommes d'affaires français auraient-ils pu supporter que la « crise » coïncide avec l'arrivée au pouvoir de Raymond Poincaré, l'homme qui avait rétabli la sacro-sainte « confiance », enterré l'expérience désastreuse du Cartel des Gauches, rattaché le franc à l'or ? Signaler et admettre la précocité de la crise en France, c'était

tout à la fois ternir l'image de Poincaré et douter des bienfaits d'une monnaie stable.

Le discours des industriels lyonnais est révélateur de cette schizophrénie. Dressant en avril 1929 le bilan de l'année écoulée, les soyeux regrettaient que les « exportations aient marqué dans tout le courant de l'année une accentuation de plus en plus vive de leur diminution, et cela, non seulement pour l'industrie soyeuse, mais pour toutes les industries ». En même temps, quelques lignes plus haut, ils se félicitaient de voir que « l'année 1928 a confirmé tous les pronostics que nous faisions... Nous sommes entrés dans la période absolument normale de l'exploitation de tout commerce et de toute industrie par le fait de notre réforme monétaire... Nous n'avons jamais été de ceux qui ont pris au sérieux et qui ont considéré comme des profits véritables ces profits dus aux fluctuations de la monnaie et à l'appauvrissement du pays en général ».

Le nombre des faillites et des liquidations judiciaires avait beau progresser, la taxe sur le chiffre d'affaires avait beau s'effriter, les indices des transports intérieurs avaient beau fléchir, il fallait avoir « confiance » puisque Poincaré avait sauvé le franc. Et pourtant la chronologie du retournement semble bien dater de cette revalorisation.

C'est au mois de décembre 1926 que la dépréciation du franc sur le marché des changes est enrayée. Au cours de l'année 1927, sont nettement cassées les exportations de tissus de laine, de tissus de soie, de vêtements et lingerie, d'outils et d'ouvrages en métaux, d'automobiles. Dès le deuxième trimestre de 1928, c'est au tour des indices de la production industrielle de ces mêmes branches d'atteindre leur point de non-retour. Au début de 1929 fléchissent dans le même mouvement les cours en Bourse et les prix de ces secteurs. Même si un enchaînement

chronologique ne signifie pas fatalement une relation causale, la coïncidence est troublante entre le recul des exportations et le tassement de la production de secteurs qui emploient à cette date *près de la moitié* de la population active industrielle.

UNE « CROISSANCE À LA JAPONAISE »

Coïncidence d'autant plus troublante qu'on peut souvent lire que la France serait, jusqu'à une date récente, un pays replié sur lui-même, vivant en quasi-autarcie et se méfiant d'un monde extérieur appréhendé comme hostile. Cette image, comme tous les mythes, est tellement ancrée qu'on a quelque scrupule à l'ébranler.

En fait, une simple lecture de statistiques anciennes, *publiées en 1935,* nous révèle au contraire une France dynamique, partant allégrement à la conquête des marchés extérieurs. Loin d'être un pays protectionniste, douillettement calfeutré à l'abri de ses barrières douanières, la France est peut-être, au monde, le pays dont les exportations se sont accrues le plus rapidement au cours des années vingt.

En 1928, par rapport au niveau de 1913, les exportations totales, *en volume* (c'est-à-dire en francs constants), se sont accrues de 47,2 % en France. Elles ont baissé de 17,5 % en Allemagne et de 18,8 % au Royaume-Uni. Seuls les Etats-Unis font mieux que la France. Si l'on change de base de référence pour mieux cerner la réalité du cycle d'après-guerre, l'accroissement en 1928 par rapport à l'année 1922 (qui marque la fin de la reconstruction) est de 70,9 % pour la France, de 36,7 % pour l'Allemagne, de 22,3 % pour le Royaume-Uni, de 34,1 % pour les Etats-Unis. La France des années vingt est donc en train de combler le retard qui la séparait de ses

principaux concurrents à la veille de la Première Guerre mondiale.

Si l'on considère la seule exportation de produits manufacturés, la croissance est encore plus spectaculaire.

Exportations de produits manufacturés en volume en 1928-1929
(base 100 en 1913)

Royaume-Uni	81
Allemagne	90
France	169
Monde	112

Au niveau des importations, l'ouverture sur l'extérieur est également décisive.

Importations en volume en 1929
(base 100 en 1913)

Royaume-Uni ..	+ 23,8 %
Allemagne	− 7,8 %
France	+ 33,8 %

Mais où est donc passée la France protectionniste ? Ecoutons Duchemin, président de la Confédération générale de la Production française (l'ancêtre du C.N.P.F.) s'exprimer au mois de janvier 1928 dans la *Journée industrielle :* « ... En présence des menaces de chômage, les gouvernements commencent par des allocations aux chômeurs et finissent, si la crise se prolonge, par adopter un régime douanier de superprotection, ou même des prohibitions d'importation, quels que puissent être les risques de rétorsion. »

Pour éviter cela, continue ce puissant patron, les industriels doivent travailler « en commun à l'amélioration des rendements et à l'abaissement des prix de

revient, et ils feront alors tomber, du même coup, les risques d'un protectionnisme exagéré ».

Intervenant à la Chambre des députés le 13 mai 1927, Landry, député de Corse mais aussi professeur d'histoire des doctrines économiques à l'Ecole pratique des hautes études, révèle à ses collègues la croissance des exportations françaises : « En 1926, nos achats en objets fabriqués se sont élevés à 7,570 milliards de francs, tandis que nous en avons exporté pour 37,789 milliards ; cinq fois plus ! C'est une situation unique ; la France... est le grand pays exportateur du monde ; on ne le sait pas encore, il importe de le dire ! » Nous le dirons donc après lui.

Toutes les estimations statistiques se recoupent en effet pour confirmer un fait sur lequel on n'insistera jamais assez : la France des années vingt tend à devenir un pays qui s'ouvre délibérément à l'échange international. Il faut une étonnante cécité pour en faire un pays frileux, protectionniste et craintif se repliant derrière la ligne Maginot de ses tarifs douaniers.

D'autant plus que cette croissance globale des échanges extérieurs s'accompagne d'une dépendance accrue vis-à-vis du marché mondial.

En 1928, on peut estimer grossièrement à 30 % le pourcentage du produit physique exporté. Faut-il rappeler qu'en 1977, la France n'exporte seulement, oserait-on dire, qu'un peu plus de 16 % de son produit national !

En outre, comme nous le répétons depuis le début, toute moyenne globale masque des écarts entre secteurs autrement significatifs. Dans le cas des exportations, ces écarts sont tellement importants que la moyenne globale en arrive à masquer des évolutions sans lesquelles on risquerait de ne rien

Evaluation approximative du pourcentage de l'exportation dans les ventes de l'industrie française *

1° *Groupe des industries traditionnelles*

	Années						
	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934
Industries de la soie et de la rayonne							
Tissage [1]	67		65			49	
Branches secondaires :							
Rubanerie stéphanoise [2]	40		30				24
Moulinage [1]	62		54				50
Filature de rayonne [1]	28		35				44
Industries de la laine [3]	50 [3]						
Tissage du Nord [4]			38 **				13
Industries du coton [5]			10				
Tissage [6] Pays étrangers			14				3
Tissage [6] Colonies			18				28
Modes, confections, lingerie [7]			50				
Peaux et pelleteries [7]			30				
Parfumerie [7]			60				
Produits pharmaceutiques [7]			50				
Horlogerie, bijouterie, orfèvrerie [7]			60				
Maroquinerie, bimbeloterie, arts et curiosités [7]			60				
Instruments de musique [7]			50				

* Sauf indications contraires, *il s'agit des exportations totales sur l'étranger et les colonies.*

** Moyenne des années 1929-30-31.

1. D'après Chambre de Commerce de Lyon et statistique du Commerce extérieur.
2. D'après Chambre de Commerce de Saint-Etienne et statistique du Commerce extérieur.
3. Proportion globale évaluée par le Comité Central de la laine.
4. Données du Syndicat des Fabricants de tissus de Roubaix-Tourcoing.
5. Evaluation globale de M. Carissimo, président de la Chambre de Commerce de Roubaix.
6. Rapport annuel du Syndicat général de l'Industrie cotonnière française et rapport de M. Oualid au Conseil National Economique sur les Industries du coton.
7. Evaluations de l'Association Nationale d'expansion économique.

2° *Groupe des industries clés*

	Années						
	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934
Métallurgie							
Production des aciéries[1]	38	30	29	33	29	29	35
Industrie mécanique[2]		14*					10
Automobiles[3] { Pays étrangers ..	15		10				6,5
Automobiles[3] { Colonies	8		7				7
Produits chimiques[4]			25				
Houillères[4]			10				
Caoutchouc et produits en caoutchouc			15				

* Moyenne des années 1928-29-30.

1. D'après rapports annuels du Comité des Forges.
2. Evaluations de la Fédération de la mécanique.
3. D'après Bureau international des Constructions d'automobile et statistique du Commerce extérieur.
4. Evaluations de l'Association Nationale d'expansion économique.

Source : P. JÉRAMEC, « La fonction exportatrice dans l'économie industrielle de la France », *Bulletin de la statistique générale de la France,* octobre-décembre 1935.

comprendre au capitalisme français entre les deux guerres mondiales.

Les tableaux ci-joints comparent d'un côté les pourcentages de l'exportation dans les ventes de l'industrie française entre 1928 et 1934 et, de l'autre, le palmarès des firmes « Championnes du commerce international » en 1975.

On mesure le caractère exceptionnel des niveaux atteints par les échanges extérieurs à la veille de la crise de 1929. P. Bairoch peut ainsi écrire que « l'impact du commerce extérieur sur le processus du développement a dû être plus sensible au cours du XIX^e^ siècle (et dans le cas de la France, jusqu'à la crise de 1929) qu'à n'importe quelle autre période de l'histoire économique de l'Europe, si l'on considère la longue période ».

On comprend mieux surtout le désastre qu'a constitué pour ces branches exportatrices la stabilisa-

tion du franc à la fin de l'année 1926. Mais comment accepter qu'une dépréciation des changes puisse être bénéfique pour les entrepreneurs ? En 1929 (comme de nos jours), on préférait charger l'inflation de tous les maux pour attribuer à Poincaré tous les mérites.

	Valeurs des exportations (en millions de livres)	Pourcentages des exportations par rapport au chiffre d'affaires
INDUSTRIE AUTOMOBILE		
Daimler (Allemagne)	1 500	39
Fiat (Italie)	1 150	43 [2]
Renault (France)	860 [1]	23
British-Leyland (Royaume-Uni)	590	32
INDUSTRIE CHIMIQUE		
Hoechst (Allemagne)	1 240	32
B.A.S.F. (Allemagne)	930	28
Bayer (Allemagne)	670	20
Rhône-Poulenc (France)	490	21
I.C.I. (Royaume-Uni)	660	21
SIDÉRURGIE		
Thyssen (Allemagne)	1 370	34 [3]
Finsider (Italie) [3]	500	24
Usinor (France)	220	25 [3]
British Steel (Royaume-Uni)	450	19
DIVERS		
Mannesmann (Allemagne)	1 210	50
Olivetti (Italie)	125	21
Creusot-Loire (France)	500	— [4]
B.A.C. (Royaume-Uni)	200	65
G.K.N. (Royaume-Uni)	140	12
Tube Investments (Royaume-Uni)	115	19

Source : Le Monde, 9-12-1976.

1. Estimation ne venant pas de la Régie.
2. Filiales étrangères consolidées.
3. Filiales étrangères non entièrement consolidées.
4. 1974.

Mais cette forte dépendance à l'égard des marchés extérieurs peut-elle être considérée comme un coup d'éclat mesurant l'exceptionnelle vigueur du

capitalisme français pendant les années vingt? Il faudrait se garder d'une telle interprétation. En fait, la croissance des exportations françaises semble être davantage le produit d'un « coup de veine » que d'une meilleure compétitivité. Camille Cavallier, président de Pont-à-Mousson, en convient fort bien : « Tant que le franc et le dollar s'éloignent l'un de l'autre, nous en profitons en nous disant que c'est une situation... qui peut se modifier d'un jour à l'autre... Je considère notre exportation aux Etats-Unis non pas comme une action d'éclat qu'il faut crier sur les toits, mais comme un formidable coup de veine dont on ne parle qu'en touchant du bois. »

Dès septembre 1926, les dirigeants de Pont-à-Mousson, entreprise qui exportait alors *67 % de sa production,* ne se faisaient plus d'illusions sur la possibilité de vendre aux Etats-Unis, la stabilisation opérée par Raymond Poincaré ayant fait disparaître la prime à l'exportation. Le capitalisme des années vingt ne faisait donc pas preuve de dynamisme dans sa recherche des débouchés extérieurs. Il profitait du formidable « coup de veine » de la faiblesse du franc pour lever momentanément l'hypothèque de la surproduction, pour repousser de quelques années l'avènement de la société de consommation.

L'AUSTÉRITÉ : LA CAUSE « INOPPORTUNE » DE LA CRISE DE 1929

Admettre que l'austérité est responsable de la crise n'est pas seulement un constat statistique, c'est également un combat politique dont André Tardieu, président du Conseil en novembre 1929, soulignait déjà les enjeux. Le 8 novembre, dans sa déclaration ministérielle à la Chambre, il prétend que la France est une « île heureuse » agressée par l'ouragan améri-

cain : « Le monde est en pleine crise économique. La France a le privilège de n'être pas atteinte, tant s'en faut, au même degré. Elle a subi, *dans de moindres proportions que les autres,* une certaine baisse des prix de gros (nous avons vu qu'il n'en était rien). Mais son industrie est demeurée stable et elle n'a pas de chômeurs. Dans ces conditions, la *confiance est un devoir.* »

... Et en même temps un acte de foi, car, dans un brouillon de réflexions retrouvé par hasard dans les papiers privés d'André Tardieu déposés aux Archives nationales, on peut lire : « La crise a essentiellement pour origine... la surproduction des produits agricoles et matières premières... dont la consommation n'est pas indéfiniment extensible... [mais] il est peut-être *inopportun* de parler des effets de la rationalisation. On peut contester que la rationalisation soit une cause de la crise. *Mais surtout,* c'est là une thèse essentiellement communiste et socialiste. Ces partis peuvent s'en servir pour leur propagande. Ils l'ont déjà fait. »

Ce double langage n'est pas étonnant. L'information économique n'échappe pas aux vicissitudes du combat politique. Elle en est même une des armes les plus redoutables. Ce qui peut surprendre, par contre, c'est la fidélité de certains historiens aux consignes de Tardieu.

Dans son ouvrage qui fait encore autorité, *La Crise de 1929,* J. Néré peut écrire : « Un problème subsiste encore, que nous ne pouvons qu'indiquer ici, car il ne peut être traité sans études de base préliminaires. L'hypothèse de la surproduction peut s'entendre en son sens le plus simple : et nous croyons avoir montré ici qu'alors elle ne peut guère être étayée par les faits. Sous une forme *plus raffinée,* elle devient hypothèse de la sous-consommation relative, par mauvaise distribution des revenus ; c'est alors une

thèse classique mais qui a fait l'objet de beaucoup plus d'affirmations que d'essais de démonstration rigoureuse, *rien, en particulier ne permettant de croire que les masses laborieuses — et grandes consommatrices — aient été plus défavorisées de 1919 à 1929 qu'auparavant.* » Nous pensons, malgré tout, que les approches statistiques, si empiriques soient-elles, ne sont pas, en l'occurrence impossibles.

En comparant avec des yeux keynésiens l'évolution de l'offre globale et celle de la demande effective au long des années vingt, on peut mesurer en effet, comme le pressentait André Tardieu, à quel point le concept de *surproduction* est opératoire pour rendre compte de la précocité de la crise de 1929 en France. En refusant aux « masses laborieuses » la consommation d'oranges, de pâtisseries et de poulets, le patronat français sciait les branches sur lesquelles était assis son profit. Comme l'écrivent les économistes dans leur langage : « Un mode d'accumulation à dominante intensive se serait développé en France dès les années 1920 et serait venu buter sur une inadéquation de la demande globale face à l'expansion considérable des capacités de production. »

Que se passe-t-il en effet au cours de ces fameuses années folles ? *Du côté de la production,* la croissance est exceptionnelle. De 1921 à 1929, la production industrielle fait plus que doubler, au rythme « japonais » de 9,5 % par an. La production d'automobiles est multipliée par 6 entre 1920 et 1929, celle d'acier s'accroît de 258 %.

La France est alors le pays d'Europe où la croissance est la plus vive.

Plusieurs facteurs expliquent cette envolée. Pendant la guerre, la perte momentanée des départements du Nord a provoqué la création de nombreux établissements industriels, dans le Sud-Est en particulier. Dans l'industrie automobile, pour ne prendre

que ce seul exemple, la guerre a multiplié par quatre les bâtiments, l'outillage et le personnel.

Production de biens manufacturés
1928-1929
(indice 100 en 1913)

Royaume-Uni ..	106
Allemagne	107
Monde	149
France	153

D'autre part, le conflit terminé, la reconstruction a été très rapide. La mécanisation semble alors avoir été développée à un rythme plus rapide qu'aux Etats-Unis. Tentant de construire un indicateur de l'investissement dans l'entre-deux-guerres à l'aide de la consommation d'acier et de ciment, l'économiste suédois Svennilson confirmait ce rythme allègre, puisque, des quinze pays européens retenus, seule la Finlande faisait mieux que la France.

Indicateur de l'investissement en 1928-1929
par rapport à 1913 (en %)

Royaume-Uni ..	137
Allemagne	101
France	223
Italie	210
Finlande	246

Pour mesurer l'étendue des bouleversements, il suffit d'ailleurs d'observer la croissance de la productivité par tête de 1920 à 1930, c'est-à-dire la production par heure de travail. Même si les estimations divergent, la rupture de pente avec l'avant-guerre est impressionnante.

Productivité du travail (par tête)
(taux de croissance moyen annuel)

1896-1913....	1,8 %
1921-1929....	6 %
1929-1938....	0,4 %
1950-1959....	3,9 %
1959-1974....	5,5 %

Mais où est donc passée la France malthusienne, engourdie ? Où sont donc passés l'économie bloquée, le patronat essoufflé ? Profitant de la guerre et du départ au front d'un grand nombre de travailleurs, le patronat français a pu alors imposer le taylorisme, l'intensification des cadences et la parcellisation des tâches, spécialement dans les industries de guerre.

Le cas des usines Renault est particulièrement éclairant. La composition de la main-d'œuvre évolue dans le sens d'un emploi croissant des femmes qui atteignent alors 1/4 de l'effectif (35 % chez Peugeot) et de la main-d'œuvre étrangère : Indochinois, Algériens, Marocains, Noirs.

La guerre met donc en place la nouvelle organisation du travail qui se poursuivra jusqu'à nos jours : formation d'équipes, emploi de travailleurs peu qualifiés, travail en série. C'est une nouvelle société qui se met en place.

Enfin, le retour de l'Alsace-Lorraine dans le giron de la mère patrie n'a pas été étranger à ce « boom » des années vingt. Le danger de ce « rapatriement » n'avait d'ailleurs pas échappé aux responsables de l'économie française.

Le lecteur devra nous pardonner cette petite excursion mais nous ne pouvons résister au plaisir de lui faire découvrir des paysages inattendus.

« *Nous ne voulons pas de l'Alsace et de la Lorraine !* » Telle pourrait être la chanson composée

par certains industriels pendant la Première Guerre mondiale.

C'est le 22 février 1915 qu'est constitué un Comité d'études économiques et administratives relatives à l'Alsace-Lorraine présidé par Jules Siegfried. On trouve dans ce Comité la fine fleur du patronat français : Cavallier, Dollfus, Gillet, Kuhlmann, Laederich, Lederlin, Mercier, Mieg, Peyerimhoff, Pinot, Renault, Waddington, Wendel... C'est que l'affaire était grave. Il s'agissait, après « l'immense joie de la victoire », de « ménager une transition sans heurts entre la situation de nos provinces réunies, au moment où elles faisaient retour à la mère patrie et celle dans laquelle elles allaient entrer au moment de la paix ». Il faudra trente-huit séances et trente-trois rapports pour étudier et prévoir les conséquences « critiques » de ce retour.

« Critique » est l'adjectif utilisé par Robert Pinot, secrétaire général du Comité des Forges, dans son rapport sur « La Métallurgie et l'après-guerre ». « Aucune industrie, écrit-il, n'aura été dans une situation aussi *critique* puisqu'elle se trouvera en face d'une production sensiblement doublée, sans que la consommation subisse d'augmentation importante. »

La lecture du tableau ci-contre suffit à mesurer l'étendue du « drame ».

La production française de minerai de fer, de fonte, d'acier brut, de produits finis en acier sera *doublée*. Or, jusqu'en 1914, cette production était en grande partie absorbée par la consommation intérieure, 10 % seulement étaient exportés. Où trouverait-on les débouchés pour une production doublée ? Le problème de l'exportation future se présentait donc de la manière suivante : « Dans quelle mesure notre industrie pourra-t-elle se substituer à l'industrie allemande dans les pays où celle-ci trouvait précédemment ses débouchés ? »

Production de fer et d'acier de la France nouvelle et hypothèses du placement de cette production

(Chiffres de 1913 en 1 000 tonnes)	
Production de métal brut :	
Production française d'avant la guerre — Acier	4 635
Production française d'avant la guerre — Fer	406
Augmentation à prévoir	600
Apport Lorraine-Sarre	4 365
Total P	10 006
Placement :	
Consommation française, machines comprises, évaluée en lingots et comprenant 400 000 tonnes réservées aux industries de la construction	4 732
Consommation en Alsace-Lorraine-Sarre, évaluée en lingots *	440
Anciennes exportations, machines comprises, mais diminuées de ce qui allait en Belgique, décomptées en lingots	544
Extinction des importations temporaires, évaluées en lingots	75
Total p	5 791
Reste (P – p)	4 215
Report	4 215
Nouvelles exportations (reprises partielles des débouchés allemands), évaluées en lingots et comprenant 500 000 tonnes affectées aux seules industries de la construction	1 915
Solde à placer	2 300

* Calculée pour 2 380 000 habitants et au taux allemand de 1913, soit 184 kg par tête d'habitant.

« Nous ne croyons pas, poursuivait Robert Pinot, que jamais une industrie se soit trouvée en face d'un pareil problème : écouler du jour au lendemain une production doublée alors que, l'accroissement du territoire étant insignifiant, la consommation reste presque identique. L'industrie métallurgique sera obligée d'exporter 5 millions de tonnes environ, quantité égale à sa production actuelle. »

Première solution, envisagée par certains :

« exterritorialiser les usines d'Alsace-Lorraine », c'est-à-dire laisser aux Allemands la propriété des sociétés qu'ils avaient fondées entre 1871 et 1919 ! Solution élégante certes, mais protestait R. Pinot, « nous n'avons pas besoin de déclarer que parmi les différentes solutions que nous avons été amenés à envisager, notre esprit ne s'est pas arrêté un seul instant à une solution, imaginée et énoncée en dehors de nous, qui a fait un certain bruit et qui consistait à exterritorialiser les usines d'Alsace-Lorraine. Personne ne saurait admettre qu'il restât dans la Lorraine redevenue française, des enclaves économiques allemandes ».

Autre solution, enfermer l'industrie allemande dans ses frontières et s'appuyer sur les alliés pour écouler l'encombrant excédent.

« Nous ne saurions, pour notre part, continuait le secrétaire du Comité des Forges, admettre une idée aussi simpliste. Elle est basée sur ce principe que les pays alliés ne sont jamais concurrents au point de vue économique et que chez les pays ennemis, il n'existe aucune matière ni aucun objet qui ne soit indispensable à l'industrie française... Ce serait d'ailleurs une utopie complète de croire que nous puissions accaparer la totalité de l'exportation allemande dans ses frontières. Même dans cette hypothèse, la métallurgie allemande, *dégagée de toute surproduction* par l'exclusion des usines du Sud-Ouest, puiserait au contraire dans la situation très assainie de son marché intérieur, une force nouvelle pour lutter contre ses concurrents *épuisés par une trop forte proportion d'exportation.* » La surproduction, pour Robert Pinot comme pour André Tardieu, n'était pas un mythe.

Restait une dernière solution, celle qui fut finalement adoptée par le gouvernement français et imposée à l'Allemagne par le traité de Versailles : lui imposer l'entrée en franchise d'un tonnage égal à

celui qui était précisément placé en Allemagne avant la guerre par la Lorraine, la Saxe et le Luxembourg.

C'est le sens de l'article 268 du traité de paix, article en grande partie inconnu et qui stipule :

« *Pendant une période de cinq années, à dater de la mise en vigueur du présent traité, les produits naturels ou fabriqués, originaires ou en provenance des territoires alsaciens et lorrains réunis à la France, seront reçus à leur entrée sur le territoire douanier allemand en franchise de tous droits de douane. Le gouvernement français fixera chaque année, par décret notifié au gouvernement allemand, la nature et la quotité de produits qui bénéficieront de cette franchise. Les quantités de chaque produit qui pourront être ainsi envoyées annuellement en Allemagne ne pourront dépasser la moyenne annuelle des quantités envoyées au cours des années 1911 à 1913.* »

Ce n'était pas seulement l'industrie métallurgique qui était concernée par l'article 268 mais également l'industrie cotonnière. Pour Daniel Mieg qui présentait le rapport sur « La Situation de l'industrie cotonnière en France après la réintégration de l'Alsace-Lorraine », l'avenir de sa branche était encore plus critique que celui de la métallurgie sauf si, par bonheur, les Allemands faisaient preuve d'autant de vandalisme en Alsace-Lorraine que dans les départements du Nord. Certes, cela n'était pas dit aussi crûment, mais quand même...

« Les considérations que je vais vous présenter ont été basées sur la situation dans laquelle se trouvait l'industrie textile au début des hostilités. Si nos ennemis devaient appliquer, dans nos départements du Nord et en Alsace-Lorraine, quand ils seront obligés de les abandonner définitivement, les mêmes procédés de vandalisme qu'à nos départements récemment libérés, cette situation pourrait

être, pour une durée peut-être longue, profondément modifiée et amener à des conclusions différentes »... c'est-à-dire moins dramatiques puisque le potentiel de production serait durablement détruit !

Les industries textiles avaient en effet atteint pendant la période allemande un développement tel que leur production dépassait largement la consommation propre de l'Alsace et de la Lorraine. D'autre part, contrairement à l'industrie métallurgique et sidérurgique, les industries de la laine et du coton se trouvaient entre les mains de Français, la part allemande représentant à peine 2 % de l'ensemble.

Les industriels français ne manquaient pas de jalouser par avance leurs collègues alsaciens encore allemands. En effet, si les industriels d'Alsace-Lorraine avaient, après la paix, la possibilité d'introduire leurs produits en franchise en Allemagne, « ce régime constituerait une situation privilégiée [dans la mesure] où ils jouiraient ainsi de deux marchés, le marché intérieur sur lequel ils pourraient vendre en concurrence avec leurs collègues français et le marché allemand sur lequel seuls leurs produits entreraient en franchise ».

Il fallait donc, selon le rapporteur, imposer à l'Allemagne un régime la contraignant à acheter *la totalité* des produits textiles fabriqués en Alsace et en Lorraine pendant un nombre d'années suffisant pour permettre à l'industrie française d'arriver à écouler d'une façon normale le supplément de production... Ce sera l'article 268.

Cette excursion est maintenant terminée. Il n'était pas inutile de mesurer le choc en retour qu'allait provoquer la réintégration dans l'économie française des territoires alsacien et lorrain, réintégration qui exacerbait les déséquilibres inquiétants de la croissance française au long des années vingt.

En effet, si la production industrielle s'engageait résolument dans l'ère « capitalistique », la consommation, de par sa structure et sa distribution, supportait encore ses anciennes pesanteurs.

Première pesanteur héritée du XIX^e siècle mais qui, au lendemain de la Première Guerre mondiale, gangrène l'ensemble des pays européens : la faible croissance démographique. De 1913 à 1931, la population française s'accroît seulement de 4,8 %. Pour les sept pays européens qui absorbent 62 % des exportations françaises, l'augmentation est de 7,7 % en dix-huit ans. Cette faible croissance démographique s'accompagne en outre d'un vieillissement peu favorable à l'explosion des désirs.

Autre frein de taille à l'essor de la consommation de masse, la part exceptionnelle de la paysannerie dans la population active de la France (plus du tiers en 1931). Non seulement, les paysans français semblent avoir souffert au cours des années vingt d'une détérioration de leur pouvoir d'achat, mais encore ils gardent des habitudes de frugalité et d'auto-suffisance qui entravent d'autant la croissance du marché intérieur.

Qu'on pense à Grenadou, ce paysan beauceron, propriétaire de 75 hectares en 1928 et qui, pendant la dépression des années trente, répare le four de sa ferme pour ne plus dépendre du boulanger et achète une forge portative à un ancien maréchal du village pour ferrer lui-même ses bêtes avec des fers de chevaux morts récupérés d'occasion à l'équarrissage...

Même si certains agriculteurs aisés achètent une automobile pendant les années vingt, la forte proportion de la clientèle rurale (66 % des véhicules se trouvent détenus dans les villages et les villes de moins de 20 000 habitants en 1932) freine le dynamisme de cette industrie. Cette clientèle rurale garde ses voitures très longtemps, ce qui, avec les progrès

de la technique automobile, contribue à freiner la demande de remplacement. Les véhicules fabriqués en 1918 n'ont tous disparu qu'au bout de vingt-quatre ans !

L'essor d'une société comme Pont-à-Mousson se heurtait également aux carences du marché national. En 1930, la plupart des communes rurales n'avaient pas fait les travaux d'adduction d'eau. En 1927, Pont-à-Mousson créera donc un Office de Propagande, de Publicité et d'Expansion (P.R.O.P.E.X.) dont la mission sera d'agir auprès des maires, des conseillers généraux, des fonctionnaires du génie rural pour développer l'usage de l'eau dans les campagnes. Des films diffusés dans les villages essaieront de convaincre les paysans que l'hygiène est une nécessité. Il s'agira, selon la société, « de créer des besoins et des consommateurs ».

Autre marché en jachère, le marché ouvrier dont la stagnation du pouvoir d'achat est aussi spectaculaire que la croissance de la productivité du travail. Au cours des années vingt, le patronat français réalise le plus grand « hold-up » de son histoire, en confisquant aux travailleurs l'essentiel de leurs efforts.

	Productivité du travail par tête (taux de croissance moyen annuel) (%)	*Salaire réel (taux de croissance moyen annuel)* (%)
1896-1913	1,8	2,1
1921-1929	6	−0,1 (1922-1929)
1929-1938	0,4	0,4
1950-1959	3,9	4,1 (1953-1959)
1959-1974	5,5	4,1 (1959-1978)

Entre 1896 et 1974, la période des années vingt est donc historiquement exceptionnelle. C'est le moment où la totalité des gains de productivité est accaparée par le patronat qui fait même subir, par

surcroît, une baisse du salaire réel aux travailleurs de l'industrie. En économie comme en justice, le « crime » ne paie pas. Le patronat allait « payer » en 1929 le prix de son « forfait ».

D'autres évaluations confirment cette langueur du pouvoir d'achat ouvrier. D'après la série calculée par Alfred Sauvy, le pouvoir d'achat du salaire journalier (base 100 en 1914), après avoir atteint son plafond en 1923 (indice 120), régresse à l'indice 100 au deuxième trimestre de 1927 pour se relever à 108 au troisième trimestre de 1929.

L'ensemble des revenus salariaux et des traitements qui représentaient 43,6 % des revenus privés en 1913, en représentent 44,5 % en 1926 (+ 2 %) alors que, dans le même temps, la population d'ouvriers et d'employés s'est accrue de 9,3 %. Le revenu salarial est donc le grand perdant de la « prospérité » des années vingt. Cela explique aussi la faible déformation des budgets ouvriers sur la longue période.

En 1930, les dépenses alimentaires représentent encore 60 % des dépenses totales et les dépenses d'habillement et d'habitation ne progressent guère. L'amélioration des conditions de production ne débouchait donc sur aucune amélioration des conditions de consommation.

La dépréciation du franc avait permis de dissimuler, pour un temps, cette contradiction. La forte croissance de l'exportation que nous avons observée n'est qu'une « soupape de sûreté » permettant de pallier l'insuffisance dramatique du marché intérieur.

Quand la prime à l'exportation cessa, à la fin de 1926, quand la clause des « cinq ans » imposée par le traité de Versailles aux Allemands prit fin, la crise éclata, *précoce,* soulignant l'ampleur des déséquilibres de la croissance économique française des années vingt.

Et on ne sera plus étonné qu'elle éclate *d'abord*

dans les secteurs produisant des *biens de consommation :* textiles, cuirs et peaux, vêtements et lingerie, automobile...

A cet égard, la crise de 1929 et la dépression qui l'a suivie sont un épisode crucial de l'histoire du capitalisme. Dans la mesure où toute crise est révélatrice des structures économiques et sociales dans lesquelles elle s'insère, celle de 1929, en France, est un remarquable miroir de la rencontre entre deux mondes qui se croisent sans se reconnaître : le monde productiviste du XX^e^ siècle, celui de la rationalisation et de l'investissement, et le monde frugal et misérable du XIX^e^ siècle, un monde où la consommation d'oranges et de chocolat est réservée aux jours de fête.

En somme, ce n'est pas un hasard si la crise de 1929 éclate brutalement dans une France qui réalise, presque malgré elle, sa révolution « capitalistique », tout en s'accrochant désespérément à ses valeurs anciennes. La crise de 1929 serait ainsi, non pas la dernière du XIX^e^ siècle, non pas la première du XX^e^ siècle, mais le divorce explosif entre deux mondes, le monde productiviste du XX^e^ siècle qu'annonce l'essor spectaculaire de la productivité dans les années vingt et le monde du XIX^e^ siècle où salaire et consommation sont encore soumis à la « loi d'airain ».

V

LA JOUISSANCE AU SERVICE DU CAPITAL

Il fallait bien plus de vingt ans pour négocier un tel mariage. Le droit de « jouir de la vie » que revendiquaient alors les plus démunis ébranlait en fait l'ensemble des valeurs sociales. Seuls des gouvernements se réclamant du « changement » pouvaient oser de telles transformations. Keynes n'avait pas encore été traduit qu'une série de réformes sociales et politiques allaient renverser les bornes sur lesquelles s'était brisée la croissance déséquilibrée du « bon » Kondratiev.

Le modèle suédois est, à cette époque surtout, fort instructif. La Suède est en effet le pays occidental qui a le mieux traversé la crise des années trente. Pourquoi ? Parce que le mariage a été dans ce pays célébré à la hâte par les sociaux-démocrates arrivés au pouvoir dès 1932.

Les ventes à l'étranger qui avaient constitué jusque-là l'élément moteur de la croissance économique refluent au profit du marché intérieur qu'alimente un déficit budgétaire considérable. On assiste alors à un doublement de la construction de logements équipés à la livraison de réfrigérateurs et de séchoirs. Dès le début du « mauvais » Kondratiev se dressent ainsi les piliers de la société de consommation.

Ailleurs, il faudra attendre un peu plus longtemps. En France, les accords Matignon signés au lendemain des élections du Front populaire avaient jeté les fondements d'une telle société en généralisant la pratique des conventions collectives. Ce n'est toutefois qu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale que ce bouleversement des valeurs sera effectivement réalisé. Le salaire minimum garanti institué par la loi de 1950 en sera la clef de voûte.

On mesure mal aujourd'hui la révolution sociale que représente une telle mesure. Les « nouveaux » économistes ne s'en sont d'ailleurs pas encore consolés. Jusqu'à cette date, en effet, c'est l'activité économique et le marché du travail qui déterminaient le niveau et le mouvement des salaires. Ceux-ci pouvaient donc fortement varier selon les professions, selon les régions, selon la conjoncture.

En cas de crise économique, le salaire baissait puisque la demande de travail excédait l'offre. En cas de prospérité, il augmentait pour la raison inverse. Les économistes classiques avaient fait de cette liaison le fondement des politiques anti-crise. Dès 1931, le regretté Jacques Rueff attribuait à l'allocation chômage et au syndicalisme l'origine de la crise de 1929. En empêchant les travailleurs d'accepter des salaires plus bas, les syndicats et les allocations chômage avaient, selon lui, faussé les mécanismes du marché et plongé les économies capitalistes dans une crise dont les travailleurs étaient seuls responsables !

Un de ses « disciples », André Siegfried, expliquait ainsi la crise britannique des années trente :

« Le chômage, en Angleterre, n'est pas le fait d'un insuffisant degré d'employabilité de la main-d'œuvre... Il n'est guère contesté qu'on retrouverait du travail pour beaucoup de gens *en abaissant jusqu'au point nécessaire le taux de la rémunération ouvrière.* Le problème et la solution, réduits à nu,

sont simples. Simple paraît aussi la conclusion que tout le monde y gagnerait, puisqu'il y aurait moins de travailleurs sans emploi, en même temps que moins d'entreprises fonctionnant à effectif réduit ; le salaire nominal serait diminué, mais le nombre d'ouvriers touchant un salaire serait plus grand... Quelle que puisse être la valeur de ce raisonnement, l'hostilité des *Trade Unions* à son endroit est inflexible. Du reste, la majorité de l'opinion ne pense pas autrement : elle préfère un niveau de salaires élevé, avec du chômage, à un niveau de salaires moindre, susceptible de résorber le chômage mais entraînant une réduction du train de vie général. L'Angleterre en un mot préfère entretenir, indéfiniment s'il le faut, un million de chômeurs, plutôt que de réviser ses salaires. »

On retrouverait sans peine, de nos jours, de tels propos sous la plume de ceux qui se prétendent ou qu'on prétend « nouveaux » économistes !

Jusqu'à sa mort, Jacques Rueff défendra cette thèse réactionnaire. Réactionnaire au sens propre, puisqu'elle se trompe d'époque. Comme nous l'avons vu en effet, ce n'était pas l'excès des salaires qui provoqua la crise de 1929 et la dépression des années trente, mais bien plutôt leur insuffisance.

Avec le salaire minimum garanti, ce sont désormais les *besoins estimés* et non plus l'activité qui déterminent la fixation des revenus. Innovation aussi importante pour le capitalisme que l'invention de la machine à vapeur !

En s'indexant en fait sur les gains de productivité, le salaire ouvrier allait assurer au capitalisme des années cinquante et soixante le marché intérieur dont l'absence avait tant handicapé son ancêtre des années vingt. D'autant plus que les prestations sociales transférées par l'État aux couches les plus défavorisées (personnes âgées, chômeurs, familles nom-

Évolution du salaire nominal et du coût de la vie depuis 1946

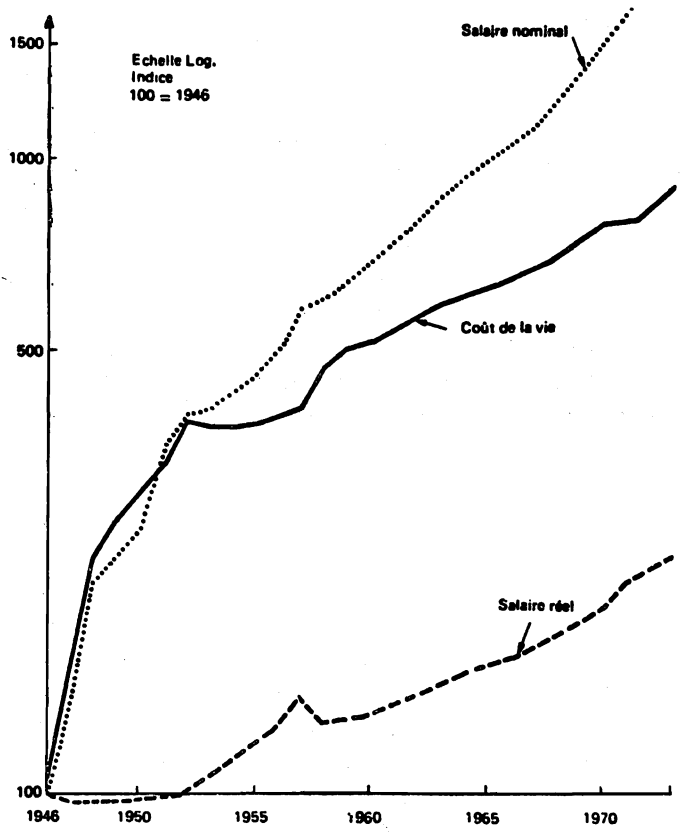

Source : R. BOYER, article cité.

Commentaire : A partir de 1950, le salaire nominal se détache irrésistiblement du coût de la vie. Le salaire réel (pouvoir d'achat) progresse alors continûment, quelle que soit l'évolution de la conjoncture industrielle.

breuses...) permettaient d'assurer une consommation intérieure des ménages minimale.

En se battant pour acquérir le droit de consommer ce qu'ils produisaient, les travailleurs permet-

taient ainsi au capitalisme de poursuivre sa marche en avant. Singulière ambiguïté des luttes sociales qu'H. Hatzfeld avait déjà soulevée à propos de la Sécurité sociale en posant cette question : la Sécurité sociale a-t-elle été la concession consentie par les capitalistes désireux de sauver leurs privilèges ou a-t-elle été une conquête ouvrière ? La Sécurité sociale a-t-elle été le cheval de Troie du socialisme dans le camp capitaliste ou a-t-elle été un des rouages qui assurent le fonctionnement d'ensemble de l'économie capitaliste ?

La Sécurité sociale est née en fait d'un ensemble de forces convergentes sans qu'aucun des acteurs en ait vraiment conscience. Les syndicats pensaient l'arracher au grand patronat. Le grand patronat proclamait la faillite du libéralisme et mettait en avant le poids « écrasant » des charges qui pesaient sur l'entreprise mais, fondamentalement, aucune force en présence ne détenait la connaissance des fils de la toile qu'elle tissait.

« La naissance de nos institutions de Sécurité sociale, suggère H. Hatzfeld, serait moins l'effet d'une lente mais victorieuse poussée des forces ouvrières contre le régime capitaliste qu'un phénomène lié à l'évolution de notre société en passe de devenir une société industrielle. »

De toute façon, il faut bien constater que le capitalisme n'a pas été affecté par cette « victoire » ouvrière, bien au contraire. A l'époque où Maurice Thorez proclamait le dogme de la paupérisation absolue, la consommation des ménages ouvriers subissait des transformations spectaculaires. En vingt-six ans, de 1949 à 1974, le minimum vital triplait alors qu'il lui avait fallu 240 années pour connaître une telle progression.

Au cours des « trente glorieuses » chères à Jean Fourastié, la part de l'alimentation dans les budgets

ouvriers chutait de moitié et près de la moitié des ménages accédait à la propriété de leur habitation principale.

A partir de 1950 se met ainsi en place un « bon » Kondratiev marqué par le dynamisme des branches productrices de biens de consommation. Jusqu'à cette date, les gains de productivité, les révolutions techniques avaient été limités à quelques secteurs, biens d'équipement, énergie, transport. A partir de 1950, la modernisation de l'agriculture, l'industrialisation du bâtiment, l'essor des biens de consommation durables tendent à éliminer les déséquilibres des périodes antérieures.

Les échanges extérieurs qui avaient pris une telle importance dans le premier tiers du XX^e siècle ne jouent plus de rôle moteur. C'est la croissance du marché intérieur qui assure la dynamique du système.

Capable, comme le prétendait Kautsky contre Lénine, « d'élever la capacité de consommation » des masses, capable de consacrer une proportion plus grande de ses investissements au développement de son marché intérieur, le capitalisme fondait en fait sa survie sur la négociation d'un « contrat » de mariage dans lequel chaque conjoint faisait une partie du chemin.

D'un côté, le patronat renonçait aux taux de profit exceptionnels qu'il avait connus par le passé pour se contenter d'un taux de profit moyen, sans grandes oscillations mais propre à assurer la stabilité du « contrat ».

Pour leur part, les salariés, en échange d'une progression garantie de leur pouvoir d'achat, acceptaient une nouvelle organisation du travail plus « efficace », marquée par le développement du travail en équipes, l'intensification des cadences, la parcellisation des tâches. Comme le confie vers 1960 un jeune ouvrier à l'enquêteur qui le questionne : « Toute ma

vie est organisée et j'en suis prisonnier, je ne puis en sortir. Je n'ai plus qu'à attendre et recevoir les augmentations régulières et attendre la retraite. J'ai vingt-trois ans et ma femme en a vingt et un. On n'est pas vieux tous les deux mais on se sent déjà vieux. »

LA RUPTURE DU « CONTRAT »

C'est ce mariage amer qui, à la fin des années soixante, se désagrège pour amorcer une procédure de divorce. Dans l'ensemble des pays occidentaux, les jeunes générations accédant au travail ne semblent plus disposées à payer de leur liberté l'accession à la « société d'abondance ». A partir de 1967, une vague de grèves remet en cause les modalités du partage entre profits et salaires.

Taux de croissance annuel moyen du coût salarial unitaire (dans l'industrie manufacturière)

	France	Royaume-Uni	Italie	Japon	R.F.A.	États-Unis
Taux de change courant (en dollars)						
1950-1968	2,2	2,4	1,3	1,3	2,7	2,2
1968-1979	9,6	12,2	10,9	12,6	13,5	5,8
1973-1979	11,2	15,4	10,1	11,9	11,2	7,8
En monnaie nationale						
1950-1968	4,1	3,4	1,9	1,3	2,4	2,2
1968-1979	8,1	13,4	13,8	7,6	5,8	5,8
1973-1979	10,4	18,2	16,9	8,0	4,5	7,8

Source : La crise du système productif, I.N.S.E.E., *op. cit.*

La simultanéité des évolutions au sein des grandes puissances capitalistes est remarquable.

Non seulement la fin des années soixante voit une réduction massive des écarts de salaires entre ces

pays, mais encore la hausse rapide des rémunérations à partir de cette date renchérit les coûts salariaux en même temps qu'elle envenime les relations entre salaires et profits.

Cette lutte « à la loyale » s'accompagne plus insidieusement d'une « allergie au travail » propre à saper toute possibilité de vie commune. Sabotage, absentéisme, mobilité sont les symptômes de cette crise. A la General Motors, 5 % des travailleurs payés à l'heure sont absents sans motif. Le vendredi et le lundi, l'absentéisme monte à 10 %. Le *turn-over*, c'est-à-dire la mobilité volontaire, fait également des ravages. Chez Ford, en 1969, le taux des départs a été de 25 %, concentré essentiellement sur les plus jeunes ouvriers. Chez Chrysler, la moitié des O.S. ne reste pas plus de 90 jours dans l'entreprise. Certains quittent leurs postes, au milieu de la journée, sans aller chercher leur paie ! A l'American Telegraph and Telephon, le recrutement des employés devient pour la direction un véritable cauchemar. Il faut interviewer 2 millions de personnes par an pour recruter 250 000 travailleurs.

En France, quand on demande aux jeunes quels sont les facteurs de bonheur, 10 % seulement citent l'amour d'un métier. 70 % de ceux qui s'adressent à l'A.N.P.E. n'ont ni désirs ni ambitions précis et sont prêts à accepter n'importe quelle proposition. Comme l'écrit J. Rousselet, « ce n'est pas le travail qui a changé, ce sont les travailleurs qui ne sont plus les mêmes ».

En sapant l'un des piliers sur lesquels était fondée la croissance des « trente glorieuses », cette désaffection à l'égard du travail interpelle le capitalisme comme l'avait fait en son temps le sublimisme.

D'autre part, la révolution qui avait bouleversé les budgets et les consommations semble avoir épuisé ses vertus. Les achats d'ameublement, d'équipement

ménager, d'automobiles stagnent et ne semblent plus en mesure d'assurer la croissance. Les ménages français sont, à la limite, « suréquipés ». Nous entendons déjà les protestations des organisations ouvrières et des représentants du « quart monde », mais il faut bien constater qu'en la matière, l'on assiste de plus en plus à une consommation de renouvellement plus que de premier équipement.

Aux Etats-Unis, dès 1968, les taux d'équipement des ménages étaient les suivants : automobile : 111 % ; télévision : 98,5 % ; réfrigérateur : 99,8 % ; machine à laver : 94,8 % ; aspirateur : 93,1 % ; radio : 99,7 %.

En France, on a assisté en quinze ans à une très sensible réduction des inégalités de consommation.

C'est au niveau des dépenses culturelles et des vacances que les écarts sont les plus importants. Ce n'est plus dans la consommation que s'inscrivent les inégalités, mais dans les modes de vie.

Cette réduction des inégalités a été encore plus considérable à l'échelle internationale.

L'amplitude, c'est-à-dire l'écart entre la consommation la plus élevée et la consommation la plus modeste, qui était de 9,69 en 1950 entre les Etats-Unis et le Japon, s'est réduit à 2,16 en 1978 entre la R.F.A. et l'Italie. Cette uniformisation des modes de consommation à l'échelle des pays développés s'est accompagnée d'un bouleversement des valeurs qui perturbe les publicitaires et les contraint à élaborer de nouvelles stratégies.

Les critiques formulées contre la société de consommation ont pénétré de larges couches de la population. Le retour à l'artisanat, à l'objet personnalisé, aux vêtements dépareillés ne sont pas seulement des luxes de riches. Ils traduisent, chez les jeunes surtout, un refus de la « norme ». Les consommations qui, dans les années cinquante et soixante,

avaient fondé les hiérarchies sociales s'estompent au profit des comportements culturels. La manière d'être devient plus importante que la quantité d'objets consommés.

La reconquête des centres villes par les classes aisées illustre bien la rupture du « contrat ». Réhabilitant les logements anciens, elle essouffle l'industrie du bâtiment. Rendant inutile la seconde voiture, elle inquiète l'industrie automobile.

Volume des investissements des entreprises par branche
Taux de croissance annuel moyen (%)

	1959-1963	1963-1969	1969-1973
Viande et produits laitiers	9,1	8,8	1,8
Autres produits agricoles alimentaires	9	9	1,4
Matériaux de construction	18,8	8,7	6,3
Automobile	8,9	11,5	2,9
Textile, habillement	13,1	1,9	0,7

Toutes les valeurs qui avaient fondé la reproduction du système économique pendant le « bon » Kondratiev se désagrègent donc à partir de la fin des années soixante et la diffusion de ces nouveaux comportements ne se limite pas aux jeunes générations. « La catégorie des 25-30 ans apparemment mieux intégrée et bénéficiant d'emplois stables, constate Roger Sue, conteste de plus en plus la primauté du travail dans leur vie au profit de ces nouvelles valeurs. De plus en plus nombreux sont ceux qui, revenus des idéologies qui avaient façonné leur comportement, à commencer par l'idéologie du travail, se mettent à la recherche d'un nouveau sens à donner à leur vie. »

Et comme ces comportements privilégient le loisir sur l'ostentation, le culturel sur le statut social,

la santé sur le transport, l'esthétique sur l'équipement, c'est un déséquilibre grandissant qui s'instaure entre les capacités de production et les possibilités d'absorption du marché. Si l'austérité avait provoqué le retournement de la fin des années vingt, c'est l'excès de « jouissance » qui semble provoquer celui de la fin des années soixante.

C'est du moins ce que laissent à penser les statistiques de consommation des ménages de 1959 à 1973.

La période 1969-1973 qui précède le « coup d'Etat » pétrolier voit s'accentuer le recul relatif des dépenses alimentaires. En 1973, elles ne représentent plus que 25 % de la consommation des ménages contre 34,5 % en 1959.

Le recul de la consommation dans le domaine de l'habillement est également spectaculaire.

La construction automobile et les secteurs qui lui sont liés, fonderie, travail des métaux, réparation et commerce automobiles s'essoufflent et la chute brutale, après 1973, entérine une évolution qui lui est antérieure.

Les investissements des entreprises ne pouvaient manquer d'être affectés par ces mutations.

En dehors des entreprises productrices de services qui accroissent régulièrement leurs investissements de 1959 à 1973, le recul est spectaculaire dans le domaine des industries alimentaires (I.A.A.), du bâtiment, du textile et de la construction automobile.

Le « choc pétrolier » n'a donc fait que révéler l'ampleur de ces mutations. La croissance « glorieuse » provoquée à partir de 1950 par l'urbanisation accélérée, par l'appétit de biens de consommation durables : automobiles, matériels électroménagers, radio, télévision, par la modernisation de l'agriculture et le développement des industries agro-alimentaires, s'est progressivement enrayée à partir de la fin

des années soixante, non seulement en France, mais aussi dans les autres pays industrialisés.

Pour la plupart des biens durables, les taux d'équipement atteints en 1973 sont tels que la demande ne peut plus être qu'une demande de renouvellement qui peut être différée si les modèles de consommation, si les comportements culturels se modifient comme cela semble le cas.

Les taux d'équipement des ménages en biens durables
(en %)

	1960	1963	1969	1973	1980
Automobile.....	30,4	37,5	52,8	61,5	69,5
Télévision	12,6	26,2	62,6	78,5	89,5
Réfrigérateur	24,8	39,7	72,4	85,2	95,0
Machine à laver	24,0	30,6	50,1	65,1	78,9
Lave-vaisselle				4,5	15,3
Congélateur				7,4	25,8
Télévision couleur				5,8	40,4
Téléphone.....		9,3	14,6	21,3	61,8

Source : E. Join-Lambert : « L'équipement des ménages en biens durables au début de 1980 », *Collections de l'I.N.S.E.E.*, M. 88.

A partir de 1970, la jouissance se détache irrémédiablement du capital.

VI

VIVE LA CRISE !

Depuis le début des années 1970, nous sommes donc plongés, c'est notre hypothèse, dans un « mauvais » Kondratiev, le troisième depuis un siècle. Pour le meilleur ou pour le pire ? Pour le meilleur assurément puisque, à l'aune de l'histoire, ces phases dépressives ont été également les plus créatives.

Dans la première, interpellé par la « débilité de la race » et le sublimisme, le capitalisme met en place un réseau d'institutions propre à discipliner le prolétariat aux exigences de l'ordre industriel. D'un autre côté, l'arrêt de la construction des chemins de fer et des profits qu'elle avait suscités imposent au capital la recherche de technologies nouvelles. C'est au cours de cette phase que se développe la fabrication de l'acier, que prend son essor la chimie organique, que s'invente le moteur à combustion interne, que se découvrent de nouvelles énergies, l'électricité et le pétrole.

Dans le second « mauvais » Kondratiev, épuisé par l'étroitesse de son marché intérieur et la conquête aléatoire de débouchés externes, le capitalisme, pressé par le mouvement ouvrier, met en place une société moins austère, la société du « *five dollars day* » qu'H. Ford inaugure le 1er janvier 1914 en

portant le salaire minimum payé aux ouvriers de ses usines à 5 dollars par jour alors qu'à cette date, les ouvriers américains de l'automobile ne percevaient guère que 2 à 3 dollars selon leur qualification.

Alors qu'en 1913, pour ajouter 100 travailleurs au personnel de l'usine, la compagnie devait en embaucher 963 tant était élevé le taux de *turn-over,* en 1914, de longues files d'attente se forment devant les bureaux d'embauche de la Ford Motor Company. Dès 1929, sur 100 familles ouvrières de Detroit, 47 possèdent une automobile, 98 un fer électrique, 76 une machine à coudre, 51 une machine à laver, 49 un phonographe, 36 une radio et 21 un aspirateur.

En France, le très conservateur Tardieu met au point en 1928 un système d'assurances sociales. Les dépenses sociales de l'Etat qui s'élevaient entre 1925 et 1929 à 5,9 % du produit physique passent à 14,9 % entre 1930 et 1934, et à 14,6 % entre 1935 et 1938. La paupérisation, c'est-à-dire le mouvement historique qui condamnait les prolétaires à une misère et une insécurité croissantes, est enrayée. Dans le premier « mauvais » Kondratiev, les travailleurs avaient conquis et obtenu le droit d'être éduqués, reposés, syndiqués. Dans le second, ils obtiennent la possibilité de consommer.

Nous sommes entrés depuis maintenant douze ans dans une troisième phase B. Que va-t-il se passer de sympathique ? Quelles seront les transformations décisives propres à relancer la croissance ? Mais quelle sera au juste cette croissance ? Quels seront les nouveaux marchés ? Quel sera le nouveau système de valeurs ?

Nous pourrions conclure sur ces interrogations en nous abritant derrière notre discipline. L'Histoire n'est-elle pas connaissance du passé ? Aux sociolo-

gues, aux économistes, aux politologues de répondre à ces questions.

Ce serait trop facile et, à la limite, malhonnête. Le présent est déjà du passé et les évolutions en cours peuvent déjà susciter les hypothèses. Celle que nous formulons peut se résumer ainsi. Quand le « mauvais » Kondratiev s'achèvera, le prolétaire aura acquis un nouveau droit, « le droit à la paresse ». Il pourra consommer une nouvelle marchandise, le temps libre.

Cette hypothèse n'est pas originale. De nombreux auteurs l'ont déjà avancée. Dans un ouvrage intitulé, *Vers une société du temps libre ?,* Roger Sue a déjà dressé ce constat : « Le travail, c'était une place dans la société, un statut social, un style de vie bien déterminé, un avenir tracé. Le système, s'il n'est pas mort, est moribond. Les chômeurs sont-ils encore des marginaux quand plus de deux millions de personnes sont sans travail ? Le chômage partiel est-il marginal ? Les travailleurs temporaires sont-ils des marginaux ? Le travail précaire est-il encore un fait marginal ? L'augmentation du *turn-over* est-elle si marginale que cela ? »

Mais les « marginaux » sont déjà une majorité. Le travail qui représentait près de 25 % de l'ensemble du temps de vie en 1900 n'en occupe plus à présent que 11 %. En 1880, un Français qui vivait 75 ans, ce qui était rare, travaillait 220 000 heures dans sa vie ; en 1946, 110 000 ; en 1975, 82 000. Le travail n'est plus ou ne devrait plus être qu'une petite portion de notre existence.

C'est déjà le cas pour les enseignants, malgré leurs protestations, pour les militaires, pour les demoiselles des postes, pour les cadres d'entreprise mobilisés dans les « séminaires » et les « conférences de direction ». La Saint-Lundi, dans les sièges sociaux, a toujours ses adeptes. D'après un sondage

publié par le journal *L'Equipe,* parmi les hommes qui ont regardé les matchs du Mundial commençant à *17 heures 15, 81 % l'ont fait de chez eux...*

Seuls les écoliers sont encore soumis aux rythmes inhumains des « bagnes » scolaires.

Entre 1936 et 1980, la productivité a été multipliée par quatre, c'est-à-dire qu'il faut en moyenne quatre fois moins de temps pour produire la même quantité de marchandises, mais la durée du travail reste fixée à 40 heures par semaine, 39 depuis peu !

Mesure dérisoire quand l'accélération des techniques permettrait, on le sait, de diminuer considérablement le nombre d'emplois. La robotique, l'informatique, la bureautique pourraient entraîner des suppressions d'emploi sans aucune mesure avec ce que nous connaissons aujourd'hui. Faut-il s'en inquiéter ? Faut-il vouloir donner du travail à tous ? Pourquoi vouloir retarder un processus inéluctable ? Pourquoi vouloir attendre de l'emploi la solution à la crise économique, alors qu'à la fin du siècle le temps de travail ne représentera plus que 10 % seulement d'un cycle de vie moyen ?

Ne peut-on concevoir une société où les rapports sociaux, où les aspirations, où les échanges, où les marchés mêmes s'articuleront autour des 90 % restant ?

Déjà, ce qu'on appelle l' « économie informelle » : le bricolage, les échanges mutuels de services, le volontariat au sein d'associations représenterait 25 % du revenu national en Italie et 40 % aux Etats-Unis !

Chacun sent bien que la course effrénée à un statut social supérieur, à une meilleure rémunération ne vaut peut-être pas les sacrifices qu'elle provoque : 55 % des Français préfèrent déjà plus de temps libre à une augmentation de salaire.

Vive la crise puisque, en réduisant les hiérarchies

de salaires, elle accélère cette prise de conscience ! Vive la crise puisque, en multipliant les entreprises de travail temporaire, elle suscite de la part de ses victimes une véritable allergie au travail ! Vive la crise puisque, en multipliant les chômeurs, elle atténue le traumatisme d'une situation considérée de plus en plus comme une fatalité sur laquelle sa victime n'a que peu de responsabilité ! Vive la crise puisque la dévalorisation des postes de travail ne peut manquer de dévaloriser le travail lui-même !

Le comportement des jeunes qui connaîtront le « bon » Kondratiev nous permet peut-être d'en dessiner ses structures. Pour la majorité d'entre eux, le travail n'est déjà plus qu'un « job » tout juste bon à fournir le nécessaire gagne-pain. Pour eux, l'école qui se donne encore pour seule mission de les préparer aux contraintes d'horaires, aux contraintes hiérarchiques, aux disciplines de l' « impératif industriel » n'est déjà plus qu'une immense supercherie.

Ne sont-ils pas les témoins d'une société où l'impératif ne sera plus « à chacun selon ses besoins », mais « à chacun selon son rythme » ? Il faudra bien toute la durée d'un « mauvais » Kondratiev pour réaliser cette utopie.

VII

A-T-ON TOUT DIT SUR L'INFLATION ?

En 1922, l'ancien ministre des Finances François Marsal affirmait à la fin de la Semaine de la Monnaie : « Tout a été dit sur l'inflation... Il serait superflu d'en instruire le procès. » Et les économistes, les hommes politiques, les banquiers et les industriels qui l'écoutaient décidaient d'unir « leurs efforts pour s'opposer à tout nouveau recours à l'inflation ».

En 1951, le directeur général de l'I.N.S.E.E., préfaçant un numéro d'*Etudes et Conjoncture* consacré à « La France et l'Inflation », faisait pourtant ce constat (qui commence d'ailleurs par une erreur) : « Depuis plus de trente ans la France vit dans l'inflation. Pour le Français parvenu aujourd'hui au sommet des carrières industrielles, financières, politiques, administratives, la référence normale est l'inflation. Quand sa mémoire essaie de revivre son passé d'homme adulte, le souvenir qui se présente est celui de la monnaie qui fuit. Ce mal économique qui a pris pour le monde, à divers moments, la forme de crises aiguës mais limitées dans le temps, ou a évolué à un rythme lent, est devenu dans notre pays un mal permanent. » Et ce *mal* a continué à sévir sans relâche jusqu'à nos jours, se développant même de plus belle au cours de la dernière décennie.

Aussi l'inflation a été l'objet en France depuis longtemps d'innombrables études. On publie continuellement des livres nouveaux qui en traitent, et il est difficile de trouver le numéro d'une revue économique ou d'un périodique financier qui n'en parle pas. Il y a eu tant et tant d'écrits sur ce sujet que malgré les ressources des fichiers informatisés nul ne saurait prétendre en établir une bibliographie exhaustive.

Mais il n'est pas nécessaire d'être un peu spécialiste de l'économie pour baigner au milieu de considérations diverses sur l'inflation. Qu'ils écoutent la radio, qu'ils regardent les informations à la télévision ou qu'ils lisent leur journal, les Français la rencontrent inévitablement. C'est d'elle que parlent les experts des organismes internationaux (Communautés européennes, F.M.I., O.C.D.E., etc.), les porte-parole du patronat, les responsables syndicaux, et aussi les hommes qui nous gouvernent. Ainsi le gouvernement Barre affirmait constamment depuis 1976 que son objectif privilégié était la réduction de l'inflation. Et maintenant, quoiqu'ils aient obtenu en ce domaine de médiocres résultats, les dirigeants de la droite accusent la gauche de ne pas s'en prendre efficacement à l'inflation, et même de la relancer. A gauche, on a fait un moment comme si on pouvait oublier le problème de la lutte contre l'inflation. Ce thème ne tenait qu'une place relativement discrète dans le programme électoral de François Mitterrand, et le gouvernement Mauroy en a d'abord fort peu parlé, car il avait donné la priorité à d'autres objectifs, la lutte contre le chômage et la relance de la croissance. Mais depuis la dévaluation du 12 juin 1982, la stratégie du gouvernement Mauroy s'est modifiée : l'inflation est brutalement redevenue la préoccupation dominante des ministres, et presque leur obsession. En quelques semaines, les chômeurs

ont appris qu'il n'y avait rien de plus inflationniste que leur situation, les consommateurs (et particulièrement les Français en vacances au bord de la mer) ont été appelés à se mobiliser contre l'inflation, et c'est pour la briser qu'on a exigé pendant trois mois des chefs d'entreprises le blocage de leurs prix de vente, et des salariés le blocage de leurs rémunérations. Depuis, l'inflation n'a pas cessé d'être à l'ordre du jour...

Ces propos inlassablement ressassés ont fait entrer le terme d'inflation dans notre langage courant. Nous sommes habitués à le voir affublé de qualificatifs imagés ou barbares, et on nous fait accepter l'emploi de quelques dérivés, dont certains pourraient prendre place parmi les plus ravissants exemples du jargon économique : l'hyperinflation, la désinflation, reflater, inflationniste, inflatoire, etc. Et le mot est devenu tellement à la mode que les médias s'en servent à tout propos, et souvent hors de propos : tandis que les chroniqueurs politiques parlent de « l'inflation du domaine réservé du président de la République » ou de « l'inflation de la discussion budgétaire », un journaliste sportif se plaint de « l'inflation des tournois de tennis »...

Mais qu'est-ce donc, au fait, que l'inflation ? Entourés par un halo de mots qui tendent à nous conditionner, accablés de chiffres et abreuvés d'informations peu claires qui s'entrelacent avec d'incessantes promesses rarement tenues jusqu'à ce jour, nous ne prenons pas le temps de réfléchir un peu sur ce phénomène, avec lequel nous vivons constamment et dont on nous parle sans cesse. Pour pouvoir juger un peu de la valeur de tout ce qu'on nous raconte à ce sujet, il faut pourtant se mettre d'accord sur le sens de ce mot.

EN QUÊTE D'UNE DÉFINITION...

Le précieux numéro des *Cahiers français* consacré à « L'Inflation », en 1978, commence par un aveu en forme de regret : l'inflation reste pour nous une inconnue, car le mot est mal défini. Pourtant, « comme il aurait été souhaitable de pouvoir expliciter, au seuil de ce cahier, ce qu'est l'inflation, et de construire les développements ultérieurs en s'appuyant sur la définition retenue ! Cette faculté nous est refusée pour l'inflation, le mot étant trop imprécis... Si l'on savait exactement ce qu'est l'inflation, on en parlerait moins souvent et l'on agirait avec plus de vigueur à son encontre. »

Les économistes, qui considèrent souvent que ce phénomène « constitue en ce moment le problème économique et social le plus important de notre pays » (Jean Marczewski), nous ont pourtant proposé une gamme inépuisable de définitions dont voici quelques échantillons.

Pour les uns, l'inflation est un phénomène essentiellement monétaire : c'est « la dépréciation de la monnaie » (ou l'augmentation du prix des produits exprimé en termes de monnaie) ; or « la monnaie ne peut se déprécier que dans la mesure où l'offre de monnaie croît trop rapidement par rapport à la demande » : l'inflation est donc une création de monnaie excessive. Pour d'autres, qui se situent sur le terrain des échanges réels, l'inflation est un déséquilibre flagrant entre l'offre de produits et la demande de produits, elle est due à un excès de l'offre sur la demande. Ces deux types de définition peuvent être réunis en une sorte de synthèse : ainsi, pour J. Marczewski, « il y a inflation lorsque le débit des flux monétaires augmente par rapport à celui des flux réels, composés de biens et de services ».

Les économistes marxistes avancent aussi leurs définitions de l'inflation. Elles sont parfois proches des précédentes, ainsi le Centre d'Etudes et de Recherches marxistes, dans son *Dictionnaire économique et social,* voit en l'inflation « un procès économico-monétaire qui consiste dans un écart croissant entre la monnaie en circulation et la somme des biens et des services achetables et qui s'exprime par une hausse cumulative des prix ».

D'autres marxistes associent d'entrée de jeu l'inflation aux contradictions du capitalisme (en particulier à la « loi » de la baisse tendancielle du taux de profit), et au rôle des monopoles et de l'Etat dans le capitalisme de notre époque. Enfin Suzanne de Brunhoff propose de voir dans l'inflation « un des effets des conditions de [la] propre domination économique et politique [du capitalisme], induit par des besoins sans limite de financement destiné à accroître le profit en transgressant autant qu'il est possible toute loi de la valeur... ».

Quel que soit leur intérêt, ces formules destinées à éclairer la notion d'inflation présentent, à des degrés divers, de sérieux inconvénients : elles emploient des termes dont le sens n'est pas évident pour des non-spécialistes, alors que l'inflation doit être comprise du plus grand nombre, puisque nous sommes tous concernés ; elles impliquent souvent un jugement de valeur, l'inflation étant a priori considérée comme anormale ou comme liée à un système économique condamné, et surtout elles proposent par elles-mêmes, implicitement ou explicitement, une explication du phénomène. Dès lors qu'il existe entre les économistes de profondes divergences à propos des causes de l'inflation, de telles définitions ne peuvent servir de terrain d'entente et de base de départ.

Plutôt que de chercher d'emblée à interpréter et

à expliquer, restons-en modestement (comme le font certains économistes) au stade de l'observation et de la description concrète, et cherchons à déceler les symptômes caractéristiques par lesquels se manifeste ce phénomène.

L'inflation apparaît alors comme un gonflement (c'est d'ailleurs ce qu'indique son étymologie, puisque le mot vient du verbe latin *inflare,* qui signifie enfler, gonfler), qui affecte tout particulièrement le niveau général des prix. Au moins dans une économie de marché, l'inflation, c'est la hausse de l'ensemble des prix. On retrouve ici l'acception la plus courante du mot, qui est à peu près admise par tous (même si certains économistes en contestent le bien-fondé, pour montrer qu'il peut exister aussi des tensions inflationnistes avec des prix stables, quand ceux-ci sont bloqués ou fixés par l'Etat).

Mais cette définition trop partielle doit être complétée par d'autres signes indicatifs qui précisent le signalement. L'inflation, c'est aussi le gonflement de l'ensemble des revenus nominaux, exprimés en « francs courants » (c'est-à-dire en francs de tous les jours), et c'est également un gonflement, plus important que la progression en volume du produit national brut, de la masse monétaire, qui comprend tous les moyens de paiement dont disposent les Français (pièces, billets, dépôts dans les banques et aux Chèques postaux...).

Pour révéler une situation d'inflation, il faut que cette hausse des trois ensembles ne soit pas purement éphémère, qu'elle dure quelque temps (un an, au moins ?). Enfin cette triple croissance a ceci de remarquable qu'elle ne s'effectue pas de façon homogène : ainsi les prix augmentent tous, ou presque tous, mais ils montent à des vitesses fort variables les uns des autres (et il en est de même pour les différents types de revenus ou pour les différentes formes de

Évolution des prix de détail en France de 1957 à 1975

(Écart en % par rapport à l'indice d'ensemble)

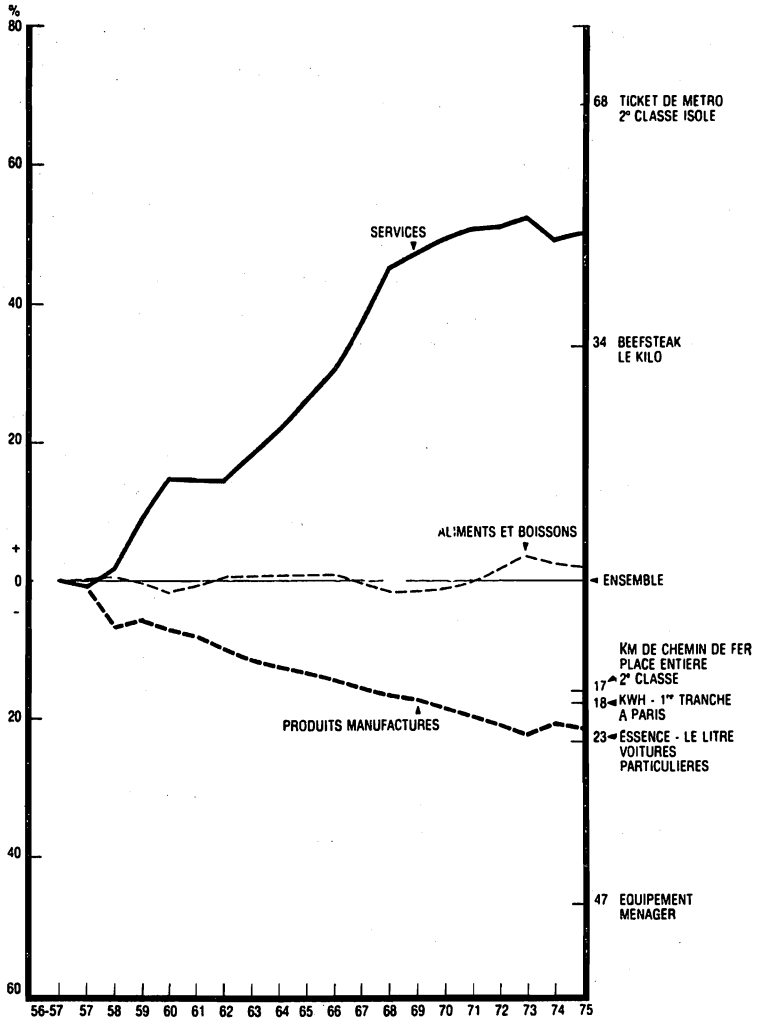

Source : « L'inflation », *Cahiers français,* 1978.

monnaies). C'est ce qu'on appelle « la désorganisation des prix relatifs ». Aussi si l'on voulait revenir sur la création du franc lourd, décidée par le général de Gaulle au début de la V^e^ République, pour restaurer comme unité monétaire l'ancien franc, notre actuel centime, il suffirait de multiplier par cent tous les prix, mais une telle multiplication ne provoquerait par elle-même aucune inflation.

Ainsi, suivant de fort près la définition utilisée par exemple par l'historien économiste Jean Bouvier, nous dirons qu'il y a inflation quand se produit *un gonflement non éphémère et non homogène du niveau général des prix, de l'ensemble des revenus et de la masse monétaire.*

Une comparaison de ces trois grandeurs en France, en 1913 et en 1982 (mesurées en francs de 1913 et en centimes de 1982, pour effacer l'effet de la création du franc lourd), révèle l'ampleur considérable des « gonflements ». Le coût de la vie a été multiplié par mille au moins, la masse des disponibilités monétaires par quatre ou cinq mille, et le revenu national par tête de la population active par plus de six mille. On voit ainsi à quel point l'économie de la France et la vie de ses habitants ont dû être touchées par une inflation d'une telle ampleur. Mais ces chiffres ne sont que de grossières approximations.

DES THERMOMÈTRES PEU SÛRS...

Il est fort délicat de mesurer l'inflation et son intensité, surtout au cours d'une période longue, car les grandeurs dont les fluctuations devraient permettre d'apprécier le phénomène inflationniste sont en fait très complexes et difficiles à cerner précisément, et leur nature même change avec le temps.

En fait, c'est au terme d'une série de choix plus

ou moins arbitraires que l'on a obtenu un instrument de mesure de l'inflation qui n'a qu'une valeur toute relative. Tout d'abord, on ne retient par commodité qu'un seul des trois indicateurs de l'inflation, les prix. D'ailleurs le mouvement des prix ne peut être révélateur des pressions inflationnistes qui s'exercent sur l'économie que si les prix sont libres ; en période de blocage, il traduit plutôt le degré d'efficacité de la réglementation gouvernementale. Ensuite on peut hésiter sur les prix à considérer, car il existe des types de prix différents, qui n'évoluent pas de manière identique : il y a les prix à la production (ou prix de gros), les prix à la consommation (ou prix de détail), ou encore le coût de la vie, qui est une notion en apparence toute simple, mais très difficile à traduire de façon statistique. Quand on compare, comme on le fait souvent, les hausses des prix en France et en Allemagne chaque mois, c'est pour mesurer la différence d'inflation entre les deux pays (ce qu'on appelle sans doute pour faire plus savant leur « différentiel » d'inflation), et ceci dans l'idée d'apprécier l'impact qu'elle aura sur la balance commerciale entre les deux pays. Il semblerait donc logique de comparer dans cette perspective l'évolution des prix de gros, ou mieux des prix à l'exportation, et non pas l'indice des prix de détail...

Pourtant, pour apprécier ce qu'on appelle notre taux d'inflation, on s'intéresse le plus souvent à un seul des nombreux indices des prix que publie l'I.N.S.E.E., « l'indice mensuel des prix à la consommation des ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier ». Or il a fallu résoudre toute une série de problèmes pour confectionner cet indice.

On a d'abord retenu le plus grand nombre possible de biens et de services qui entrent normalement dans la consommation des ménages ci-dessus

définis. Des progrès constants ont été accomplis, depuis le premier indice des prix de détail publié en France, à compter de 1914, qui ne portait que sur 13 articles. L'indice actuel couvre un bon millier de « variétés » de produits, qui sont réparties en 295 postes. Ainsi le poste « Jeux et Jouets » regroupe une quinzaine de « variétés », et il y a par exemple une « variété » correspondant à « la poupée » et une autre à « l'automobile miniature ».

Les prix de tous ces produits étant les objets à observer, il faut ensuite déterminer le lieu et le temps de chaque relevé : on a constitué à cette fin un échantillon des points de vente et fixé une fréquence des observations qui permet de les étaler, si nécessaire, sur l'ensemble du mois, en entourant toutes ces décisions d'un minimum de secret pour que les prix notés soient véridiques et qu'ils ne se trouvent pas modifiés par le seul fait d'être soumis à l'observation.

On dispose finalement chaque mois de 180 000 prix relevés, qu'il reste à exploiter. En prenant pour base l'année 1970, à laquelle on attribue donc le nombre-indice 100, on calcule des indices détaillés des prix des diverses catégories de produits, et la synthèse de tous ces indices fournit un indice global. Cet indice est pondéré, c'est-à-dire que les calculs en cascade qui y conduisent sont effectués de façon à ce que l'impact sur l'ensemble de chaque variété ou de chaque poste exprime fidèlement sa part relative au sein des dépenses de consommation des ménages couverts par l'indice : c'est ici qu'interviennent les « coefficients de pondération ». Ainsi en 1976 le poste « Jeux et Jouets » avait un coefficient de pondération de 87 sur 10 000, parce qu'il représentait alors 0,87 % du budget des dépenses de consommation de la population considérée, et il devait donc peser dans la même proportion sur l'évolution de l'indice des 295 articles.

C'est justement sur l'importance relative à accorder à chaque composante dans la construction de cet indice qu'ont porté les critiques les plus vives de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Il y a dix ans, lors d'une mémorable passe d'armes, les syndicats ont reproché en particulier à l'I.N.S.E.E. de minimiser l'importance du poste « Loyers ». Décidant en effet d'exclure du champ de ses observations « l'autoconsommation en logement », l'I.N.S.E.E. n'a pas pris en compte le coût du logement pour les ménages propriétaires de leur habitation. Partant d'une moyenne entre la situation des Français qui paient des loyers (d'un coût par ailleurs fort variable) et les autres, il obtient pour ce poste une pondération très faible, qui était de 4, 65 % en 1976, puis de 7,55 % en 1978. De tels chiffres ont bien sûr de quoi étonner les ménages de locataires, qui consacrent très souvent à leurs loyers une part très supérieure de leur budget.

Les syndicats en sont ainsi venus à calculer leurs propres indices, en prenant pour base la structure des dépenses de consommation des catégories sociales dont ils défendent les intérêts ; ainsi la C.G.T. s'est référée à une « population » comprenant les ménages ouvriers de quatre personnes pour établir un indice des prix représentant plus fidèlement selon elle la consommation ouvrière. L'indice de la C.G.T. a dès lors suivi un cours souvent assez différent de celui de l'I.N.S.E.E., faisant apparaître certaines années des hausses sensiblement plus fortes que les chiffres officiels, ainsi 9,5 % en 1971, au lieu de 6 %, et 11,5 % au lieu de 8,9 % en 1973.

En octobre 1982, sur la même base de 100 correspondant aux prix de 1970, l'indice de la C.G.T. en est à 428, et celui de l'I.N.S.E.E. à 322...

Par-delà cette querelle des indices, il faut admettre que toute pondération résultant d'enquêtes sur la consommation moyenne d'un ensemble de ménages

ayant en fait des structures de dépenses très différentes ne saurait décrire la situation exacte de chacun d'eux face à une hausse par définition hétérogène des prix. Un couple sans enfant, qui n'achète pas de « Jeux et Jouets », est évidemment insensible à un relèvement du prix des produits qui composent ce poste, alors que ce renchérissement touche directement le budget de parents ayant de nombreux enfants qu'ils sont soucieux de gâter. Chacun de nous a sa propre structure de consommation, et s'il veut obtenir un indice de la hausse des prix qui le concerne vraiment, ou son propre taux d'inflation, il lui faudrait noter tout ce qu'il paie pour ses achats, établir ses coefficients de pondération particuliers, et faire pour son propre compte les mêmes calculs que les statisticiens de l'I.N.S.E.E.

La construction d'un indice général de l'évolution des prix se heurte à d'autres difficultés, dues au temps qui, en passant, affecte sensiblement la valeur des choix initiaux, de trois façons principalement.

L'indice risque d'abord de vieillir parce que la répartition des consommations qui sert à établir les coefficients de pondération évolue, en fonction de l'accroissement des revenus, des campagnes publicitaires, et de la naissance de nouveaux besoins, ce qui pousse à élargir la gamme des produits. Par suite, la part relative des secteurs de dépenses traditionnels décline : ainsi l'alimentation constituait encore 45 % du panier de la ménagère en 1962, selon l'I.N.S.E.E., 31,5 % seulement en 1970, et 25,5 % actuellement. Les statisticiens parent à la difficulté en remettant à jour annuellement leurs pondérations...

Par ailleurs, les produits dont ils examinent les prix ne forment pas un ensemble stable, donc comparable à des dates différentes, car leur nombre et leur nature évoluent sans cesse. Des biens et des services

nouveaux apparaissant sur le marché, se substituant à d'autres ou s'y ajoutant. Parmi les « articles électro-acoustiques », les téléviseurs ont rejoint depuis long-temps les radios, puis (en 1973 dans l'indice de l'I.N.S.E.E.) les postes couleur ont pris place à côté des postes en noir et blanc, et il faut maintenant introduire d'autres appareils comme les magnéto-scopes ou les walkman. Les microprocesseurs ou les ordinateurs familiaux devront bientôt entrer dans l'indice... Or, chaque fois qu'un produit nouveau y apparaît, il est par définition impossible de comparer son prix actuel au prix de base qu'il aurait eu... avant d'être connu, en 1970 par exemple. Grâce à leur ingéniosité sans limite, les statisticiens ont pourtant une fois encore trouvé des moyens pour tourner *à peu près* la difficulté.

Mais il en est une autre, plus ardue sans doute : la qualité même des produits varie d'année en année, en raison des progrès techniques ou du désir des entreprises de présenter à leurs clients des objets plus attrayants. Aussi arrive-t-il qu'à quelques années de distance des articles, qui continuent à porter le même nom, correspondent en fait à des réalités sensible-ment différentes. La position des autorités officielles est sur ce point arrêtée depuis assez longtemps. Ainsi Valéry Giscard d'Estaing, qui était alors ministre des Finances, remarquait en 1970 : « La qualité, la pré-sentation et le service après vente s'améliorent pour de nombreux produits, ce qui entraîne un accroisse-ment de leur valeur. » Il en concluait qu'une partie des hausses de prix observées n'était en fait que la contrepartie d'une meilleure qualité. Des réflexions de cet ordre ont conduit l'I.N.S.E.E à tenir compte des améliorations de qualité qu'elle constate. Si par exemple le prix d'une voiture a augmenté, mais si dans le même temps les caractéristiques du modèle nouveau font apparaître un progrès du confort, une

moindre consommation d'essence ou un entretien moins dispendieux, l'Institut de la Statistique peut très bien, dans le calcul de son indice, corriger le prix relevé, et faire comme si ce prix était demeuré stable ou même comme s'il avait baissé. Cette position, apparemment très logique, s'avère à certains égards contestable (et elle a été très contestée par les syndicats). Certaines des « améliorations » prises en compte ne sont en effet que la présentation d'un produit en réalité inchangé sous une forme nouvelle, destinée justement à « justifier » une hausse sans fondement effectif. Et même quand la qualité a bien été améliorée, le bien ancien a disparu du marché, si bien que le consommateur s'est trouvé en définitive obligé d'acheter un article plus cher. Enfin il serait juste de prendre également en compte l'incontestable dégradation de la qualité de beaucoup de biens proposés aux consommateurs. Chacun sait que les appareils électroménagers ont dans l'ensemble une « durée de vie » plus courte qu'auparavant, ce qui contraint à les remplacer plus souvent, ou qu'un rôti de veau du même poids n'a plus, une fois cuit, ni le même volume, ni la même saveur qu'autrefois...

L'inévitable imperfection des solutions adoptées par les statisticiens n'a qu'une incidence limitée quand on compare l'indice général des prix à un mois ou même à un an de distance. Mais dès qu'on veut mener une comparaison à moyen ou à long terme, il ne donne plus qu'une vue très imparfaite de ce qu'a pu être réellement la hausse globale des prix.

Il est excessif de dire que l'indice des prix de détail est « faux », et il faut reconnaître à l'I.N.S.E.E. le mérite de perfectionner constamment ses méthodes et d'enrichir son arsenal scientifique, pour fournir une « mesure objective des prix »... autant qu'il est possible. Mais, et ses dirigeants le disent avec honnêteté, cet instrument « n'a pas

atteint un stade de perfection achevée ». Et jamais il ne sera totalement fiable, puisqu'il est le résultat d'une construction complexe, et d'une série de choix et de conventions. On ne peut donc espérer en tirer qu'une certaine idée, plus ou moins approximative, du mouvement des prix.

LA HAUSSE DES PRIX SOUS-ESTIME PEUT-ÊTRE L'INFLATION...

Et pour obtenir de cet instrument statistique imparfait une mesure de l'inflation proprement dite, il n'est pas de mode d'emploi indiscutable. Nous avons seulement pris l'habitude d'identifier le rythme de l'inflation au pourcentage de hausse de l'indice des prix. Quand ceux-ci montent de 10 % en un an, on en conclut que le taux d'inflation est de 10 % et qu'on est entré dans ce qu'on appelle l'inflation à deux chiffres. Mais les thermomètres qui mesurent la température en degrés centigrades ont un niveau de référence solide, le degré 0, qui est défini objectivement par la température où la glace se met à fondre. Apparemment, on procède de même en mesurant l'intensité de l'inflation par rapport à la stabilité des prix, ou « leur degré zéro ». En se référant ainsi au niveau de départ des prix et en décidant que tout pourcentage de hausse est un point d'inflation, on fait un choix commode, mais qu'aucun raisonnement ne permet d'étayer. En fait, on obéit à un présupposé arbitraire dont on n'a même pas conscience, on admet implicitement que la stabilité générale et absolue des prix définit un état normal, et qu'au-dessus commence l'inflation.

Or il est de nombreux économistes qui établissent la norme à partir de laquelle il y a inflation à 2,3 ou 4 %. Si on les suit, une hausse des prix de 10 % ne

signifie en définitive que de 6 à 8 points de maladie. Mais surtout, si on regarde le mouvement des prix de gros du siècle passé, alors que l'inflation n'avait pas d'existence, dit-on, et qu'elle n'avait même pas de nom, on est en droit de penser que dans une économie vraiment sans inflation la tendance des prix devrait être à la baisse, en raison des gains de productivité qui agissent dans le sens de la déflation. En ce cas, une hausse des prix de 10 %, coïncidant avec un gain de productivité de 3 à 5 %, représente une inflation réelle de 13 à 15 points. En acceptant ce point de vue, on est amené à majorer considérablement l'intensité de l'inflation qui règne en France depuis longtemps, et pourtant cette inflation apparaissait déjà bien forte. Pour en prendre toute la mesure, il faudrait additionner ce dont les prix ont réellement monté et ce dont ils auraient dû baisser par le seul effet des progrès de la productivité...

Acceptons malgré tout l'indice des prix comme un appareil de mesure approximatif de l'inflation et admettons la façon discutable dont on en use. Les questions que soulève l'inflation et tout ce qu'on raconte sur elle ne sont pas résolues pour autant.

VIII

UN MAL QUI DEVRAIT RÉPANDRE LA TERREUR

La plupart des discours sur l'inflation tournent au fond autour de quelques questions toutes simples, auxquelles pourtant on est bien embarrassé d'apporter des réponses claires. Est-ce vraiment un fléau ? Qui en sont les victimes ? Où sont les responsables de l'inflation, quelles en sont les causes et quels remèdes permettent d'en venir à bout ?

Si sur bien d'autres points elles divergent, les voix autorisées s'accordent curieusement pour dénoncer l'inflation comme le mal ou comme l'enfer, et surtout comme un « phénomène pathologique » venant perturber notre état « normal ». C'est une fièvre, due à une pollution redoutable ou à un poison, une épidémie très contagieuse, une forme de peste, un virus ou une drogue, et même un cancer qui ronge et finit par tuer. Elle est la source de tous les maux dont nous souffrons et de ceux, plus effroyables encore, qui vont nous atteindre si on ne met pas un terme à ses maléfices.

Voici quelques échantillons des méfaits dont on l'accuse, tirés d'auteurs divers, mais qui tous, tel J. K. Galbraith, désignent l'inflation comme « le facteur le plus inquiétant aujourd'hui dans le monde »... et tout particulièrement en France.

— On met en garde le pouvoir en place : la poursuite de l'inflation lui sera préjudiciable, la crédibilité des gouvernements se joue en effet sur leur aptitude à combattre ce mal.

— L'inflation est « réductrice du pouvoir d'achat » des citoyens (Jacques Attali), elle provoque un abaissement global de leur niveau de vie. Voilà sans doute le grief fondamental.

— La hausse des prix permet aussi à l'Etat, malgré quelques gestes compensateurs, de procéder à un accroissement sensible de la charge fiscale, qu'il n'est même pas besoin de demander au Parlement d'autoriser. Plus généralement, « l'inflation risque de renforcer encore l'omniprésence, souvent oppressante de l'Etat ».

— Ses nuisances étant inégalement réparties, l'inflation est en réalité « un puissant moyen de spoliation et par là même d'oppression des uns vis-à-vis des autres », son accélération ne peut aboutir qu'au désordre, « à la multiplication des injustices sociales, et par là même à la fin de nos sociétés libérales et à la perte de nos libertés publiques », selon Maurice Allais. Pour Jacques Attali, elle est « créatrice de tensions sociales » et elle « favorise une concentration extrême du pouvoir ». Et Galbraith conclut qu' « elle risque de mettre à mal la solidité des démocraties ». Elle met donc en péril la cohésion sociale, la liberté et la démocratie, et ici on l'accuse parfois d'avoir provoqué directement l'arrivée de Hitler au pouvoir. (Mais on oublie un peu trop qu'entre la grande inflation allemande de 1923 et l'accès de Hitler au pouvoir, il s'est écoulé une décennie marquée par une crise économique sans précédent qu'on a tenté de combattre par une dure politique de déflation.) On ajoute enfin que c'est à cause de l'inflation que s'affaiblissent les vertus civiques, familiales et personnelles...

— Pour revenir au terrain économique, les différences de rythmes d'inflation selon les pays doivent se répercuter sur leurs balances commerciales. Puisque, en France, la hausse des prix tend à être plus rapide que chez ses principaux concurrents, et en particulier en Allemagne, c'est pour cette raison qu'il est de plus en plus difficile de maintenir sur les marchés extérieurs la compétitivité de nos produits.

— Enfin l'inflation est en elle-même, dit-on, un facteur redoutable d'inefficacité et de destruction de l'économie, et elle agit dans ce sens par bien des mécanismes. Ainsi les amortissements qu'ont le droit de faire les entreprises sont calculés sur le prix d'achat de leurs machines, mais quand arrive le moment de remplacer l'une d'elles, son prix excède de beaucoup les sommes qui ont été réservées dans cette perspective. Plus généralement, l'inflation décourage d'épargner, de faire des placements sur une longue période, et d'investir. Les particuliers comme les entreprises, n'ayant plus confiance dans la valeur de la monnaie, répugnent à immobiliser les fonds qu'ils détiennent, ils préfèrent les utiliser dans des placements à court terme et surtout dans des spéculations sur les marchandises et les monnaies. Et finalement, pour certains économistes, l'inflation est à l'origine de la crise économique actuelle, et elle est la cause profonde du chômage d'aujourd'hui.

Voici donc un mal qui nous frappe tous, d'après ce qu'on nous dit sans cesse, les commerçants comme les consommateurs, les salariés comme les patrons, et un mal qui devrait « répandre la terreur » parmi les Français. Pourtant l'opinion publique n'en paraît guère émue. Quoique depuis le début de l'été, le gouvernement ait entrepris toute une campagne pour nous convaincre de l'impérieuse nécessité de combattre l'inflation, il n'y a encore, d'après les sondages, qu'un Français sur cinq pour considérer la lutte

contre la hausse des prix comme « la chose dont le gouvernement doit s'occuper en priorité à l'heure actuelle ».

Cette relative indifférence devant un mal qu'on nous décrit en des termes apocalyptiques traduit peut-être la résignation de beaucoup de Français, jugeant inutile un combat qui n'a encore abouti à aucun succès décisif. Mais sans doute refusent-ils au fond d'eux-mêmes d'en faire le bouc émissaire responsable de tous les malheurs. Instruits par leur longue expérience de l'inflation, ils savent, ou ils sentent en tout cas ce qu'il peut y avoir d'excessif ou d'injuste dans les accusations portées à tout propos contre elle, et ils devinent qu'elle offre aussi quelques délicieux attraits qu'on passe généralement sous silence. Et pour l'avoir vue se développer surtout pendant les périodes de croissance, ils sont portés à la considérer un peu comme un aiguillon de l'expansion...

POUR UNE RÉVISION DU PROCÈS ?

De nombreuses accusations portées contre l'inflation peuvent être réfutées, corrigées, ou au moins nuancées. Examinons la plus grave, celle qui est à la racine de toutes les autres : l'inflation, dit-on, entraînerait un appauvrissement général des Français. Il est vrai que chaque groupe, chaque individu a une vive conscience du renchérissement des biens et services qu'il achète, et qu'il s'en plaint dans l'espoir que l'Etat interviendra pour freiner cette hausse ou pour lui accorder quelque compensation. Mais ces individus ou ces groupes oublient trop facilement la hausse des prix des biens et des services qu'ils vendent. Or seule la comparaison entre le mouvement des prix de ce que chacun vend et le mouvement des prix de ce

qu'il achète permet de mesurer, pour un individu ou pour une catégorie sociale, ses « termes de l'échange », et d'apprécier ainsi l'évolution réelle de son niveau de vie.

Il est évident que le pouvoir d'achat de la monnaie française a fondu depuis 1913. Si on parle en anciens francs (pour éliminer l'impact de la création du franc lourd, qui a entraîné un déplacement de virgule sur tous les prix), avec 1 000 anciens francs nous obtenons à peu près l'équivalent de ce que nos grands-parents pouvaient acquérir avant la guerre de 1914 avec 1 franc. Le pouvoir d'achat de la monnaie évolue en effet, par définition, en sens inverse de l'indice des prix. Mais il ne faut pas confondre le pouvoir d'achat du franc et le pouvoir d'achat des Français. Ainsi le pouvoir d'achat des salariés est fonction à la fois du mouvement des prix et de l'évolution des « salaires nominaux », tels qu'ils apparaissent sur les feuilles de paye.

Oublier de tenir compte de l'évolution des revenus salariaux pour apprécier l'impact de l'inflation sur le niveau de vie des salariés, c'est tomber dans une conception abusivement restrictive de ce phénomène, qui se caractérise, nous l'avons vu, par le gonflement des revenus nominaux tout autant que par l'augmentation des prix.

Aussi, pour mesurer l'évolution du pouvoir d'achat des salariés, les économistes divisent souvent les chiffres annuels d'un indice du salaire nominal par les chiffres correspondants d'un indice du coût de la vie ; ils obtiennent ainsi une série de nombres, en eux-mêmes abstraits, mais qui traduisent le mouvement du « salaire réel », autrement dit du pouvoir d'achat du salaire. Procédons à des calculs de ce genre en utilisant une des nombreuses données recueillies depuis plus de trente ans par Jean Fourastié et son équipe de recherche.

Au XIX^e siècle, un homme adulte, sans qualification professionnelle, gagnait par heure 0,14 franc en 1801, et 0,34 franc en 1913. Son salaire nominal a été multiplié par 2,4 et comme entre-temps le coût de la vie n'a que très peu progressé, on peut dire que son salaire réel a dû à peu près doubler en un siècle dit de stabilité monétaire.

Depuis que nous sommes entrés en une période marquée par une forte inflation, le salaire de ce même manœuvre (en y incluant les compléments sociaux) est passé de 0,34 franc à 12,80 francs en octobre 1976, et il est aujourd'hui de près de 30 francs. Si on transforme ces derniers chiffres en anciens francs, on voit que ce salaire a été multiplié par 3 760 jusqu'en 1976, et par 8 000 environ jusqu'à nos jours. Mais comme le nombre d'heures de travail effectuées annuellement par ce manœuvre a diminué, son salaire nominal annuel a peut-être été multiplié par 5 000 entre 1913 et 1982. Sans doute la plus grosse part de cette progression spectaculaire n'est que du vent, elle ne fait que compenser la dépréciation rapide de la monnaie. Mais une fois déduite la hausse du coût de la vie, on constate que le salaire réel de ce manœuvre a encore été multiplié par 4 ou 5. D'autres calculs, portant sur d'autres catégories de salariés donnent des résultats sans doute différents, mais qui vont toujours dans le même sens. Le rythme d'augmentation du salaire réel a été trois fois plus rapide au XX^e siècle, siècle de l'inflation, qu'au XIX^e, et il a été particulièrement fort pendant le quart de siècle d'inflation permanente qui succède à la dernière guerre mondiale.

En suivant Jean Fourastié, on peut tirer aussi du rapprochement entre les salaires et les prix de surprenantes constatations sur le mouvement réel de ces derniers. On sait que les prix courants, ou prix nominaux, qui étaient restés à peu près stables au XIX^e

siècle, ont été en gros multipliés par 1 000 entre 1913 et 1982. Mais cette envolée des prix n'apparaît que si on les exprime à l'aide de notre monnaie nationale (le franc, devenu l'ancien franc ou le centime actuel), parce qu'on les évalue à l'aide d'un étalon de mesure qui s'est considérablement détérioré.

Si nous mesurons le mouvement des prix par référence avec le salaire moyen horaire du manœuvre de province, les prix réels ou salariaux de chaque produit évoluent tout différemment. Ainsi le prix courant du kilo de lapin est passé de 2 francs avant la

Variation des prix de détail de 1956 à 1975

(En % par rapport aux taux de salaires horaires)

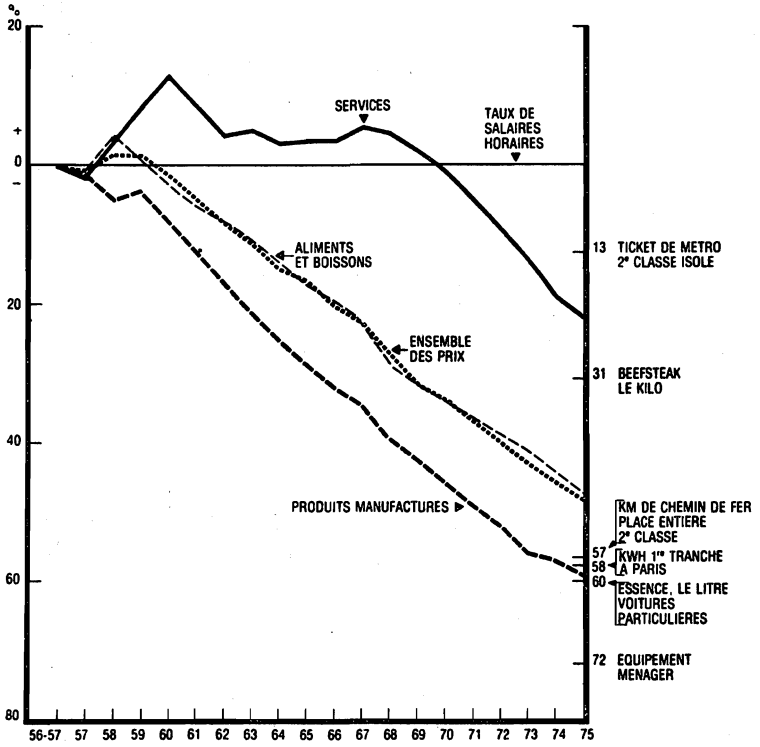

Source : « L'inflation », *Cahiers français,* 1978.

Première Guerre mondiale à près de 3 000 centimes aujourd'hui. Il a donc été multiplié par près de 1 500, mais il représentait 6 ou 7 salaires horaires (s.h.) à la fin de la Belle Epoque, et un seul s.h. aujourd'hui. Le prix réel du kilo de poulet est tombé de 11 s.h. à 0,6 s.h. seulement, le prix salarial du ticket de métro a été divisé par dix, etc. Pour les produits pétroliers, il est difficile de remonter jusqu'à une époque où leur utilisation était encore fort restreinte, mais depuis 1929 l'hectolitre d'essence a diminué de 70 s.h. à 15 s.h. environ, malgré les chocs pétroliers...

On pourrait en conclure paradoxalement que l'inflation, définie comme la hausse des prix, n'a en réalité jamais existé. Retenons plutôt qu'elle ne se manifeste que lorsqu'on exprime les prix à l'aide d'unités monétaires, et qu'elle a longtemps marché de pair avec une progression substantielle du niveau de vie. Ceci ne prouve pas que l'inflation soit la cause de l'enrichissement des Français après la Seconde Guerre mondiale (il faut l'attribuer plutôt aux progrès des techniques de production, aux gains de productivité, etc.), mais en tout cas rien n'indique que durant cette longue période l'inflation ait le moins du monde empêché ou freiné l'amélioration du pouvoir d'achat des Français.

L'inflation présente aussi un avantage considérable : elle rend moins cruelle pour nous une des plaies majeures des sociétés d'autrefois, les dettes. Pendant des générations et des générations, les hommes ont vécu dans l'obsession d'arriver un jour à se libérer des charges de leurs dettes. On peut remonter jusqu'au VII^e^ siècle avant Jésus-Christ, lorsque Solon est venu libérer du poids qui les écrasait ces paysans de l'Attique qui étaient réduits en esclavage par leurs créanciers parce qu'ils ne pouvaient les rembourser. A la fin du XVII^e^ siècle, nombre des sujets du Roi-

Soleil traînaient lamentablement après eux des créances vieilles de quarante ans et plus, certaines remontant même au temps du bon roi Henri IV : ils avaient tant de peine à verser de lourds intérêts qu'ils n'arrivaient jamais à avoir de quoi payer le capital. Au XIX^e siècle, Balzac, qui fut lui-même constamment en butte aux poursuites de ses créanciers, a montré dans sa *Comédie humaine* combien ceux qui commençaient à s'endetter avaient du mal à faire face à leurs échéances. Souvent ils étaient dans la nécessité de « demander des renouvellements », ils effectuaient ainsi « un premier pas vers la faillite »... et vers Sainte-Pélagie où, jusqu'en 1867, on enfermait les débiteurs insolvables. Dans les années 1930-1935, qui ont été des années de déflation, le sort des débiteurs a souvent été très dur, en France comme aux Etats-Unis, où les paysans endettés ont été expropriés de leurs biens et réduits à la misère, ainsi qu'on le voit dans *Les Raisins de la colère* de John Steinbeck.

Quand sévit l'inflation, comme durant ces dernières années, le phénomène des dettes ne disparaît pas pour autant, bien au contraire ; les dettes des particuliers, des entreprises et des Etats se sont gonflées considérablement (c'est là d'ailleurs une des sources de l'inflation), et elles atteignent aujourd'hui des montants extraordinaires. Nous sommes entrés dans la société de l'endettement (« Debt Society »). Quant aux taux d'intérêt, ils ont eux aussi monté, et depuis quatre ou cinq ans ils se sont même envolés pour atteindre ce que les médias qualifient de « records historiques ». Mais une fois de plus, on ne voit que les taux courants ou monétaires, alors qu'il faut prendre en compte l'évolution des prix pour avoir des taux « déflatés » ou réels. Les taux réels se déduisent des taux nominaux en en soustrayant le rythme annuel de l'inflation (ou en ajoutant le chiffre de la déflation). Le coût réel du crédit, que l'on dit

aujourd'hui prohibitif, a été à plusieurs reprises très supérieur au XIX^e siècle : quand le prix de l'argent atteignait 8 % et plus, et quand dans le même temps les prix baissaient de 4 %, le taux réel était d'au moins 12 %. Avec les grandes périodes d'inflation (guerre de 1914, années 1922-1926, et 1945-1973), non seulement les hauts taux réels de 8 à 10 %, qui étaient fréquents au XIX^e siècle, ont disparu, mais le coût de l'argent a souvent été presque nul, et parfois négatif. Le relèvement récent des taux nominaux ne doit pas faire illusion : avec un prix de l'argent de 17 % et un chiffre d'inflation de 10 %, on en est à un taux déflaté de 7 %, qui est certes élevé, mais qui reste bien en deçà des records du XIX^e siècle.

L'inflation ne s'est pas seulement accompagnée de la disparition (jusqu'à présent au moins) des taux d'intérêt réels les plus élevés, elle amenuise automatiquement, au rythme de l'érosion monétaire, le poids des intérêts annuels et la valeur même du capital emprunté, qui peut s'être presque évanouie quand arrive le jour fixé pour le remboursement. Bien sûr, beaucoup de Français sont aujourd'hui endettés pour avoir acheté à crédit des appareils électroménagers, une automobile, ou, par-dessus tout, leur logement, et ils doivent ainsi faire face aux charges souvent lourdes résultant de contrats récents. Par contre, ils ne sentent plus guère les obligations provenant de leurs anciens emprunts, et aucun d'entre eux ne peut encore se plaindre d'être accablé par le fardeau de dettes contractées par ses parents ou ses grands-parents, du temps de Poincaré ou même de Léon Blum. C'est l'inflation qui les a affranchis de ces vieilles dettes. L'inflation soulage ainsi les endettés, qui au fond d'eux-mêmes savent bien qu'ils y ont intérêt. Dès que l'inflation paraît refluer, ou même seulement ralentir, les débiteurs font grise mine. Et on dit qu'en avril 1982, dès qu'ils ont cru apercevoir à

l'horizon la fin de l'inflation, certains Américains ont été saisis par une angoisse nouvelle, la « déflationnite ».

Imaginons un instant que, la politique d'un nouveau sauveur du franc ayant trop bien réussi, les prix cessent de monter chez nous, ou même qu'ils se mettent à baisser. La France serait plongée dans une situation de déflation aux conséquences désastreuses. D'abord tous les ménages qui se sont endettés pour devenir propriétaires de leurs logements connaîtraient un sort vite insupportable ; ils n'avaient fait le sacrifice de consacrer à leurs échéances mensuelles une portion au départ très importante de leurs revenus, que parce qu'ils escomptaient bien une hausse rapide de leurs revenus nominaux, qui réduirait d'autant la charge réelle de la dette. Leur espoir déçu, ils réclameraient l'aide des pouvoirs publics (un moratoire des dettes...), et finalement ils seraient contraints de léguer à leurs descendants un lourd passif. Dans le même temps, les entreprises, elles aussi fort endettées, verraient leurs frais financiers réels s'accroître relativement, elles réclameraient elles aussi un moratoire (on en parle déjà...) ; elles ne pourraient plus investir, et elles auraient bien du mal à vendre à des consommateurs obligés d'épargner une part croissante de leurs revenus pour payer leurs propres créanciers. Les faillites se multiplieraient, et amplifieraient le chômage d'autant. Inutile de poursuivre ce scénario de fiction (mais sait-on jamais ?). C'est assez pour montrer que les méfaits de l'inflation sont bien anodins à côté des dégâts que pourrait causer une baisse des prix. Sans tomber dans un éloge sans nuance de l'inflation, on est en droit de refuser de la considérer comme le mal absolu. L'inflation n'est ni le Diable, ni le Bon Dieu.

VICTIMES ET PROFITEURS

L'inflation, parce qu'elle se traduit par des hausses fortement divergentes des prix et des revenus, certains augmentant bien plus vite que la moyenne et d'autres bien plus lentement, est comme une machine qui modifie continuellement la répartition des richesses. Elle agit sur l'échelle des revenus, et aussi sur la répartition des fortunes : deux familles ayant au départ des niveaux de richesses comparables peuvent l'une s'enrichir et l'autre s'appauvrir, selon l'évolution de leurs revenus et de la valeur des biens qu'elles possèdent. L'inflation provoque ainsi, avec le temps, des transferts formidables, qu'on assimile généralement à une injuste spoliation (ce qui est admettre implicitement que la distribution initiale des revenus et des biens était plus « juste » que la nouvelle donne née de l'inflation...).

On répartit volontiers les Français en deux listes, celles des gagnants et celles des perdants au grand jeu de l'inflation. S'il existe bien des victimes de l'inflation, ce n'est pas parce qu'elle se traduit par une hausse générale des prix, c'est parce que certains prix et certains revenus ne suivent pas l'augmentation moyenne et demeurent désespérément à la traîne. Elle restreint ainsi les ressources réelles des titulaires de revenus fixes et de tous ceux dont les revenus nominaux ne sont rajustés qu'avec retard. Elle coûte cher aussi aux propriétaires d'actifs immuables ou de biens qui se valorisent très lentement. Les épargnants en souffrent, dès qu'ils conservent une partie de leur fortune sous forme d'argent liquide, qui se dévalorise rapidement sans rapporter d'intérêt : ainsi les détenteurs de coupures fiduciaires, qui avec le même billet peuvent acheter de moins en moins de produits, et aussi tous ceux qui ont des dépôts à vue dans une

banque ou aux chèques postaux. Victimes encore, les titulaires de dépôts à terme ou de livrets des Caisses d'Epargne dont le rendement ne compense pas la dépréciation du capital, et pour la même raison la plupart des créanciers (sauf quand leurs prêts sont indexés), en particulier les possesseurs d'obligations et les rentiers de l'Etat. Prenons le cas d'un Français qui a acheté 1 000 francs, en 1976, une obligation de l'emprunt émis par l'Etat avec un intérêt de 10 %. Il a touché en 1977 100 francs d'intérêt, qui équivalent à 92 francs de 1976, puis 100 francs en 1978, qui ne représentent plus que 86 francs de 1976, et ainsi de suite, si bien qu'en six ans (1977-1982) ses intérêts cumulés correspondent à 428 francs de 1976. Son obligation, qui sera remboursée toujours à 1 000 francs dans quelques années, quand le franc aura encore perdu beaucoup de sa valeur, est cotée actuellement en Bourse à 825 francs, soit 415 francs de 1976. Pour une mise de 1 000 francs, effectuée en 1976, il a en contrepartie, en cumulant les intérêts déjà touchés et la valeur de son capital, l'équivalent de 843 francs de 1976. Son effort d'épargne a donc été bien mal récompensé, puisqu'il a été pénalisé par un taux d'intérêt réel fortement négatif.

Dans l'autre camp, celui des bénéficiaires de l'inflation, on trouve d'abord ceux qui récupèrent la valeur perdue par ses victimes, c'est-à-dire les débiteurs qui rendent à bon compte ce qu'ils doivent. Ainsi les ménages endettés, les entreprises, l'Etat et les collectivités locales remboursent en monnaie dépréciée leurs emprunts (sauf quand ils sont garantis par une bonne indexation). Y gagne aussi l'entreprise industrielle qui a su obtenir de ses fournisseurs de longs délais de paiement. Mais les plus gros profiteurs de l'inflation passent pour être les banques, parce qu'elles travaillent à l'aide de dépôts non rémunérés

(ou faiblement rémunérés), qui ne cessent de se dévaloriser.

Bénéficiaires aussi sont les agents économiques qui ont su, grâce à une gestion habile ou chanceuse de leur patrimoine, l'affecter à des placements dont la valeur progresse plus vite que l'indice général des prix. Dans la gamme de ces emplois fructueux, dont la composition se modifie, on trouve selon les époques la terre, la pierre (ou l'investissement immobilier), certaines devises qui apparaissent comme fortes, ou encore l'or, qui n'offre pas, quoi qu'on en dise, l'assurance d'une garantie constante et solide contre l'érosion monétaire.

Enfin l'inflation s'avère avantageuse pour tous ceux qui arrivent à faire progresser leurs propres revenus plus vite que n'augmente l'ensemble des prix. Il en est ainsi, à un moment donné, de certaines catégories de salariés, ou d'entreprises qui peuvent relever très fortement leurs prix et gonfler ainsi leurs profits, ou encore de l'Etat : les recettes fiscales croissent en effet largement grâce à l'inflation, en particulier les rentrées dues à l'impôt sur le revenu, dès lors que les tranches d'imposition ne sont qu'exceptionnellement relevées selon le rythme de la hausse des prix.

Mais l'établissement de ces deux listes de victimes et de bénéficiaires de l'inflation ne doit pas faire illusion. Dans la réalité il est très délicat d'apprécier l'impact propre de l'inflation sur la situation de chaque groupe social ou de chaque individu, et ce pour plusieurs raisons. Aucune profession, aucun placement, aucun choix patrimonial n'offre la certitude de tirer très durablement un bon parti de l'inflation. Aucune catégorie sociale n'est par nature vouée à souffrir constamment de la hausse des prix. D'ailleurs, dès qu'une d'entre elles perçoit l'inflation comme une menace ou un danger pour ses intérêts,

elle essaye de se défendre, et même de tourner à son avantage la situation inflationniste par tous les moyens dont elle dispose.

Ainsi les dirigeants d'entreprises introduisent dans leurs contrats de fourniture de biens ou de services des clauses d'indexation, ils intègrent la hausse des prix qu'ils escomptent dans leurs calculs, et ils cherchent des stratégies leur permettant de jouer au mieux avec elle.

Quant aux salariés, ils ont été sans doute pendant longtemps victimes de l'inflation, et ils le seraient encore et toujours, si l'on en croit certaines déclarations syndicales. Mais n'est-ce pas curieusement méconnaître ce qui a été un des plus grands succès des syndicats : ils ont appris aux salariés à défendre leur pouvoir d'achat contre la dépréciation monétaire et à établir leurs revendications de salaires en fonction de l'inflation qu'ils constatent et même de celle qu'ils prévoient. Et c'est ainsi qu'est progressivement entrée dans les faits, dans les années 1950, l'indexation des salaires sur les prix, qu'on tente aujourd'hui de supprimer parce que cette mesure de protection des salariés contre l'inflation paraît devenue à son tour un puissant facteur d'inflation. Quant aux agriculteurs, ils voudraient que leurs prix progressent comme les autres, et ils font tout pour y arriver.

Mais les actifs ne sont pas les seuls à être de mieux en mieux protégés contre l'inflation. D'autres personnes, qu'elle touchait autrefois de plein fouet et qui n'étaient pas protégées contre elle, parce qu'elles étaient peu aptes à une pression collective ou parce qu'elles demeuraient en dehors des circuits de la production marchande, ont à leur tour trouvé des moyens pour amoindrir les dommages que leur causait la hausse des prix. Les propriétaires ont fait indexer leurs loyers, les épargnants ne souscrivent

plus aux nouvelles émissions d'obligations que si on leur offre des taux d'intérêt qui incorporent le taux d'inflation prévu et qui soient donc supérieurs à ce taux, à moins qu'on ne leur propose d'alléchantes indexations ; ils savent aussi s'endetter en même temps qu'ils prêtent, de façon à équilibrer la dépréciation de leurs actifs par l'érosion de leurs dettes. Les fonctionnaires, dont les traitements ont longtemps pris du retard sur l'évolution des prix, ont obtenu à leur tour une certaine forme d'indexation. Quant aux personnes âgées, elles ont longtemps été abandonnées sans défense à toutes les atteintes de l'inflation, avec un certain cynisme, parce que leurs voix se faisaient moins entendre que celles des autres. Mais depuis quelques années on se soucie de mieux les protéger contre l'inflation et de leur faire regagner une partie du terrain perdu par leurs ressources. Sans doute est-ce parce que leur sacrifice a fini par apparaître difficilement tolérable à l'opinion, et puis le poids croissant des « vieux » dans le corps électoral valait bien qu'on leur manifeste un peu d'intérêt...

Au fond, l'inflation étant devenue depuis la dernière guerre mondiale un phénomène permanent et apparemment irréversible, elle est mieux perçue, et c'est ce qui à la longue modifie le comportement de tous à son égard. Chacun finit par réagir, soit pour en profiter, soit au moins pour en pâtir le moins possible, aussi inclut-il dans ses revendications ses anticipations de l'inflation et tente-t-il d'obtenir une indexation de fait de ses revenus. Le cercle des vraies victimes de l'inflation se réduit comme peau de chagrin, et il y a de plus en plus de gens qui s'arrangent assez bien de sa persistance.

Les vraies victimes de l'inflation se font rares, tout comme se réduit le nombre de ceux qui en bénéficient totalement. Il n'y a pas en effet de pur

débiteur ou de pur emprunteur, de détenteur d'avoirs uniquement liquides ou de propriétaire de biens parfaitement protégés contre l'érosion monétaire, etc. La position de chaque individu, de chaque entreprise face aux conséquences de l'inflation est si complexe, si fluctuante, qu'il devient impossible de faire la part des gains et des pertes qui en proviennent.

Pour une firme, l'inflation signifie l'allégement des dettes à rembourser, mais aussi le laminage des fonds propres, et un amortissement qui risque de ne pas être suffisant pour remplacer le matériel, mais elle perturbe tellement la comptabilité qu'il est bien difficile d'y voir clair.

Quant à monsieur Dupont, il se trouve pénalisé comme consommateur, comme titulaire d'un compte courant et comme propriétaire d'un carnet de la Caisse d'Epargne, mais comme salarié, il défend assez bien le pouvoir d'achat de son revenu, et l'érosion monétaire lui profite s'il a emprunté à un taux modéré, il y a une dizaine d'années, pour acquérir son logement, et puis il possède quelques biens (un louis d'or, un meuble ancien...) qui se valorisent plus rapidement que ne monte l'indice global des prix. Alors il serait bien en peine de savoir exactement ce que lui a apporté de bon et de mauvais l'inflation, et même s'il y arrivait, il lui faudrait sans cesse modifier cet impossible bilan.

A vrai dire, chaque individu (ou chaque groupe) ne se soucie guère d'effectuer de tels calculs. Il préfère oublier, et surtout faire oublier ce que lui rapporte une inflation, dont finalement il ne souhaite pas tout à fait la disparition. Mais il proteste vigoureusement contre ce qu'elle lui coûte, espérant ainsi restreindre les dommages qu'elle lui cause ou obtenir des pouvoirs publics quelque compensation.

Au fond, l'inflation est pour les Français une

sorte de tiercé auquel ils sont obligés de jouer continuellement : comme au tiercé, nul ne peut se plaindre de ne jamais toucher un petit quelque chose ou se targuer de toujours gagner, et au bout d'un certain temps personne ne sait même plus très bien ce qu'il a pu gagner ou perdre au total. Mais curieusement les joueurs se comportent de façon tout à fait différente : au tiercé, ils se glorifient de leurs succès, qu'ils attribuent à leur perspicacité, et ils essayent de minimiser ou de taire leurs pertes. Au grand jeu de l'inflation, le Français parle facilement de ses pertes, mais il reste discret sur ses gains. C'est que gagner à ce jeu-là ne paraît pas très honnête : c'est s'enrichir sans cause, plus ou moins aux dépens des autres, c'est risquer de passer pour un spéculateur, c'est aussi devenir suspect d'avoir quelque responsabilité dans cette inflation que de tous côtés l'on dénonce comme un abominable fléau. Aussi l'Etat, qui ne soumet pas à l'impôt les gains faits au tiercé, ne se prive pas de taxer les « plus-values », même quand elles ne sont que la compensation de l'érosion monétaire...

IX

UNE INTERMINABLE ENQUÊTE

Les économistes, les responsables d'organisations politiques ou professionnelles qui, d'une même voix, dénoncent sa nocivité, se séparent et s'opposent dès qu'ils veulent identifier les premiers initiateurs, les fauteurs de l'inflation. Chacun privilégie son groupe-cible, sur lequel il braque les projecteurs pour le désigner à la vindicte publique.

Pour les uns, c'est à l'étranger qu'il faut chercher les coupables. Depuis près de dix ans, nous avons entendu dire et répéter : « C'est la faute à l'O.P.E.P. ! C'est la faute aux Arabes ! » (Notons au passage que tous les pays arabes ne produisent pas du pétrole, et que tous les pays exportateurs de pétrole ne sont pas peuplés d'Arabes...) L'envol du prix du baril de pétrole brut, qui est passé d'un peu plus de 2 dollars en 1972 à 34 dollars serait directement à l'origine de notre inflation. L'imputation est peu fondée, puisque par eux-mêmes les chocs pétroliers ont provoqué un surcroît d'inflation annuelle de 2 %, 3 % tout au plus. Par ailleurs c'est bien avant qu'a démarré et que s'est développée notre inflation, pendant un bon quart de siècle, ceci alors que le prix du pétrole stagnait, ce qui signifie qu'en termes réels il décroissait fortement ; aussi *Le Monde* notait-il, le

17 novembre 1970 : « Le pétrole est parmi les matières premières employées abondamment l'une de celles dont le prix a le plus diminué depuis la guerre en valeur constante. » Au mieux, le renchérissement du pétrole a pu stimuler les tendances déjà inflationnistes de notre organisme économique.

Alors, accusons plutôt les Etats-Unis d'Amérique. Il est naturel de mettre au compte de la puissance économique « dominante », seule capable d'exercer sur les autres pays une influence sans réplique, tous les maux qui nous assaillent. Les Etats-Unis ont donc déchaîné l'inflation mondiale en fabriquant trop de dollars pour solder le déficit de leur balance des paiements (dû en particulier à leurs gros investissements à l'étranger). De là la multiplication des eurodollars, qu'utilisent les grandes entreprises du monde entier pour se financer. Du même coup, les Etats-Unis ont provoqué le dérèglement du Système Monétaire International institué en 1944 à Bretton-Woods, et ils ont donné le branle à des troubles monétaires fortement inflationnistes. Enfin la hausse de leurs taux d'intérêts depuis quelques années se répercute sur le prix de l'argent dans tous les pays et renchérit ainsi les coûts. Soit...

Mais l'inflation française existait déjà alors que le Système de Bretton-Woods fonctionnait apparemment pour le mieux. Et puis, il est contradictoire d'accuser les Etats-Unis d'exporter leur inflation, d'abord en raison d'une politique monétaire laxiste, et ensuite à cause d'une politique devenue trop rigoureuse. Il est d'ailleurs excessif de tout attribuer à leur domination économique, qui ne saurait être à l'origine de l'intensité particulière de l'inflation en France.

En ce cas, les vrais responsables, ce sont les nouvelles sorcières de notre temps, les firmes multinationales, dont le rôle en cette affaire a été dénoncé

par l'un des responsables du mouvement syndical international, Charles Levinson. Ces multinationales, qui investissent partout des sommes considérables, ont les moyens de faire monter partout leurs prix (et donc leurs profits), parce qu'elles disposent de véritables monopoles mondiaux : elles contrôlent et manipulent à leur gré les « marchés » de produits comme ceux de la photographie, les pneumatiques ou les ordinateurs. Certes. Mais les prix des produits vendus par ces multinationales ont souvent augmenté moins fortement que la moyenne des prix français. Et la place de ces firmes dans notre économie est moindre qu'en Allemagne ou aux Pays-Bas, alors que l'inflation est bien plus faible dans ces pays.

C'est donc en France qu'il convient de chercher les principaux moteurs de l'inflation française. Pour certains, c'est tout simple, c'est la faute d'une poignée de riches, que dénonçait par exemple *L'Humanité* du 23 septembre 1976. Ces gros « qui profitent » de l'inflation, et qui sont opposés à « ceux qui luttent », ces *25 féodaux,* rappellent le slogan des 200 familles, utilisé surtout à l'époque du Front populaire : on dénonçait alors ces 200 familles comme autant de féodaux profitant de la crise et de la... déflation ! Et si aujourd'hui l'inflation provenait tout simplement de la richesse et du pouvoir de ces quelques féodaux, il aurait dû suffire qu'en arrivant au pouvoir la gauche nationalise les plus grands groupes financiers et qu'elle institue un impôt sur les grandes fortunes pour provoquer un recul significatif de l'inflation...

Par-delà ce mot d'ordre sommaire, on peut s'interroger sur le rôle que jouent en France les entreprises, particulièrement *les grandes entreprises,* dans le processus inflationniste. Elles peuvent contribuer au développement de l'inflation de deux façons.

D'abord la concurrence joue mal. Des firmes géantes, et plus encore de grands groupes qui contrô-

lent des nébuleuses d'entreprises, ont les moyens d'augmenter leurs prix de vente quand ils le veulent, ou de ne pas les diminuer comme le leur permettraient les gains de productivité.

Les ententes agissent dans le même sens, et même les ententes entre de petits producteurs d'une même profession. Ainsi les boulangers se sont accordés pour maintenir longtemps artificiellement élevé le prix de la baguette de pain, comme l'a révélé en 1980 l'action d'un franc-tireur de La Ciotat, à la grande fureur des syndicats de la boulangerie. Et même quand elle continue à s'exercer, la concurrence entre les grandes firmes ne s'exprime plus par des baisses de prix, mais par leurs efforts pour proposer aux clients des produits différenciés par leur présentation extérieure ou par leur conditionnement, et également par une sophistication accrue qui ne représente pas un véritable progrès.

De plus, les dirigeants de ces entreprises se servent de leur pouvoir d' « administrer » leurs prix à leur guise pour accroître démesurément leurs profits. Ils en ont besoin, non pour distribuer de gros dividendes aux actionnaires, qui sont généralement réduits à la portion congrue, mais pour financer leurs investissements, et donc leur croissance. Les firmes haussent leurs prix pour s'autofinancer, et elles se déchargent ainsi sur les consommateurs du soin de financer leurs investissements, en prélevant sur eux indûment l'argent frais qui leur est indispensable. Elles relèvent également leurs prix pour dégager les fonds nécessaires au remboursement des dettes qu'elles ont contractées (souvent pour investir, ici encore), et aussi pour reporter sur les consommateurs la hausse de salaire qu'elles consentent sans trop de difficulté, afin de « faire l'économie d'une grève » : en ce cas les entreprises récupèrent sur leurs clients les sacrifices qu'elles font à leurs salariés.

Il y a du vrai dans de tels propos. Ainsi « la liberté des prix », qui avait été peu à peu réalisée par le gouvernement Barre de 1976 à 1981 et qui est réclamée à cor et à cri par les patrons, apparaît comme un mythe, voire une mystification, au moins dans certaines branches, car il ne peut y avoir de prix vraiment « libres » partout où la concurrence joue mal... Mais il est absurde d'en conclure que les grosses firmes administrent leurs prix à leur guise pour accroître toujours plus leurs profits, car alors on ne comprend plus pourquoi, dans des secteurs hautement concentrés comme l'automobile ou la sidérurgie, de très grosses sociétés doivent subir des pertes d'un formidable montant. Aucun industriel ne détient une faculté illimitée de décider du prix de ses produits. Par ailleurs, si le financement d'investissements massifs peut exercer des pressions inflationnistes, ces mêmes investissements entraînent normalement des gains de productivité qui tendent à diminuer le prix de revient. D'ailleurs on impute le niveau élevé des prix de certains produits français à l'insuffisance de nos investissements. L'affirmation selon laquelle l'autofinancement serait source d'inflation paraît d'autant plus contestable, que des pays où les firmes y recourent beaucoup plus que les nôtres, comme l'Allemagne, connaissent aussi une bien plus faible hausse des prix. Enfin, s'il est vrai que les firmes ne cessent de relever leurs prix, quand elles sont libres de le faire, les dirigeants de chacune d'elles ont le sentiment de se borner à réagir à une poussée générale de leurs coûts et de s'adapter à un mouvement de hausse dont ils ne sont, pensent-ils, en rien responsables.

LES VRAIS COUPABLES, CE SONT LES BANQUES !

Des économistes de gauche disent depuis dix ans qu'ils ont découvert les vrais initiateurs de l'inflation : ce sont les banques, déclarait Serge-Christophe Kolm dans *Le Monde* du 22 février 1972, et ses accusations, reprises et développées ensuite par lui-même et par d'autres, comme Philippe Simonnot, constituent un réquisitoire nourri, qui s'articule autour de deux démonstrations principales.

D'abord, tandis que tous les autres agents économiques (y compris les entreprises industrielles et commerciales) « ne gagnent pas grand-chose » à l'inflation et y perdent même gros, les banques seules, qui sont de véritables « acrobates de l'inflation », réalisent impunément grâce à elle des superprofits.

Elles bénéficient de cette chance exceptionnelle pour deux raisons : d'une part, l'Etat — qui ne cherche pas à ralentir une hausse des prix qui l'aide à payer ses dépenses — leur donne son appui, ou du moins il les laisse faire ; d'autre part, les banques constituent un cartel organisé depuis 1941, « une corporation suffisamment puissante et cohérente » pour que ses membres soient à même d'exploiter leur innombrables clients (en 1978, en effet, 81 % des Français adultes déclaraient avoir un compte en banque et être ainsi « bancarisés »).

Les banques utilisent dans leur fonctionnement une « matière première », qui est constituée par l'ensemble des dépôts qu'elles ont recueillis et recherchés : ce sont soit des dépôts à vue, qui depuis 1966 ne reçoivent aucun intérêt, soit des dépôts à terme, qui sont gratifiés d'un taux d'intérêt nominal assez faible. Pour tous ces dépôts, les intérêts réels (c'est-à-dire compte tenu de la hausse des prix) sont fortement négatifs ; pour avoir confié leur argent à la

banque, les déposants ont été pénalisés en fonction du rythme de l'inflation, ils ont été victimes d'une « soustration scandaleuse » dont le montant global était estimé, il y a quatre ans, à 10 milliards de francs, et il a dû doubler depuis. C'est autant de gagné par les banques sur le dos de ceux qui leur ont apporté leur argent. Et elles métamorphosent cette matière première qui ne leur a rien coûté en un « produit fini », formé par l'ensemble des prêts qu'elles octroient aux ménages et aux entreprises. Mais cette fois les banques exigent pour leurs prêts un taux d'intérêt nominal élevé (de 15 à 20 %...), qui tient compte de l'évolution de l'indice des prix pour les couvrir largement de la dépréciation de leurs créances. Finalement elles ont tout intérêt à ce que l'inflation croisse et embellisse : à l'époque où celle-ci était encore relativement faible, dans les années 1960, l'argent coûtait aux banques de 0 % (pour les dépôts à vue) à 5 ou 6 %, et il leur rapportait une fois prêté 8 à 10 %. L'accélération de l'inflation n'a pas modifié sensiblement le taux d'intérêt servi aux déposants (les titulaires de dépôts à vue ne touchent toujours rien...), tandis que le taux d'intérêt exigé des emprunteurs a doublé.

Ainsi, écrit Philippe Simonnot, « le banquier français est en mesure de répercuter deux fois l'inflation, une première fois sur ses déposants, et une seconde fois sur sa clientèle emprunteuse. Une fois de trop : voilà l'anomalie dont il tire le superprofit d'inflation ». De plus, la hausse des prix réduit relativement les fonds propres des entreprises commerciales et industrielles, tandis que les banques « ont réussi à maintenir les leurs à peu près intacts. L'inflation a donc apporté aux banques non seulement des superprofits, mais aussi un pouvoir accru sur l'appareil économique français ». Conclusion : ayant à tous points de vue intérêt à ce que se

poursuive la hausse des prix, « les banquiers militent dans le parti de l'inflation ». On a les meilleurs raisons de les suspecter, puisqu'ils sont les grands bénéficiaires de ce crime. Si on arrive à démontrer qu'ils détiennent « l'arme du meurtre », les plus lourdes présomptions pèseront sur eux.

Or, et c'est ici la deuxième partie du réquisitoire, l'enquête, entreprise initialement par Kolm, permet vite de découvrir ce qu'on cherche. Parmi toutes les entreprises et tous les agents économiques, il n'y a que les banques, — toutes les banques, et pas seulement la banque d'émission —, qui créent directement de la monnaie, ce sont « les vrais monnayeurs de notre temps ». Une banque crée de la monnaie au moyen de ses crédits : en effet, quand elle ouvre à un de ses clients un crédit d'un million de francs, à mesure que le bénéficiaire de ce crédit l'utilise, il émet des chèques pour régler ce qu'il doit à des particuliers ou à des entreprises, et ces chèques vont grossir les comptes en banque de ceux qui les reçoivent. Ainsi s'accroît le montant total des dépôts en banque, c'est-à-dire la monnaie scripturale, qui forme aujourd'hui la plus grosse part de la masse monétaire. Ceci établi, suivons le syllogisme établi par Kolm : « Il est un phénomène que l'on rencontre dans toutes les inflations sans aucune exception : c'est la corrélation entre le niveau des prix et la quantité de monnaie existant dans l'économie... *Or,* dans nos économies l'accroissement de la masse monétaire s'effectue essentiellement par les nouveaux crédits offerts par les banques aux entreprises. Ce comportement des banques est *donc* directement responsable de la hausse des prix. » Il suffit en effet aux banques de distribuer facilement leurs crédits pour provoquer cette inflation dont elles profitent tant.

Et le rôle inflationniste des banques est encore accentué par l'application d'une méthode nouvelle de

crédit, qu'on appelle la « transformation ». Autrefois les banques créaient de la monnaie en échange d'effets à court terme, dont le montant reflétait le volume de la production mise effectivement sur le marché. Depuis une ou deux décennies, elles prêtent à moyen et à long terme des fonds déposés à vue ou mis à leur disposition pour une courte période, qui représentent une épargne précaire : sans perdre la disposition de son argent, le déposant se trouve ainsi, par l'intermédiaire de la banque, financer un investissement qui ne sera productif que beaucoup plus tard. Jusqu'au jour du remboursement, les sommes déposées et prêtées sont à la disposition de deux personnes, le déposant et le prêteur, — il y a là « duplication du pouvoir d'achat » — sans que la production ait pour cela augmenté dans le même temps.

Accusés ainsi ouvertement de susciter volontairement l'inflation, et par intérêt, ce qui ne mérite aucune circonstance atténuante, les banquiers ont fort mal pris le procès qui leur était intenté. Leur petit monde a été secoué par ces attaques qu'ils jugeaient scandaleuses, et plusieurs d'entre eux ont avancé, avec véhémence et talent, des moyens de défense qui constituent autant d'éléments d'une plaidoirie répondant point par point à tous les griefs.

Sur le premier chef d'accusation, les banquiers ont nié catégoriquement que leurs entreprises « profitent de l'inflation ».

Ecoutons la réponse que faisait en 1978 Michel Caplain, qui était alors le grand patron de la Banque d'Indochine et de Suez, à une question que lui posait à ce propos *Le Nouvel Observateur :* « Je ne sais pas ce qui a pu mettre cette idée dans la tête du public... A mon avis, les banques répercutent zéro fois l'inflation, je crois que personne ne profite de l'inflation qui

a des inconvénients pour tout le monde. En tout cas, les sociétés qui en profitent le moins sont les banques. Ni leurs achats, ni leurs ventes, ni leur actif, ni leur passif ne sont indexés. Quant aux marges, elles ont tendance à être très petites en période d'inflation accélérée, et même à devenir négatives quand les taux d'intérêts s'élèvent sur le marché monétaire. En fait, les banques sont au premier rang des victimes de la lutte contre l'inflation. »

Plusieurs des confrères du P.-D.G. d'Indosuez ont apporté des arguments étayant ces dénégations. Ainsi Henri Fournier, directeur général honoraire de la Banque de France et directeur du mensuel *Banque,* (qui est la revue de l'Association française des Banques), a rappelé que, depuis les mesures prises par Michel Debré en 1966, on ne saurait plus parler d'un « cartel » des banques. Il a surtout précisé comment les banques étaient elles aussi atteintes par l'inflation : « Simultanément à la dépréciation, en termes monétaires, de leurs dépôts, l'ensemble de leurs actifs de toute nature, à l'exception des immeubles, du mobilier et du portefeuille-titres se déprécient. » En effet, si l'érosion bancaire frappe les ressources des banques, c'est-à-dire les dépôts, et donc les déposants, elle touche aussi les emplois bancaires, c'est-à-dire, les crédits.

D'autres arguments, essentiellement chiffrés, sont tirés de la comparaison entre les taux d'intérêt dont les banques débitent leurs emprunteurs (dont d'ailleurs elles ne maîtrisent pas entièrement le niveau), et ce que leur coûte l'argent qui est leur matière première. Les avocats des banques font ressortir que dans l'ensemble de leurs ressources les dépôts à terme, qui sont donc rémunérés, tiennent une place bien plus importante qu'on ne le croit ; et si les titulaires de dépôts à vue ne reçoivent aucun intérêt, ils bénéficient en contrepartie de services

gratuits (ou facturés parfois à des tarifs qui ne couvrent pas leur coût), ce qui représente pour les banques de lourdes charges. Ainsi la gestion d'une multitude de petits chèques est très onéreuse. Et en sus de ces frais généraux considérables, les banques courent des risques. Tous comptes faits, de 1960 à 1967, pendant une période d'inflation permanente, leurs bénéfices sont demeurés, selon H. Fournier, « extrêmement modestes », et ils « permettaient à peine de doter les comptes de prévoyance ». Les recherches menées par l'historien J. Bouvier vont ici plutôt dans le même sens, il conclut en effet que « l'inflation a contribué de 1913 à 1943 à détériorer la situation des banques et à affaiblir leur rôle dans l'économie par rapport à l'état qu'elles avaient atteint au cours des années 1900 ». Les confortables « profits d'inflation » dont jouiraient les banques n'apparaissent pas toujours évidents...

A ceux qui les accusent de jouer un rôle direct dans la genèse de l'inflation, les banquiers opposent deux séries d'objections. Ils refusent d'abord l'idée qu'en créant de la monnaie ils puissent provoquer directement de l'inflation, car ils n'admettent pas la théorie quantitative de la monnaie selon laquelle c'est l'augmentation des moyens de paiement qui détermine la hausse des prix. Il est vrai qu'il est délicat à court terme de repérer une coïncidence précise entre l'évolution de l'ensemble des signes monétaires et celle des prix. Et même si, dans l'ensemble, leurs courbes finissent par être parallèles, ceci n'implique pas un lien de causalité, et encore moins un lien à sens unique. Plutôt que de voir dans l'accroissement de la masse monétaire la source de l'inflation, songeons que la hausse des prix sur les marchés nécessite, pour que les transactions continuent à s'effectuer, l'injection d'un supplément de monnaie. A la limite, le gonflement de la masse monétaire serait « une condi-

tion permissive » de l'inflation, mais non sa cause.

Et les banquiers nient aussi jouer un rôle actif dans cette création de monnaie en raison des crédits qu'ils ouvrent à leurs clients. Ainsi, quand ils transforment des fonds déposés à vue en des prêts à long terme, ils se bornent à répondre aux besoins pressants des industriels, et leur pratique n'est pas nouvelle, ni nécessairement inflationniste, puisqu'elle était utilisée à la fin du XIX^e siècle par les banques allemandes : les économistes français faisaient à l'époque l'éloge de ces « banques à tout faire », qui favorisaient la croissance sans provoquer apparemment d'inflation. Plus généralement, nos banquiers clament à l'unisson qu'en ouvrant des crédits, ils ne font qu'exercer leur métier qui est de répondre *passivement* aux demandes des clients solvables.

H. Fournier plaide ainsi pour une « responsabilité limitée » et très atténuée : « C'est au travers de sa fonction d'intermédiation que le système bancaire devient responsable du volume de la monnaie créée. Mais il n'est responsable qu'indirectement, car ce n'est pas lui qui détermine le montant des crédits commerciaux dont se contentent les entreprises. Le système bancaire ne peut *a priori*, ni totalement inhiber, ni d'ailleurs librement susciter les besoins qui naissent au sein de l'économie. Il y a donc quelque injustice à rendre les banques responsables de l'inflation, surtout en ce qui concerne les crédits à court terme. Sans doute la croissance de la masse monétaire est une condition permissive de l'inflation, mais elle découle davantage du comportement des agents économiques que de l'activité des banques. »

Pour Jean Saint-Geours, cette responsabilité est de plus à partager avec d'autres : « Les banques participent sans doute, par leurs crédits à l'économie, à la croissance de la masse monétaire. Mais l'endettement à court terme du Trésor et les entrées de devises

y contribuent aussi. Quant aux crédits, ils ne sont pas imposés par les banques aux chefs d'entreprises et aux particuliers, mais demandés par eux en fonction d'appels du marché, de projets, d'une dynamique générale de l'économie. Imputer l'inflation au crédit, c'est comme expliquer la marche d'une voiture par le carburant, sans considérer ni le moteur, ni le conducteur. »

Enfin Jean Denizet, qui était alors directeur des Etudes économiques et financières de la Banque de Paris et des Pays-Bas, renchérit : « Les banquiers n'ont aucun moyen d'accélérer ou de ralentir la distribution des crédits, c'est-à-dire la création monétaire. Ils répondent à la demande de crédit, laquelle traduit des causes exogènes qui se situent dans le processus de production même : les hausses de coût. »

Les banquiers pourraient ajouter qu'il est contradictoire de leur reprocher de consentir leurs crédits trop facilement et de s'en prendre à leurs taux d'intérêt (car la cherté de l'argent est une façon de rationner le crédit). Mais ils préfèrent avouer modestement, comme M. Caplain : « Nous n'avons pas d'influence », et adopter le rôle de rouages purement passifs, pour en déduire, la main sur le cœur, qu'ils sont tout à fait innocents. Si on les poursuit comme fauteurs d'inflation, c'est qu'en France ils n'ont pas bonne réputation, et il faut voir là la trace d'anciens préjugés...

Il est vrai que dans ce pays de tradition catholique, où la population rurale a été longtemps prépondérante, tout prêt à intérêt a été soupçonné d'usuraire jusqu'à une date récente. Aussi les banques y ont été « les mal aimées de la croissance économique et du développement des forces capitalistes » (J. Bouvier). Les Français qui éprouvaient, et ressentent peut-être même encore, une sorte d'allergie à

leur égard, tendent naturellement à dénoncer leur toute-puissance et à y voir la source de leurs maux.

Au XIX^e siècle, dès qu'éclatait une crise économique, on disait que c'était de la faute de la Banque de France qui avait relevé le taux de l'escompte. Et quand notre croissance s'est ralentie, quand vers 1900 notre « puissance » a été dépassée par celle de l'Allemagne, on a reproché aux grandes banques, au Crédit Lyonnais ou à la Société Générale, de nous avoir fait exporter nos épargnes et d'être ainsi coupables de « non-assistance à croissance en danger » (J. Bouvier).

Pour se défendre de cette avalanche de critiques, les banquiers rivalisent toujours d'humilité : nous ne faisons que refléter la situation « comme un thermomètre », nous obéissons, « nous n'avons pas d'influence » !

C'est dans ce très vieux débat que s'inscrit la controverse sur le rôle des banques dans l'inflation. Reconnaissons qu'il serait excessif de les tenir pour « les responsables numéro un »... D'ailleurs ces banques, dont depuis la dernière guerre la conduite était en principe contrôlée par l'Etat, sont aujourd'hui nationalisées presque en totalité. Si l'inflation dépendait de leur bon vouloir, l'Etat devrait avoir le pouvoir d'y mettre fin... Certes les banques ne sont pas si totalement dépourvues de moyens d'action en ce domaine que le disent leurs dirigeants : ce sont plutôt, selon la formule de J. Marczewski, des « agents importants » des circuits inflationnistes, mais ce ne sont ni les seuls, ni nécessairement les principaux...

LA LISTE DES SUSPECTS N'EST PAS CLOSE...

Si à gauche on s'en prend volontiers aux banquiers, à droite on dénonce plutôt les responsabilités

des salariés et de leurs organisations syndicales : ils ont revendiqué des hausses excessives, leurs accroissements de salaires nominaux dépassent les gains de productivité et augmentent donc plus vite que la production nationale réelle, ce qui provoque inéluctablement un emballement des prix. Le comportement des salariés enclenche un double mécanisme inflationniste : leur supplément de revenu nourrit la demande sur le marché, en même temps qu'il renchérit les coûts salariaux, et donc les prix de revient des entreprises. Mais les choses ne sont pas si simples.

D'abord il faudrait analyser de plus près la masse considérable, et fort hétérogène, de l'ensemble des salariés. Et dans quelle mesure les hausses de salaires ne sont-elles pas la conséquence de la progression antérieure des prix ? Les salariés ont en tout cas le sentiment que l'augmentation continuelle des prix précède et justifie leurs exigences. Assurément celles-ci sont souvent un effet de l'inflation, un effet qui bien sûr peut à son tour devenir une cause de l'inflation, dès qu'on entre dans une interminable spirale prix, salaires, prix, etc.

D'autres groupes d'actifs pourraient avoir leur part de responsabilité dans la hausse des prix : les agriculteurs qui refusent de voir le cours de leurs produits soumis aux lois du marché, les petits commerçants qui sont trop nombreux et les intermédiaires multiples qui se nourrissent de l'écart séparant les prix payés aux producteurs et les prix de détail... Mais les défauts d'un système commercial encore archaïque expliquent un niveau des prix élevé, plus qu'une augmentation continue de ce niveau... Alors on suspecte avec quelque raison d'être des facteurs actifs de l'inflation les professions « protégées » contre elle, qu'elles bénéficient de tarifs fixés par l'Etat, comme les notaires et les commissaires-priseurs, ou qu'elles soient rémunérées au pourcentage,

tels les pharmaciens et les syndics d'immeubles. Ainsi tous les groupes actifs pourraient provoquer, ou au moins relancer et ainsi perpétuer, une inflation dont ils aiment à se plaindre.

Pourquoi ne pas traduire également au banc des accusés les épargnants qui veulent que leur épargne soit indexée et toutes les victimes de l'inflation qui exigent d'être désormais défendues contre elle ? On peut même juger inflationnistes tous les Français qui n'exercent pas d'activité, et qui ne « produisent rien », les deux millions de chômeurs comme les retraités et les préretraités, encore plus nombreux.

Enfin, le dernier sur cette liste, mais non le moins suspect, c'est l'Etat lui-même. Il bénéficie beaucoup de la hausse des prix, et il dispose d'armes formidables pour l'alimenter. D'abord en raison de l'importance croissante de ses dépenses, dues à l'existence d'un secteur public très lourd. Devenu « l'Etat providence », il gère un secteur non directement productif (éducation, santé, aide aux vieux et aux déshérités...) qui exige des transferts progressant plus vite que la production des richesses, et il subventionne les entreprises...

Aussi le poids des dépenses publiques, au sens large, représentera bientôt, selon certaines estimations et si l'évolution se poursuit, la moitié de la production intérieure brute. De plus les prélèvements fiscaux et les cotisations sociales sont loin de couvrir ces dépenses, et le déficit des finances publiques, longtemps considéré comme la source par excellence de la hausse des prix, quand les gouvernements recouraient pour le combler à la planche à billets (c'est-à-dire aux avances directes de la Banque de France), reste encore un puissant moteur de l'inflation, même si les ministres des Finances sont passés maîtres dans l'art de masquer les facilités qu'ils s'accordent pour boucher les trous et « les

impasses ». On a d'ailleurs soutenu que si nous étions dans « une société d'inflation », c'est que l'Etat n'avait pas la force d'imposer aux citoyens une poussée fiscale lui permettant de payer ses investissements croissants.

Les libéraux imputent aussi la hausse des prix aux interventions multiples de l'Etat et à l'abus d'une réglementation qui enlève toute souplesse aux mécanismes économiques et qui a des effets pervers contraires au but poursuivi : depuis la fin de la dernière guerre mondiale, la France, qui détient peut-être « le ruban bleu » de la hausse des prix parmi les pays occidentaux, est aussi le pays où l'Etat a le plus durablement contrôlé les prix, tandis que l'Allemagne fédérale et les Etats-Unis ont réalisé des augmentations de prix bien plus limitées sans jamais les contrôler de façon permanente.

La démonstration soulève pourtant des objections : ainsi à la fin des années 1970, l'Allemagne a à la fois un déficit budgétaire plus important que le nôtre et une inflation moindre, et si l'Etat est intervenu en France plus qu'ailleurs pour fixer les prix, c'est que l'inflation y avait une force particulière.

Cette longue enquête sur les fauteurs d'inflation pourrait n'avoir pas de terme. Il y a de bonnes raisons d'incriminer tour à tour tous les agents économiques et tous les groupes sociaux. Chaque accusé proteste contre des griefs qu'il dit injustifiés (ce qui est souvent faux), et proclame aussi (non sans raison) que ce n'est pas lui qui a commencé. Et si la pression de l'opinion publique et la surveillance des autorités empêchent quelque temps un groupe de suspects d'avoir la moindre influence inflationniste, l'inflation, même si elle fait mine de s'arrêter, reprend bientôt.

Tout ceci rappelle un film policier, réalisé par Clouzot il y a quarante ans et devenu un classique du

genre, *L'assassin habite au 21.* On y voyait un inspecteur (Pierre Fresnay) chercher l'auteur d'une série de crimes. Il pense plusieurs fois avoir identifié le coupable, et, malgré ses dénégations, il l'arrête pour le mettre hors d'état de nuire. Il a, croit-il, des preuves accablantes, mais comme les crimes reprennent bientôt, il lui faut le relâcher, et chercher un autre coupable. A la fin, il découvre que tous ces crimes étaient dus à l'association de plusieurs malfaiteurs se relayant pour les commettre et constituant une hydre à trois ou quatre têtes. L'inflation, elle aussi, a d'innombrables auteurs, qui constituent en France un inextricable réseau.

X

LES SPÉCIALISTES NE SONT PAS D'ACCORD

Si notre enquête n'a abouti à aucun résultat décisif, n'est-ce pas faute de rigueur, parce que nous avons souvent fait appel au jugement de journalistes ou d'hommes politiques, au lieu de nous en tenir aux seules analyses des vrais experts, qui se réclament de la « science économique » ? Mais c'est que les explications des spécialistes de l'économie les conduisent la plupart du temps à désigner, au moins implicitement, comme le responsable majeur de l'inflation, un groupe déterminé, si bien que chacune des étapes de notre enquête peut s'appuyer sur quelques arguments « scientifiques ». Les économistes qui traitent de l'inflation tendent d'ailleurs à en donner une explication conforme à leurs préjugés, ils s'engagent par là même, qu'ils le veuillent ou non, dans des choix politiques, et leurs écrits sont exploités dans l'arène politique.

De plus la confrontation de leurs démonstrations fait paraître au grand jour leurs divergences. Dès qu'un économiste étudie ce phénomène, il en fournit une interprétation qui diffère généralement plus ou moins de celles de ses prédécesseurs. Peut-être est-ce dû à la complexité du sujet, à la vitalité de l'économie politique, ou aux désirs de tous les intellectuels qui

appartiennent à une même discipline de se différencier les uns par rapport aux autres pour manifester leur originalité. Comme depuis trente ans des milliers d'économistes par le monde dissertent de l'inflation, nous en avons des milliers d'explications, même si chaque auteur proclame volontiers qu'il n'y a qu'une cause toute simple, avant de proposer la sienne, comme une clef magique.

Rappelons les analyses marxistes, qui soutiennent que l'inflation est « inhérente au système capitaliste » et qu'elle ne disparaîtra qu'avec lui, et les théories de l' « inflation importée », dont toutes les variantes attribuent à l'inflation française des causes internationales. Les autres explications peuvent se regrouper en quelques familles principales.

Les unes, qui définissent l'inflation comme un déséquilibre entre l'offre et la demande, l'attribuent soit à une insuffisance de l'offre ou à son manque d'élasticité, résultant par exemple de capacités de production trop faibles, soit, beaucoup plus fréquemment, à un excès de la demande, et particulièrement de la demande des ménages. Cette inflation aspirée par la demande peut provenir d'un déficit budgétaire comblé par l'émission d'un supplément de monnaie, ou de trop grandes facilités de crédit accordées par les banques aux consommateurs, ou de phénomènes de « déthésaurisation », certains agents économiques se mettant à dépenser une partie de leur épargne antérieure, etc.

D'autres points de vue (qui sont loin d'être toujours radicalement différents du précédent) relèvent d'une explication monétariste de l'inflation. Cette très vieille thèse remonte en France au moins à Jean Bodin qui, en 1568, attribuait la hausse des prix dans l'Europe de son temps à une cause, « la principale et presque la seule,... l'abondance d'or et d'argent » venus d'Amérique. Cette conception

quantitative de la monnaie a été depuis fréquemment reprise, schématisée, et même traduite en 1911 par Irving Fisher sous la forme de l'équation suivante : $MV + M'V' = P \times T$: autrement dit, c'est la masse monétaire sous ses deux formes, fiduciaire (M) et scripturale (M'), combinée avec leurs vitesses de circulation respectives, qui conditionne le niveau général des prix (P), pour un montant donné des transactions (T).

On retrouve la même idée, sous une forme modernisée et perfectionnée, chez Milton Friedmann, « le grand maître de l'école de Chicago » : pour lui, « l'inflation est toujours un phénomène monétaire », en ce sens que son origine réside dans un excès de l'émission de monnaie par rapport au volume de la production, et le taux d'inflation est déterminé par le taux de croissance de la masse monétaire. Comme l'émission de monnaie varie en fonction du volume des crédits distribués par les banques, ces dernières exercent une influence prépondérante dans la genèse et l'alimentation de l'inflation. En France même, des économistes, en particulier parmi ceux qu'on a surnommés les « nouveaux économistes » ont adopté des positions voisines, se ralliant ainsi à ce que l'un d'eux (J.-J. Rosa) a appelé... « la plus ancienne loi économique connue ».

Si les thèses monétaristes continuent à obtenir un assez large succès, c'est qu'elles donnent de l'inflation une explication relativement simple, et à première vue marquée du sceau du bon sens : il paraît évident que la quantité de monnaie doit exercer une action sur le niveau général des prix. Mais réduire l'inflation à un phénomène purement monétaire, prenant naissance dans et par la quantité de monnaie, c'est se heurter à de sérieuses objections (dont certains monétaristes ont tenu compte pour nuancer et affiner

leurs analyses). D'abord, à court terme, souvent les évolutions du taux d'inflation et du taux de croissance de la masse monétaire ne coïncident pas. Mais à plus long terme, répond-on, les courbes de ces deux variables s'avèrent généralement parallèles. Soit... Mais que deux phénomènes variant dans le même sens, ceci n'implique pas qu'il existe un lien de causalité entre leurs mouvements, et encore moins une causalité automatique et à sens unique. L'équation de Fisher ne démontre donc pas que la quantité de monnaie commande le niveau général des prix, car ce peut être aussi la hausse des prix qui exige et donc provoque un gonflement suffisant de la masse monétaire pour que les transactions puissent se poursuivre. Jacques Rueff, qui a exercé une grande influence sur la politique monétaire de la France du temps de Raymond Poincaré comme du temps de Charles de Gaulle, pouvait ainsi reprocher à M. Friedmann de « croire que la quantité de monnaie est cause, alors qu'elle n'est jamais qu'un effet », puisqu'elle dépend toujours du « montant des encaisses désirées par les agents économiques... La monnaie est serve », concluait-il.

D'autres économistes pensent que l'inflation est plutôt un phénomène « réel » dû à l'alourdissement des coûts. Cette thèse de l'inflation « poussée par les coûts » donne lieu à des versions très différentes, selon les éléments dont la montée est censée entraîner la hausse générale des prix. Ce peut être le cours des matières premières, ou la pression fiscale, ou les charges financières : dans ce cas, c'est encore le système bancaire qui contribue à l'inflation en maintenant des taux d'intérêt élevés. L'inflation peut aussi provenir du coût des investissements financés par les entreprises grâce aux profits supplémentaires qu'elles obtiennent en relevant leurs prix de vente. Mais les tenants de ce type d'explication attribuent le plus

souvent le rôle essentiel aux salaires : ils parlent d'une inflation salariale, due à la croissance excessive des salaires. Ainsi Jean Marczewski incrimine à ce propos la stratégie des syndicats ouvriers dans notre pays : leur objectif majeur étant d'obtenir d'avance des augmentations de salaires garantissant une progression du « salaire réel » égale et même supérieure à l'amélioration possible de la productivité, ils oublient que le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés ne peut durablement avoir une croissance plus rapide que le volume de la production des biens de consommation courante. Toute augmentation du salaire nominal dépassant cette limite est en définitive compensée automatiquement par une hausse des prix. Bien entendu, les « défenseurs des travailleurs » affirment que les salaires ne sont pour rien dans l'inflation et que les salariés ne font que défendre leur niveau de vie qu'elle menace.

A ces « interprétations traditionnelles » du processus inflationniste, qui conservent beaucoup d'adeptes, se sont ajoutés depuis la fin des années 1960 d'autres types d'explication. Il y a des analyses sectorielles qui récusent le globalisme des thèses précédentes, comme étant un obstacle à une bonne compréhension du phénomène.

Ainsi François Perroux a observé que de 1958 à 1968 « c'est dans les services et la construction que les prix augmentent le plus, deux secteurs qui, ensemble, ont été à l'origine de 70 à 90 % de la hausse générale des prix », et il conclut que de tels « faits imposent de considérer non seulement par marchés, mais par secteurs structurés, le décalage entre offre et demande de monnaie... C'est l'évidence : un flux de monnaie additionnelle atteint non pas l'économie en général, mais un point de cette économie ».

Pour S. C. Kolm, c'est la disparité des accroissements de productivité entre secteurs économiques qui

explique l'inflation par les coûts. En effet, alors que la productivité croît inégalement selon les secteurs, la rémunération des salariés tend à augmenter partout au même rythme, selon le taux correspondant aux gains de productivité dans le « secteur de pointe ». Un O.S. d'une usine de filés de coton, à faible productivité, cherche à gagner autant qu'un O.S. chez Renault ou dans une firme d'électronique, et on le comprend. Mais par suite, la hausse des salaires se diffuse également dans tous les secteurs. « En fin de compte, les entreprises hors du secteur de pointe ont à faire face à une hausse des salaires supérieure à l'accroissement de la productivité marginale du travail chez elles. La seule façon pour elles d'être en équilibre est que les prix de leurs produits augmentent jusqu'à restauration de l'égalité entre salaires et productivité marginale du travail. »

Il est aussi des explications de l'inflation par les structures de l'économie, qui s'orientent dans des directions très différentes. Les uns invoquent l'absence d'une concurrence réelle, due aux ententes, à la structure oligopolistique des marchés ou au poids des multinationales : en 1976, un groupe d'experts européens dont faisait partie Jacques Delors notait ainsi que ces firmes fixent généralement leurs prix en fonction des entreprises marginales : il en résulte « une sorte de parapluie des prix » pour les petites entreprises, que les grandes firmes et les pouvoirs publics entendent maintenir sur le marché. Cette politique, qui permet la coexistence sur le marché de concurrents de taille très différente, procure aux entreprises les plus performantes « des positions de rente qui conditionnent leur expansion ultérieure ». D'autres cherchent l'origine de l'inflation dans l'indexation de fait des rémunérations, dans le recours systématique à l'autofinancement, dans un gonflement de l'investissement excédant de plus en plus les

possibilités de l'épargne, ou encore dans les structures du crédit, dans le procédé bancaire de la « transformation »

Dans une série d'articles parus dans *Le Monde* en juin-juillet 1969, Paul Fabra a souligné les liens étroits qui lient « l'inflation et la société de consommation ». Et on impute de plus en plus l'inflation à des facteurs d'ordre sociologique ou psychologique. Il faudrait ainsi chercher ses racines profondes dans le caractère très inégalitaire de notre société : l'inégalité suscite en effet chez les plus défavorisés un vif désir de rattrapage et chez les autres de grands efforts pour maintenir leur avance, et elle provoque ainsi de fortes tensions sociales (d'où la formule de Lionel Jospin : « L'inflation, c'est la lutte des classes ! »). Ce raisonnement séduisant ne peut faire oublier qu'il y a eu par le passé de très rudes affrontements sociaux sans inflation et que certains pays fortement inégalitaires résistent aujourd'hui mieux que nous à une inflation dont la Suède est fortement atteinte. Enfin on nous démontre que notre inflation se nourrit des « anticipations inflationnistes des Français », mais évidemment elles ne sont pas sa cause initiale...

TROP DE REMÈDES POUR FAIRE UNE BONNE ORDONNANCE...

Leurs divergences d'analyse conduisent les économistes à préconiser des politiques anti-inflationnistes très variées, qui n'ont guère en commun que d'être fort difficiles à appliquer efficacement.

Les plus libéraux prônent une politique monétariste : puisque selon eux l'inflation naît d'un excès de monnaie en circulation, il faut et il suffit que les autorités (le gouvernement et la banque centrale) imposent la discipline d'une croissance modérée et

régulière de la masse monétaire, et pour ce elles doivent contenir le développement du volume des crédits distribués à l'économie. En principe les taux d'intérêt possèdent ici un pouvoir régulateur efficace, puisque tout renchérissement du prix de l'argent tend à diminuer le montant global des crédits demandés. Cette politique, qui aux Etats-Unis a été recommandée par Milton Friedmann et appliquée jusqu'à une époque très récente par le Système Fédéral de Réserve, repose sur une interprétation à sens unique de la théorie quantitative contestable, et de plus son application s'avère fort délicate. D'abord il est difficile, en France comme ailleurs, de définir la masse monétaire dont on veut contenir la croissance, ou comme l'a écrit Galbraith de « contrôler quelque chose quand on ne sait pas quoi » ! Parle-t-on de M1 (les billets et les dépôts à vue), ou de M2 (qui comprend aussi les dépôts à terme et les bons sur livrets, autrement dit la « quasi-monnaie », qui s'est considérablement développée depuis deux décennies), ou encore de M 3 (qui inclut les avoirs dans les caisses d'épargne) ? Mais au fond la monnaie peut prendre tant de formes qu'on peut toujours bloquer l'écoulement de telle ou telle sorte de monnaie, la masse monétaire risque de trouver d'autres sources pour s'alimenter. Ensuite, les pouvoirs publics ont mal maîtrisé durant ces dernières années l'ampleur des crédits octroyés et la quantité de monnaie créée par les banques. Ph. Simonnot a estimé qu'« ils ne contrôlaient nullement la quantité de monnaie en circulation », parce que la France « vivait sous le règne de la monnaie privée », et on ne sait encore si la nationalisation du crédit a radicalement modifié cette situation. Enfin, pour agir pleinement, la lutte contre l'inflation risque de devenir barbare, puisqu'elle nécessite le cas échéant l'adoption de taux d'intérêt si élevés... que la mesure peut avoir des

effets pervers allant à l'inverse de l'objectif poursuivi : les entreprises qui, faute de pouvoir se passer de crédit, doivent supporter de tels taux, voient par là même leurs charges financières accrues les pousser dans la voie de l'inflation par les coûts. Aussi tend-on souvent à remplacer le relèvement des taux d'intérêt par « l'encadrement du crédit » ou par sa limitation quantitative, mais de telles mesures, d'ailleurs antilibérales (et anti-économiques selon les libéraux), sont plus ou moins efficaces, et toute restriction du crédit peut accroître le chiffre des faillites, le nombre des chômeurs, et le mécontentement général.

Alors d'autres, se réclamant de la vieille orthodoxie budgétaire, conseillent au gouvernement d'équilibrer ses recettes et ses dépenses, ou au moins de contenir au maximum le déficit. Mais une telle politique, qui ne donne pas la certitude d'un succès décisif contre l'inflation, est délicate à mettre en œuvre, car de nos jours on ne sait plus comment freiner la progression presque automatique des dépenses de l'Etat (en raison notamment du relèvement nécessaire des rémunérations des fonctionnaires), et on n'ose plus proposer encore un accroissement sensible de la pression fiscale globale.

Il y a aussi les partisans de mesures franchement dirigistes. Comme Galbraith aux Etats-Unis, ils demandent au gouvernement de contrôler le mouvement des prix et aussi quelquefois celui des salaires, voire de procéder pour un temps au « blocage » ou au « gel » des uns et des autres. Mais il est malaisé d'instaurer une telle politique, et plus encore de la maintenir durablement, car elle suscite des résistances et des mécontentements croissants, elle risque de plus de masquer les manifestations de l'inflation, sans s'attaquer à ses causes profondes, et elle peut aussi développer des effets allant à l'encontre de son but.

Alors il reste à demander à l'Etat de s'attaquer aux facteurs structurels de l'inflation. Telle était l'intention affichée en septembre 1976 par Raymond Barre, qui déclarait alors : « S'attaquer aux facteurs structurels de l'inflation, c'est d'abord faire en sorte que le jeu normal de la concurrence puisse faire disparaître les rentes de situation qui sont à l'origine de profits artificiels et abusifs. Il faut que l'apport que représentent les gains de productivité ou le progrès technique soit incorporé dans la formation des prix. En matière d'emploi, les insuffisances de la formation et de la mobilité des travailleurs, jointes à celle de la répartition régionale des activités économiques, sont, elles aussi, sources de rigidité. Enfin, la vie sociale elle-même est trop souvent marquée par des attitudes corporatistes ou des conflits particuliers et par une tendance à régler par des hausses de salaires des revendications d'ordre qualitatif. »

Six ans plus tard, le gouvernement a changé, mais il a mis à nouveau à son ordre du jour un ensemble de mesures contre les facteurs structurels de l'inflation...

Les économistes qui donnent tant de bons conseils ont une audience certaine dans le monde politique, puisque chaque grand parti a « les siens » qu'il consulte chaque fois qu'il éprouve le besoin d'établir un programme devant mettre un terme à la hausse des prix. Pourtant dès qu'un gouvernement ou un ministre de l'Economie passe à l'action, on est un peu surpris de voir utilisés conjointement tant de remèdes différents et préconisés en conclusion d'analyses qui paraissaient se contredire formellement. Ainsi la politique du gouvernement Barre, tout en ayant une coloration monétariste marquée, reconnaissait à l'inflation d'autres causes que monétaires : de là ses efforts pour freiner la hausse des coûts, pour

tenir les rémunérations et freiner leur indexation sur les prix, pour s'attaquer aux causes structurelles de l'inflation, pour limiter le déficit budgétaire. Le gouvernement actuel utilise une panoplie encore plus large de mesures anti-inflationnistes, et il va encore bien plus loin..., dans un sens d'ailleurs où Raymond Barre aurait souhaité pouvoir aller : ainsi il n'a pas hésité à bloquer les rémunérations salariales, puis à entreprendre la désindexation des salaires et à remettre même en cause les promesses acquises touchant la hausse du S.M.I.C. Mais tout en poussant à l'extrême cette action directe sur les revenus et les prix qui est devenue l'axe central de la politique contre l'inflation, le gouvernement Mauroy-Delors ne néglige pas deux autres « axes », qui lui paraissent indispensables : la rigueur budgétaire, qui l'a conduit à limiter le déficit de l'Etat à 3 % du produit intérieur brut, et le contrôle monétaire, qui lui a fait fixer la croissance maximum de la masse monétaire en 1982 entre 12,5 et 13,5 %. C'est ce qui a permis récemment à Jérôme Vignon, conseiller technique du ministre de l'Economie et des Finances, de reconnaître que le gouvernement se trouvait « dans la nécessité d'être modeste » quant aux choix des mesures anti-inflationnistes : il lui fallait en ce domaine se contenter « d'emprunts à diverses théories », procéder à son propre dosage d'éléments qu'on trouvait ailleurs... et, ajouterons-nous, déjà dans la politique du gouvernement Barre.

En ce domaine — la lutte contre l'inflation — plus qu'en tout autre, les gouvernements qui se suivent se ressemblent curieusement : ils puisent, selon les doses et les modalités qui leur conviennent, dans toute la panoplie de mesures qui sont conseillées par les spécialistes. Cet éclectisme n'est pas le signe d'une grande confiance dans l'efficacité de chacun des moyens utilisés... Les responsables de notre politique

économique ressemblent à ces malades qui font venir à leur chevet successivement toute une série de médecins, et qui ne croyant vraiment aux prescriptions d'aucun d'entre eux, prennent l'habitude de prendre en même temps tous les remèdes qui leur ont été indiqués, dans l'espoir qu'ensemble ils agiront un peu, ou qu'en tout cas ils ne feront pas de mal...

Pour avoir au moins dans leur action contre l'inflation le soutien de l'opinion, les pouvoirs publics tentent de la galvaniser par leurs appels répétés. Le vocabulaire médical cède alors la place à un langage martial aux accents patriotiques. Les citoyens sont invités à « se mobiliser » pour « combattre » l'inflation, cette « bataille » doit être ponctuée de « succès » et de « victoires », car il faut faire « reculer » l'inflation, « sur un large front », « la casser », « la briser », et l'objectif suprême est de « l'anéantir ». Mais jusqu'à présent cet appel pressant au devoir national n'émeut guère les Français, qui « n'y croient guère », puisque une large majorité d'entre eux ne pense pas qu'un succès décisif soit possible. En effet, malgré le tournant de juin 1982 qui a redonné à l'inflation son image d'« ennemi public numéro un », il n'y a encore qu'un Français sur quatre pour oser espérer que l'action du gouvernement contre la hausse des prix sera « plus ou moins efficace »...

Sceptique sur la valeur des remèdes employés contre l'inflation, l'opinion ne porte peut-être plus aux économistes qui les ont conseillés le même respect qu'hier. Tant que la croissance a continué sa marche régulière et que l'inflation est demeurée modérée, les économistes ont acquis un grand prestige : ils étaient les spécialistes qui savaient et qui prévoyaient l'avenir, les experts qui éclairaient la route à suivre. Depuis que l'inflation est devenue le mal à combattre de toute urgence, les économistes ont bien sûr continué à affiner leurs méthodes et à

approfondir leurs analyses. Mais il est apparu étonnant que des hommes si savants proposent des médicaments si différents. Leurs débats ont donné l'impression d'une grande confusion, et d'un désarroi reconnu par certains d'entre eux. On en a vu se contredire dans les colonnes des journaux et se traiter mutuellement de façon peu respectueuse. Ils s'accusent ainsi de manquer de sérieux, de « ne rien comprendre à l'inflation », d'être des « Cassandres professionnels », des « mégalomanes », ou... des « Diafoirus de l'inflation ». Mais oui, si injuste qu'elle soit, la comparaison est trop tentante : ces économistes qui parlent un jargon souvent bizarre et qui se chamaillent doctement à notre chevet pour nous imposer le seul bon traitement contre l'inflation, le leur, ne sont pas sans rappeler les médecins de Molière...

XI

À LA DÉCOUVERTE DES LOINTAINS ANTÉCÉDENTS DE NOTRE INFLATION

Puisque les analyses économiques, malgré tout leur mérite, demeurent fort divergentes, on éprouve le sentiment de manquer de points assurés à partir desquels notre compréhension de l'inflation pourrait progresser, et donc le désir de chercher ailleurs quelques jalons pour diriger notre réflexion. Pourquoi ne pas faire appel au secours de l'histoire et chercher dans le passé d'où nous peut venir l'inflation que nous vivons ?

Certes l'instant présent accapare tellement notre attention que le passé, même encore récent, ne paraît plus avoir d'intérêt, et ceux qui veulent le connaître semblent avoir d'étonnantes curiosités. Ainsi quand j'ai voulu acheter dernièrement *L'inflation et les agents économiques,* un ouvrage qui regroupe les interventions faites en 1974, lors d'un colloque organisé par la Banque de France, par de grands banquiers et par d'éminents économistes, la vendeuse me dit que ce volume était épuisé, et elle ajouta avec une profonde conviction, pour me déconseiller de chercher à le consulter : « D'ailleurs, il est complètement dépassé, complètement dépassé ! » Est-ce à dire que l'inflation que connaissaient les Français il y a huit ans

et la façon dont ils la percevaient ne nous concerneraient plus ?

Il est aussi de bons esprits qui déconseillent formellement une démarche historique. Ainsi des philosophes, se réclamant du structuralisme, dénoncent « les illusions historicistes » et prétendent que pour éclairer un objet, il faut le situer dans l'ensemble des éléments avec lesquels il se trouve en relation, et non tenter d'en retracer la genèse. Pour certains économistes et praticiens de la banque, « les temps ont changé », surtout dans le domaine où intervient la monnaie, à un tel point que la compréhension des phénomènes actuels serait « gênée par l'examen des données et des enchaînements historiques » et qu' « un attachement excessif à la recherche du passé risque d'être une source de confusion pour l'analyse correcte du présent ». Donc, inutile de chercher les antécédents historiques de notre inflation, puisqu'elle serait radicalement différente des mouvements qui l'ont précédée, et les mécanismes anciens nous empêcheraient de saisir les lois de notre temps.

Mais ne retenir comme objet d'étude que les problèmes actuels, n'est-ce pas se condamner à les poser de façon superficielle et à ne pas leur trouver de réponse véritable ? Nier qu'il y ait un rapport entre le présent et le passé, c'est une attitude qui provient parfois d'une mauvaise connaissance de l'histoire, mais plus encore d'une mauvaise conception de son utilisation. C'est ce que suggère l'historien Pierre Vilar dans son beau livre sur *L'or et la monnaie dans l'histoire :* « Rien n'est plus périlleux que l'illusion de la *nouveauté,* qui n'est souvent qu'*ignorance* de l'histoire. Non que l'histoire ait pour fin de démontrer que rien n'est nouveau. Mais il lui arrive de faire la preuve que *tout n'est pas aussi nouveau que l'opinion commune ne l'imagine.* »

Il est d'ailleurs des économistes conscients du

profit qu'ils peuvent tirer dans leurs recherches d'une meilleure connaissance du passé, et ils l'ont dit. Ainsi S.-C. Kolm reconnaît que le livre de P. Vilar est stimulant et enrichissant pour la pensée économique, parce qu'il porte sur « la dynamique historique entre trois grandeurs : le niveau général des prix, celui de l'activité économique, et la quantité de monnaie. Aux yeux d'un économiste soucieux de connaître le monde surtout pour l'améliorer, est-il thème plus actuel et important ? Inflation, croissance, taux de chômage, sont les mots clefs de notre problématique économique, et la monnaie définit à la fois l'inflation (diminution de sa valeur par rapport au reste) et interagit avec les prix et la production par son existence et sa création. Tout économiste sincère sait aussi à quel point connaître l'ensemble de ces relations est ardu et délicat. Aucune source possible d'éclaircissement ne doit être négligée. L'histoire longue en est une, bien sûr ». Et Kolm distingue « deux façons toutes différentes par où la connaissance du passé affecte celle du présent et de l'avenir. D'un côté les phénomènes actuels peuvent dépendre de faits antérieurs. De l'autre l'analyse des enchaînements écoulés révèle des lois qui peuvent être encore valables ». Dans le même esprit J. Marczewski exprime le regret que les études de l'inflation faites par des organismes nationaux et internationaux aient « le plus souvent une très faible profondeur dans le temps. Limitées aux problèmes de l'actualité immédiate, voire de l'avenir prochain, elles ne remontent pas assez loin dans le passé pour dégager les racines des relations causales susceptibles, à la fin, de suggérer une théorie explicative et d'en permettre une vérification statistique ». Ajoutons encore ce témoignage de l'économiste américain J. K. Galbraith, qui s'est attaché dans *L'Argent* à dégager « les leçons de l'histoire » : « L'histoire de la monnaie, écrit-il, nous apprend beaucoup, et en tout

cas on peut en tirer nombre d'enseignements. Il est même permis de se demander s'il existe une seule autre approche permettant d'aboutir à des enseignements durables à cet égard. »

Encore faut-il faire un bon usage de l'histoire et se garder des tentations dangereuses qui nous guettent ici. Ainsi ne doit-on pas lui demander soit d'apporter une réponse magique à toutes les questions qu'on se pose, soit de tester (et généralement de conforter) la valeur d'une théorie à laquelle on tient : on cherche alors dans le passé des indices allant dans le sens de ce qu'on veut prouver, et on finit toujours par en trouver, mais de telles preuves sont sans valeur, car elles proviennent d'une image tronquée et déformée des réalités d'autrefois. Il convient aussi de ne pas se contenter de vues sommaires, de formules toutes faites qui ne sont souvent que des faux-semblants ou des clichés. Il est difficile de percer l'inanité d'idées reçues qui sont communément acceptées même dans certains livres d'histoire.

Opposer, par exemple, comme on le fait, « *la stabilité des prix* » vécue par les Français au XIX^e^ siècle à l'inflation qui aurait sévi pendant *toute* la période séparant les deux guerres mondiales, c'est sans s'en apercevoir commettre deux erreurs qui deviennent flagrantes, dès qu'on observe un peu le mouvement réel des prix tout au long de ces années. Il faut se méfier enfin des rapprochements superficiels entre des moments différents, entre hier et aujourd'hui en particulier, sous peine de tomber dans la confusion et dans l'anachronisme. En se penchant sur le passé, l'historien a envie d'y découvrir des précédents à tout ce qu'il vit : ainsi, à l'inverse de ces économistes qui trouvent le présent radicalement différent de tout ce qui l'a précédé, il serait plutôt tenté de démontrer que l'inflation actuelle ne présente aucun élément vraiment neuf. En réalité l'historien, qui par défini-

tion suit des évolutions plus ou moins rapides (qu'il perçoit à court, moyen ou long terme), doit discerner dans une histoire de l'inflation ce qui est authentiquement nouveau et propre à chaque époque, ce qui est relativement durable (comme « les attitudes des gens » devant ce phénomène, qui ne « se modifient que lentement et selon de longs mouvements cycliques », au dire de Galbraith), et enfin ce qui demeure quasiment immuable sur la scène de l'histoire, et qui ressortit sans doute à la nature profonde de la croissance, surtout dans une économie capitaliste. Nous retracerons dans cet esprit les grandes lignes d'une histoire de l'inflation française, en observant, au cours de grandes périodes successives, avant tout le mouvement des *prix,* qui est le plus facile à suivre, et en essayant de faire la part, chaque fois, du nouveau et de l'ancien. On évoquera dans la même perspective les évolutions des *revenus* (salaires et profits surtout) et des *moyens monétaires,* ainsi que les rapports entre les variations de ces trois variables, et on cherchera à interpréter les changements perçus, à mesurer leurs racines et leurs conséquences.

Mais jusqu'où est-il utile de faire remonter dans le temps cette histoire ? Bien des économistes se contentent d'une décennie, mais cette tranche de temps trop courte est le fruit d'un découpage arbitraire : par commodité, ce sont les dix dernières années pour lesquelles on a des données qui sont retenues, sans qu'on s'occupe de leur cohérence. D'autres économistes et beaucoup d'historiens de l'époque contemporaine — dans l'enseignement français cette période débute toujours en 1914, et non comme à l'étranger en 1945 — sont portés à faire commencer l'histoire de notre inflation avec la Première Guerre mondiale. Deux raisons peuvent justifier ce choix. D'abord, avant cette guerre le mot d'inflation n'a pas d'acception économique, il est

surtout alors usité par les médecins, qui désignent ainsi l'enflure d'un membre dont souffrent certains malades. Ensuite, pendant tout le siècle qui nous a précédé, il n'y a apparemment pas d'inflation, car le niveau général des prix n'a pas connu de gonflement qui soit à la fois net et persistant. En ce sens on peut dire de l'inflation qu'elle est « une invention du XX^e siècle » (J. Bouvier). Mais pour mieux apprécier la portée de l'innovation, il est utile de la situer par rapport à la période qui l'a précédée, en l'occurrence le XIX^e siècle.

Et puis, pourquoi ne pas chercher si l'inflation a d'anciens précédents ? Sans remonter à l'Antiquité, par exemple à cet édit de Dioclétien qui en l'an 301 taxa les prix dans tout l'Empire romain pour arrêter leur hausse qui était liée à la multiplication de mauvaises pièces, nous interrogerons à cet égard la longue période de notre histoire qui va de la fin du Moyen Age à la Révolution française. Les historiens qui ont le plus étudié l'économie et la société de cette époque dite « moderne », comme Fernand Braudel ou P. Vilar, nous convient à de telles recherches, puisqu'ils aperçoivent fréquemment dans ces temps lointains des phénomènes qu'ils appellent, sans hésitation et sans avoir même besoin de donner une explication, de l'inflation. Bien sûr, ce n'est pas celle d'aujourd'hui, mais elle en a déjà les principaux traits caractéristiques, un peu comme nos ancêtres hominidés présentent bien des signes communs avec les hommes que nous sommes.

LES INFLATIONS D'AUTREFOIS

On ne dispose pas pour les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles d'un indice du niveau général des prix, mais les « mercuriales » indiquent les prix des denrées que

relevaient régulièrement les autorités municipales sur les marchés. Comme le pain et la bouillie représentaient alors la plus grosse part des budgets populaires, le prix des céréales, et en particulier du blé, est largement significatif de l'évolution du coût de la vie pour la majorité des Français. Or les prix moyens annuels du blé aux Halles de Paris, qu'on les exprime en livres tournois (c'est la monnaie de compte de l'époque) ou qu'on les traduise en salaires horaires de manœuvre (on a alors les prix « réels ») évoluent selon une courbe extraordinairement accidentée, dont les variations seraient encore bien plus prononcées si on représentait les relevés de prix mensuels. Ces cours ne cessent de bouger, et de bouger fortement, l'amplitude des mouvements annuels pouvant être de 100 % et même plus.

En scrutant ces pulsations nerveuses qui faisaient partie du cadre de vie de nos ancêtres et qui pesaient lourdement sur leur existence, on note que de véritables envolées du prix des céréales se produisent fréquemment (l'intervalle qui les sépare allant de 5 ou 6 ans jusqu'à 14 ans) : elles correspondent à de mauvaises récoltes, dues à des accidents météorologiques, qui provoquent de très graves crises dans l'économie d'Ancien Régime. Lors de ces crises de subsistance, ce renchérissement des denrées de première nécessité qui résulte de leur pénurie ne saurait être considéré comme un signe d'inflation, puisqu'il ne s'accompagne pas d'un gonflement de la masse monétaire et moins encore d'un gonflement des revenus ; en fait, les revenus de la plupart des Français s'effondrent, en particulier ceux des paysans exploitants qui, en raison du déficit de la récolte, se trouvent ne plus avoir de surplus négociable à porter sur le marché.

Ces accidents spectaculaires écrasent par leurs apparitions répétées les autres mouvements de la

courbe des prix et rendent donc difficile la perception de tendances inflationnistes. Pourtant, en soumettant les chiffres des prix dont nous disposons à des traitements statistiques appropriés, on décèle une succession de cycles d'amplitude très différente — cycles courts qui poussaient alors selon Braudel comme du « chiendent », cycles longs qui seraient un peu les ancêtres des « Kondratiev », mouvements en gros séculaires — dont une des deux phases a quelque chose d'inflationniste. A long terme, en particulier, on repère des périodes qui sont simultanément marquées par une tendance haussière des prix, par un progrès de l'activité et des revenus, et par l'expansion de la masse des moyens de paiement, et où on retrouve donc les trois caractéristiques définissant l'inflation. Tels sont ces « siècles » de hausse, qui se sont étendus de 1250 à 1350, puis de 1510 à 1630, et encore de 1730 à 1817, alternant avec de longs mouvements de baisse des prix-or ou des prix-argent.

Ainsi le XVI^e siècle se signale par trois traits essentiels :

1. la « révolution des prix » : leur montée a certes été très irrégulière (et en cela très différente de l'inflation qui s'est développée après 1945 avec une remarquable constance), mais leur niveau a finalement pour le moins quadruplé ;

2. l'afflux des métaux précieux venus d'Amérique latine : il y a eu le pillage des trésors des Indiens, puis très vite la production soutenue du métal blanc extrait des mines du Pérou et du Mexique (grâce à une technique nouvelle, celle de l'amalgame). Le problème est ici de savoir si l'extension des moyens de paiement métallique a été la cause ou le résultat de la hausse des prix et de l'expansion économique...

3. le gonflement du revenu national et de la plupart des revenus nominaux, qui sont poussés en avant simultanément par la hausse des prix et par

l'élan (irrégulier, lui aussi) des productions. Les bienfaits de cette prospérité sont bien sûr inégalement répartis, les salaires en particulier ne parviennent pas à suivre les prix dans leur hausse, surtout au début du XVI^e siècle, si bien que le pouvoir d'achat des salariés aurait alors diminué. « Un hectolitre de froment représentait cinq jours de travail d'un ouvrier agricole sous Louis XII, dix jours sous François I^er ; une vache douze jours sous Charles VIII, quarante-trois jours sous François I^er. » Mais finalement tous les revenus nominaux ont bien progressé.

A tous ces mouvements d'ensemble, se superposent de véritables accès d'inflation (parfois violents) qui sont liés à la coexistence et à la multiplication de monnaies qui n'étaient pas toutes d'or ou d'argent. Il y avait ainsi dans l'ancienne France, à côté de cette bonne monnaie, d'autres pièces rognées (et ne pesant pas le poids requis), ou même fausses... Et la monnaie courante, utilisée par la plupart des consommateurs, comprenait, à côté de ces pièces rognées ou fausses, d'autres d'origine étrangère, dont la teneur en métal était mal connue, et une profusion de piécettes de cuivre ou de billon (le billon étant un alliage de cuivre contenant parfois un petit peu d'argent) : cette « monnaie noire » n'avait pas plus de valeur « intrinsèque » (c'est-à-dire provenant du matériau dont elle était faite) que n'en ont nos billets actuels. Il est arrivé souvent à l'Etat ou à des municipalités d'émettre de grosses quantités de billon qui devenait ainsi « le véhicule d'inflations élémentaires » (Fernand Braudel). Ces siècles ont donc connu « des inflations semblables à celles de notre papier-monnaie. Le moulinet à frapper le billon a été parfois aussi prodigue et imprudent que la modeste planche à billets » (P. Vilar). En apparence l'Etat devait gagner à de telles émissions, puisque la valeur

nominale des pièces frappées était très supérieure à leur prix de revient. Mais comme ces inflations entraînaient une hausse des prix et des revenus payés en billon, les gains de l'Etat se trouvaient vite réduits...

De plus, cette profusion de monnaies métalliques diverses se combinait dès ces temps-là avec la multiplication de « papiers » servant de moyens de paiement : traites émises par des commerçants ou des banquiers et circulant de main en main, créances sur le Trésor et autres dettes de l'Etat, appelées billets royaux, billets de monnaie, etc. Ces papiers constituaient une monnaie scripturale dont l'accroissement pouvait aussi avoir des effets inflationnistes.

Enfin sous l'Ancien Régime, le prince avait un moyen commode de provoquer selon son intérêt et « son bon plaisir » de l'inflation ou — mais il le faisait bien plus rarement — de la déflation : il n'avait qu'à jouer des facilités que lui offrait le système de la « monnaie de compte » pour procéder à « une mutation monétaire ». Le système monétaire d'alors présentait en effet une différence essentielle avec celui d'aujourd'hui : nous sommes habitués à ce que la même unité (le franc, ses multiples et sous-multiples) serve d'étalon pour mesurer le prix des biens et des services, et à ce qu'elle figure, avec son nom et le chiffre voulu sur les pièces, les billets et les chèques que nous utilisons dans nos règlements. Au Moyen Âge et pendant toute l'époque moderne, on payait avec des monnaies réelles de toutes sortes (des pièces d'argent comme les écus, ou d'or comme les louis, des piécettes diverses...), mais on comptait avec une autre monnaie, imaginaire ou idéale, qui n'était plus représentée sur aucune pièce effective : c'était la livre, et ses sous-multiples, le sou (ou vingtième de livre) et le denier (ou douzième de sou). Cette monnaie de compte permettait de mesurer et de

comparer la valeur des produits échangés, mais il fallait aussi des signes monétaires effectifs (d'or, d'argent, de cuivre...) pour régler les échanges. Le système fonctionnait à la condition qu'on puisse passer à volonté de la monnaie de compte, en laquelle les prix étaient libellés, en des moyens de paiement usuels : il était donc nécessaire qu'un rapport entre ces deux types de monnaies soit fixé, et que chaque Français sache combien de livres, de sous et de deniers représentait un louis d'or ou un écu d'argent. Et c'est au souverain qu'il appartenait de définir ce rapport.

Le pouvoir a usé de ce droit régalien en fonction de ce qu'il croyait être de son intérêt. Il a parfois diminué la valeur nominale (autrement dit l'équivalent en monnaie de compte) de la monnaie réelle : une telle mutation, qu'on appelait une « diminution », avait une signification déflationniste, et elle pouvait servir à accroître le rendement réel des impôts : le contribuable qui avait 100 livres d'impôt à verser devait subitement, pour s'acquitter, apporter un plus grand nombre des mêmes pièces d'or ou d'argent... Mais beaucoup plus fréquents ont été les décrets ordonnant un « rehaussement » ou une « augmentation » : les monnaies circulantes, tout en conservant leur poids antérieur du même métal précieux, avaient un équivalent nominal plus élevé : un même louis se trouvait ainsi valoir désormais davantage de livres, sous et deniers. Une telle mutation entraînait à la fois une dévaluation de la monnaie de compte (qui correspondait à un moindre poids d'or et d'argent), et une augmentation de la valeur de l'ensemble des moyens de paiement existant dans le royaume, dès lors qu'on les exprimait en monnaie de compte. Chaque fois que le Trésor royal se trouvait lourdement endetté, le pouvoir était tenté par une pratique monétaire d'un emploi aussi facile, qui lui permettait de rembourser ses créanciers à l'aulne

d'une monnaie de compte dévalorisée. Par contre de telles mesures nuisaient évidemment aux créanciers de l'Etat, et elles ont été sévèrement condamnées par les clercs du temps et par les économistes du XIX^e siècle qui n'y ont vu que des procédés malhonnêtes ou de la fabrication de fausse monnaie. En tout cas, les rois de France, en haussant à de nombreuses reprises la monnaie métallique, ont pratiqué une politique inflationniste, à long terme au moins, qui s'est traduite par une dévalorisation considérable de la livre tournois : lors de sa création, qui remonte au haut Moyen Age, la livre avait été définie par un poids d'argent de 489,5 g (fort proche de ce demi-kilo que nous appelons encore une livre). Mais la livre monnaie de compte ne représentait plus, toujours en argent, que 18 g sous le règne de Louis XII, 16 g du temps de François I^er, et enfin 4,5 g en 1726, lors de sa stabilisation : ce n'était même pas le centième de son poids d'origine.

Ces mutations inflationnistes, qui se sont succédé pendant un demi-millénaire, n'ont pas été uniquement des expédients financiers, elles ont eu d'autres causes profondes, d'ordre économique et social. En des temps où souvent le stock d'or et d'argent s'avérait insuffisant pour alimenter les échanges et où la pénurie des espèces, leur « resserrement », qui était dû, entre autres, à la thésaurisation, menaçait de provoquer de graves difficultés, on avait là un excellent moyen de lutter contre la déflation. Faute d'arriver à augmenter ou même à maintenir le volume de la masse monétaire réelle, on pouvait toujours gonfler son montant nominal, en cette unité de compte qui servait à mesurer les prix. Et il est des groupes qui y avaient tout particulièrement intérêt, et qui réclamaient à cor et à cri la dépréciation de la monnaie de compte pour pallier une pénurie de moyens monétaires qui risquait d'entraîner la baisse

des prix et le ralentissement, voire la paralysie, des affaires : c'étaient notamment les corporations de commerçants et d'artisans.

L'impact de ces mutations sur la société du temps a dû être complexe et divers. Elles favorisaient plutôt une relance des affaires, et elles devaient profiter aux vendeurs. La dévalorisation de la livre tournois, qui tendait à augmenter les prix et les revenus nominaux exprimés en monnaie de compte, devait par là même contribuer à diminuer le poids des dettes contractées antérieurement, puisque leur montant nominal demeurait inchangé. Par contre, elle lésait les créanciers et tous les titulaires de revenus fixes ; elle risquait aussi de diminuer le pouvoir d'achat des salariés, si leurs salaires ne suivaient pas la montée des prix. Les maîtres artisans et les exploitants agricoles voulaient en profiter pour « moins payer le travail tout en paraissant le payer davantage » (P. Vilar), mais les compagnons et les apprentis des villes, les journaliers et les domestiques des campagnes ont dû faire bien des efforts pour que leur revenu réel ne subisse pas trop de dommages en raison de la dégringolade de la livre tournois.

Ces temps anciens se caractérisent donc par des mouvements des prix d'allure désordonnée, par la composition complexe d'une masse monétaire dont les contours demeurent mal définis, et par une évolution irrégulière (et au surplus assez mal connue) des différents revenus. Mais on y discerne des ondes ou des pulsions brusques des prix orientés à la hausse, qui sont liées (de façon sans doute réciproque) à des gonflements réels ou fictifs de l'ensemble des moyens de paiement. Les Français avaient ainsi l'expérience d'une certaine inflation, s'exprimant sous ces formes anciennes.

Et déjà se posent plusieurs des problèmes essentiels dans toute étude de l'inflation :

— Quel est le rôle de l'Etat dans le déclenchement du processus inflationniste ? C'était souvent le souverain qui provoquait (par une mutation) de l'inflation, et il en tirait parti pour alléger le fardeau de ses dettes. Mais le pouvoir intervenait aussi, souvent à la demande des « milieux économiques », pour contrecarrer par ses initiatives monétaires des tendances déflationnistes qui risquaient de menacer l'activité économique...

— Quel rapport y a-t-il entre la hausse des prix et le climat économique ? Dans ces temps anciens, si l'on met à part (et l'exception est considérable) les emballements des prix agricoles provoqués par de mauvaises récoltes, les montées des prix, ou leurs tendances à la hausse, allaient généralement de pair avec l'essor économique, tandis que la baisse des prix signifiait le marasme ou la baisse de l'activité.

— Quel est l'impact de l'inflation sur les revenus des différents groupes sociaux ? Brève ou longue, la prospérité liée à la hausse des prix ne s'avérait pas également bénéfique pour tous. Les débiteurs (et en particulier l'Etat) étaient déjà les grands gagnants, les créanciers et les titulaires de revenus fixes les victimes. Les patrons de l'époque (maîtres artisans, marchands fabricants, exploitants agricoles importants) y trouvaient aussi des occasions de profit multipliées, tandis que les salariés avaient grand-peine à maintenir leur revenu réel.

LA FOLLE INFLATION DE LAW

C'est dans cette longue tradition de désordres monétaires et de mouvements irréguliers des prix où se font jour par moment comme de brusques poussées d'inflation qu'il faut replacer les inflations spectaculaires du XVIII^e siècle, qui ont eu lieu d'abord sous

la Régence de Philippe d'Orléans, et ensuite sous la Révolution, et qui paraissent toutes deux être le résultat de « folles émissions » de papier-monnaie.

C'est à Law que l'on doit la circulation des premiers véritables billets de banque en France. Cet épisode pittoresque et insolite de notre histoire débute comme un conte de fées. Dans les années qui suivirent le long et ruineux règne du Roi-Soleil, le gouvernement du royaume de France se trouvait fort démuni. Le Trésor était vide, il ne pouvait faire face aux charges d'une dette publique considérable, et il en était réduit à des banqueroutes répétées... Il était à bout d'expédients, les banquiers et les financiers ne voulaient plus lui prêter, même à des taux d'intérêt très élevés, l'argent qui était absolument nécessaire au fonctionnement de l'Etat, au paiement de la solde des armées, ou au versement de ces subsides qui étaient l'arme indispensable de la diplomatie. Le Régent a grand besoin d'un esprit inventif qui trouve un moyen de rétablir ses finances. C'est alors qu'arrive à Paris John Law, un bel aventurier qui était né en Ecosse en 1671. Ce fils d'un orfèvre d'Edimbourg a justement une solution à proposer au Régent. Qu'on l'autorise à fonder une banque qui émette des billets, et cette banque donnera ses billets à ses clients, et en particulier à l'Etat, sous forme de prêts. A l'aide des billets qui lui auront été prêtés, l'Etat réglera ses dépenses indispensables et remboursera ses dettes les plus pressantes. Le Régent accepte, et un édit du 2 mai 1716 permet à Law de créer la Banque Générale, une société privée qui est le premier institut d'émission qui ait fonctionné en France. C'est vite une réussite : Law apparaît comme le Sauveur de la Régence, celui grâce à qui il est enfin possible « que la fête commence ». Sa banque, qui est nationalisée en décembre 1718 et devient alors la Banque Royale, n'est qu'un élément du Système,

c'est-à-dire d'une sorte de trust qui doit monopoliser tout le commerce colonial de la France (par l'intermédiaire de la Compagnie du Mississippi) et centraliser tout le mouvement des recettes publiques. L'émission de billets s'amplifie, en même temps que se succèdent les lancements dans le public d'actions de la Compagnie du Mississippi. Law et le Régent appliquent en fait un principe que Galbraith résume ainsi : « Si quelque chose est bon, une plus grande quantité de la même chose est forcément meilleure »... C'est pendant l'année 1719 que le Système atteint sa plus grande extension, et Law se trouve à l'apogée de sa puissance le 5 janvier 1720, lorsqu'il est nommé contrôleur général des Finances (ces fonctions équivalant à celles de l'actuel ministre de l'Economie et des Finances).

Mais l'émission incessante des billets et la hausse phénoménale des actions, qui sont l'objet rue Quincampoix d'une spéculation effrénée, rendent l'édifice bien fragile. En avril 1720, il suffit d'une panique, spontanée ou organisée, pour que tout menace de s'effondrer. Les efforts désespérés de Law pour tenter de maîtriser les mouvements spéculatifs ne peuvent que retarder la chute de quelques mois. En décembre 1720, l'histoire se termine mal pour Law, qui échappe de peu à la colère de la populace parisienne pour s'en aller mourir pauvre à Venise, mal aussi pour tous ceux qui se sont ruinés en participant à l'agiotage de la rue Quincampoix, mal également pour bon nombre des détenteurs de billets de banque, car ces billets sont démonétisés et soumis à un « visa » qui n'en assure qu'un remboursement très partiel.

Désormais l'aventure de Law est entourée de toute une légende noire, qui rejaillit sur l'inflation fiduciaire qu'il avait suscitée. On l'accuse toujours d'avoir entraîné « les pires désordres moraux et

sociaux. Le temps du Système est celui des vols, des filouteries, des assassinats. Le comte de Horn, parent du Régent, poignarde un habitué de la rue Quincampoix. Cartouche terrorise Paris. *Dans une chambre on trouve toute une famille que l'inflation a condamnée au suicide :* le mari pendu, la femme et trois enfants égorgés ; il leur reste six sous de monnaie et 200 000 livres de billets sans valeur. De ces drames, la monarchie ne se relèvera pas » (R. Sédillot). C'est aussi, répète-t-on souvent, parce que le Système a très longtemps laissé le souvenir cuisant d'une véritable catastrophe que les Français auraient gardé une méfiance durable pour les banques et pour les monnaies de papier, et c'est de là que viendrait le retard persistant de notre pays en ce domaine par rapport à l'Angleterre. Mais cet épisode monétaire a eu aussi des aspects positifs. Il faut se libérer d'une « vision simpliste, inspirée par les stéréotypes de pensée acquis au cours des études postérieures de l'histoire », pour mesurer mieux le sens et la portée du Système de Law, comme nous y invite, parmi d'autres études récentes, le beau livre que lui a consacré Edgar Faure.

Si Law a imprimé par sa hardiesse et sa témérité sa marque propre sur cette expérience d'une inflation de billets de banque, qui est la première en France, elle n'est pas pour autant l'effet du hasard, mais bien le résultat de profondes nécessités. Elle n'a pas été un simple expédient financier, indispensable pour secourir le Trésor royal, elle a été tout autant, et même plus, une réponse aux exigences monétaires, économiques et sociales du moment. La France souffrait alors d'une véritable « famine monétaire », due à la diminution progressive durant le XVII^e^ siècle des arrivées de métaux précieux d'Amérique en Europe, au déficit épisodique de notre balance des paiements, et à une thésaurisation soutenue. Si bien que le stock

de métaux précieux utilisés comme monnaie a peut-être diminué d'un quart ou d'un tiers entre 1683 et 1715, et il a dû tomber en deçà d'un milliard de livres. Cette pénurie de numéraire n'était pas réellement compensée par la multiplication de billets émis par le Trésor royal ou par ses financiers, car ces papiers qui n'inspiraient plus confiance étaient de moins en moins acceptés en paiement. De là une pression déflationniste, qui abaissait les prix à un niveau « insuffisamment rémunérateur et insuffisamment incitateur » et menaçait de paralyser ainsi les affaires. Le manque de monnaie était tel que par moment le taux de l'escompte atteignait 2,50 % par mois, ce qui correspond à un taux annuel de 30 %, et à un taux « réel » encore plus élevé, puisque les prix tendaient à baisser. Dans cette situation tendue, on ressentait le besoin d'une plus grande abondance monétaire, qui rende le climat plus favorable aux affaires et qui stimule les investissements productifs. Aussi les commerçants, quoiqu'ils n'aient encore qu'une faible compréhension des phénomènes économiques, se mettaient à réclamer çà et là une « augmentation » ou un « rehaussement » des espèces (en monnaie de compte), autrement dit une mutation monétaire de caractère inflationniste. Enfin beaucoup de sujets du roi, beaucoup de paysans en particulier, étaient accablés par l'usure, et la tendance baissière des prix leur rendait insupportable le poids des dettes contractées par eux, par leurs parents ou par leurs grands-parents.

Au fond, les Français de la Régence souffraient de maux qui rappellent un peu ceux qui sévissaient à Athènes, à la fin du VII^e siècle, quand il avait fallu faire appel à Solon, ou ceux qui frapperont les Etats-Unis au début des années 1930. Dans ces trois situations, fort éloignées dans le temps, les difficultés ont leur source dans la déflation, qui se marque par

une pénurie de monnaie, une baisse des prix, une ankylose de l'économie et un alourdissement intolérable des dettes. Depuis que les sociétés humaines pratiquent l'échange et qu'elles se servent d'instruments monétaires, les tensions les plus graves sont venues pour elles de la déflation bien plus que de l'inflation. Et les hommes, les producteurs en particulier, ont souvent perçu l'inflation comme un remède nécessaire pour relancer l'économie. La politique de « pump priming », ou de réamorçage de la pompe, pratiquée aux Etats-Unis par F. D. Roosevelt, s'inscrira dans cette perspective de lutte contre la déflation. Eh bien ! Law a joué un peu le même rôle pour les Français de son temps, il a été pour eux à l'origine d'une sorte de « New Deal ».

Il était l'homme qui convenait à la situation, car il était un partisan convaincu de l'inflation fiduciaire (sans être pour cela un dératé de l'inflation). En 1705 déjà, dans un projet qu'il adressait au Parlement écossais, il expliquait que pour « employer les individus, perfectionner les productions, étendre les manufactures et le commerce », — nous dirions aujourd'hui : pour relancer la croissance et réaliser le plein emploi —, il fallait susciter une abondance croissante de la monnaie, et la multiplication des signes monétaires pouvait être obtenue facilement par l'émission d'un papier-monnaie. En préconisant ainsi d'exploiter l'invention de la monnaie fiduciaire à des fins économiques, Law apparaît, au dire de Schumpeter, comme l'ancêtre authentique de la théorie de la monnaie dirigée, car il conçoit « la direction de la monnaie et du crédit comme un moyen de diriger (*managing*) le processus économique ».

Par ailleurs l'inflation provoquée par Law est demeurée longtemps dans des bornes raisonnables, et elle n'a jamais atteint le rythme effréné de l'hyperinflation allemande de 1923, qui lui est souvent compa-

rée. Alors qu'il y avait dans le royaume pour près d'un milliard de livres en monnaies métalliques, les billets émis représentent 148 millions de livres à la fin de 1718, et 600 millions un an plus tard. Leur circulation ne s'est enflée qu'en 1720, pour dépasser un moment 2 milliards de livres. Le chiffre paraît énorme, mais ces billets ont été en grande partie donnés en échange de papiers royaux qui servaient plus ou moins de moyens de paiement, et dans le même temps beaucoup d'espèces métalliques ont disparu de la circulation, ayant été soit exportées, soit thésaurisées par des particuliers méfiants. Au total, le volume des moyens monétaires en circulation n'a peut-être fait que doubler.

La valeur de ce papier-monnaie s'est longtemps maintenue : aussi les prix, exprimés en billets, n'ont connu à Paris qu'une hausse tardive et limitée (36 % au bout de près de trois ans, à la fin de 1719), et leur augmentation a été dans l'ensemble plus lente et plus faible en province. De plus, cette inflation monétaire n'affectait pas directement la plus grande partie de la population, car Law n'a pas émis de petites coupures. Ses « billets de mille » (ou mille livres), qui équivalent à peu près à un million de centimes d'aujourd'hui, et même ses billets de cent livres, créés d'ailleurs avec beaucoup de retenue, n'étaient pas employés dans les transactions courantes et étaient hors de portée du peuple, puisque à l'époque, à la ville comme à la campagne, un salarié pouvait mettre une année entière pour gagner cent livres d'argent liquide.

Cette inflation limitée a pourtant eu des effets sociaux spectaculaires, et causé d'abord un large désendettement perceptible dans toutes les provinces. Emmanuel Le Roy Ladurie a saisi l'ampleur de ce phénomène dans le Languedoc, et montré comment Law est devenu le libérateur des endettés,

en provoquant simultanément l'abondance des moyens monétaires, l'effondrement des taux d'intérêt, et la hausse des prix nominaux des produits. Les paysans propriétaires qui avaient hypothéqué leurs terres, les communautés de villageois, les commerçants et les fabricants courent chez le notaire pour rembourser leurs dettes ou exiger la baisse de leurs intérêts : « On voit enfin périr sans douleur les anciennes créances du temps de Colbert ; elles traînaient lamentablement depuis quarante ans, remboursées presque deux fois par les intérêts sans l'être jamais en capital. » A côté de l'Etat, qui profite du Système pour amenuiser considérablement la dette publique, les débiteurs-producteurs bénéficient, dans les campagnes surtout, de cet allégement général des dettes. En contrepartie, les rentiers de l'Etat, les créanciers des villes qui possédaient de nombreuses créances, et en particulier les établissements religieux, se trouvent appauvris, tout comme les titulaires de revenus fixes. Quant aux salaires nominaux, qui paraissent avoir monté autant que les prix jusqu'en octobre 1719, ils progressent moins vite ensuite, et le salaire réel horaire a diminué peut-être de 20 %. Mais la situation de l'emploi s'est améliorée avec la reprise de l'économie. Ce réchauffement général des affaires, qui se manifeste par les progrès de l'agriculture, l'activité des marchés, la floraison des constructions nouvelles, a dû considérablement gonfler les profits.

L'élan donné par Law et son inflation n'a pas été brisé durablement par la chute du Système et par la déflation des années 1724-1725, il a été comme relayé et soutenu par une « inflation d'or et d'argent, grâce aux apports sud-américains renouvelés, et en particulier brésiliens, apports qui donnèrent un soubassement élargi aux moyens de paiement : monnaies et papiers. Le stock monétaire doubla peut-être, ou

même fit plus que doubler au cours du siècle, cependant que l'usage de la monnaie scripturale se répandait ». On retrouve, tout comme au XVI^e siècle, une longue onde séculaire qu'on peut qualifier d'inflationniste, puisque ce gonflement des moyens de paiement s'accompagne d'une augmentation encore irrégulière, mais sensible, des prix, et d'un essor des revenus nominaux et tout particulièrement des profits.

L'INFLATION RÉVOLUTIONNAIRE

Sous la Révolution, les Français ont fait à nouveau l'expérience d'une inflation provoquée par une injection massive de papier-monnaie : les assignats. A la fin de 1789, la Constituante est en proie à une terrible crise financière. Elle a hérité d'une formidable dette publique, que lui avait léguée l'Ancien Régime, elle a supprimé les anciens impôts, mais il est impossible de percevoir les nouvelles « contributions », elle ne trouve plus à emprunter. Aussi pour remplir un peu les caisses, l'Assemblée décide de mettre en vente pour 400 millions de biens d'Eglise qui avaient été confisqués par la Nation : ces biens seront payables en assignats qui sont immédiatement émis. En avril 1790, la Constituante procède, pour un même montant, à une nouvelle émission d'assignats, toujours gagés sur les biens nationaux, mais assimilés dès lors à une véritable monnaie, à cours forcé (c'est-à-dire qu'on ne peut exiger leur remboursement en or ou en argent). Le flot des assignats grossit, et on en est à une circulation de 1490 millions de livres fin 1791, quand on crée de « petits » assignats, de 10 à 50 sous.

La nécessité de financer une guerre coûteuse contre l'Europe coalisée et l'impossibilité de perce-

voir des recettes régulières obligent à recourir de plus en plus aux assignats (même si Robespierre et Saint-Just s'efforcent d'en ralentir l'émission). En décembre 1795, leur circulation avoisine 20 milliards de livres (alors qu'en 1789 il n'y avait que 2 milliards d'espèces métalliques dans le royaume).

L'expérience est alors arrêtée, mais elle avait été menée jusqu'à son extrême limite : les assignats ont cessé d'être produits parce que leur pouvoir d'achat n'atteignait même plus le coût de leur impression, et les ouvriers qui les imprimaient brûlèrent alors solennellement la « planche à billets ». A mesure qu'ils se multipliaient, les assignats s'étaient dévalorisés par rapport aux espèces métalliques (on obtenait en échange d'une coupure de moins en moins de pièces d'or ou d'argent), et ils s'étaient dépréciés aussi : les prix des produits exprimés en assignats avaient peut-être été multipliés par neuf à Paris entre 1790 et avril 1795. Finalement, avec un billet de 100 livres qui devait à l'origine permettre d'acheter une terre, on n'avait plus qu'un morceau de pain. L'inflation fiduciaire avait pris de telles proportions que la valeur du papier-monnaie s'était évanouie. Les assignats en ont gardé la réputation d'être des chiffons de papier sans valeur, qu'on épingle comme par dérision sur les murs des cafés. Et leur effondrement a dû renforcer la défiance des Français vis-à-vis des billets.

L'expérience n'a pourtant pas été totalement négative, et elle a rempli des rôles qu'on oublie souvent.

Au début de la Révolution, au moment où on débattait des premières émissions de cette nouvelle monnaie, les producteurs et leurs porte-parole à l'Assemblée se plaignaient, à Paris surtout, de manquer de numéraire, car celui-ci était caché ou exporté. Ainsi en janvier 1790, les six grands corps de marchands de Paris (c'est un peu la Chambre de

Commerce d'aujourd'hui) exposaient dans une supplique aux députés qu'il fallait d'urgence remédier à « la disette absolue d'espèces ». Puis ce sont des entrepreneurs, des particuliers, des municipalités, qui ont réclamé la création de petits assignats, parce que, faute de disposer d'assez de monnaie métallique, même de billon, ils en étaient réduits à la nécessité d'émettre leurs propres « billets de confiance ». Dans un premier temps, les assignats ont effectivement contribué à « mettre un terme aux embarras du moment » et à la déflation monétaire provoquée par le début même de la Révolution. Leur effet économique a été plutôt positif, avant que leur dégringolade ne devienne inéluctable, ce qui n'est arrivé qu'après le 9 Thermidor.

Mais l'assignat a surtout eu des conséquences incalculables sur le plan social et politique. Les bénéficiaires et les victimes demeurent assez mal connus, et il est difficile de suivre l'évolution réelle des différents revenus. Cette inflation a pénalisé les revenus fixes, une fois de plus, et les détenteurs de certaines formes de richesse, elle a ainsi appauvri ou ruiné certaines catégories de bourgeois : les officiers (qui détenaient une fonction publique), dont les charges ont été supprimées et remboursées en assignats, les rentiers de l'Etat, et d'autres créanciers divers. Cette même inflation a été très dure pour les classes populaires urbaines, parce que les salaires suivaient avec retard la hausse des prix — et le blocage des salaires et des prix décidé par les lois dites du maximum, du temps du gouvernement révolutionnaire, n'avait rien arrangé —, parce que, aussi, les paysans vendeurs de blé tout comme les marchands (boulangers, bouchers, aubergistes, etc.), ne voulaient plus accepter d'assignats en paiement, ce qui provoquait des disettes dans les villes. Cette évolution de la monnaie et des prix s'est avérée favorable à

d'autres, comme à ces éléments de la bourgeoisie qui ont su se servir avec bonheur des assignats pour se lancer dans des spéculations ou des affaires nouvelles. Les biens nationaux, dont le prix pouvait se régler en douze ans, sont devenus, grâce à la dépréciation des assignats, accessibles à beaucoup de Français, en particulier à des paysans peu fortunés. Leur transfert a été d'autant plus large que l'expérience monétaire se trouvait échouer...

Au point de vue politique enfin, l'évolution de la situation, intérieure et extérieure, a pesé fortement sur la valeur accordée aux assignats. Mais surtout le papier-monnaie a joué un rôle révolutionnaire majeur, il a été « un instrument de la Révolution ». Galbraith a raison de le souligner : tout comme l'indépendance des Etats-Unis avait été portée un peu plus tôt par « une marée d'hyperinflation, de [ce] genre d'inflation qui ne se termine que le jour où la monnaie perd la totalité de sa valeur », la Révolution chez nous a réussi grâce aux assignats, parce que « les Français mirent le papier au service de la Révolution... Sans lui, la Révolution eût échoué à coup sûr ». Et la patrie en danger n'eût pas été sauvée...

Ainsi prend fin une très longue période de « remuements monétaires », où le pouvoir est souvent intervenu dans un sens inflationniste pour des raisons financières, mais aussi, comme responsable de la collectivité nationale, pour des raisons économiques.

XII

L'INFLATION AU XIX^e SIÈCLE : DISPARITION OU REFOULEMENT ?

Le XIX^e siècle, au sens large (1800-1913), paraît être, au point de vue de la monnaie et des prix, tout le contraire de notre époque. Quel contraste entre nos désordres monétaires et nos prix qui grimpent, et le calme plat qui apparemment régnait alors ! Et comme nous nous plaignons de phénomènes pathologiques que nous regroupons sous le vocable d'inflation, nous avons la nostalgie de ce siècle heureux où les monnaies étaient saines et où les prix étaient sages. Mais si nous replaçons ce siècle dans une perspective plus longue, c'est lui qui fait figure d'un intermède exceptionnel et miraculeux. Et c'est son originalité qui demande à être précisée et expliquée.

QUELLE BELLE STABILITÉ !

Il y a eu pendant tout le XIX^e siècle une stabilité monétaire remarquable en France à tous points de vue : le franc correspond à un poids de métaux précieux immuable, il n'est jamais dévalué, il conserve toujours à peu près la même valeur sur le marché des changes, et enfin son pouvoir d'achat est dans l'ensemble demeuré constant.

C'est la loi du 17 Germinal an XI (ou du 28 mars 1803) qui a fixé l'équivalent métallique du franc : il est défini par un poids de « cinq grammes d'argent, au titre de neuf dixièmes de fin », soit 4,5 g d'argent fin, ou encore 290 mg d'or fin. Cette unité monétaire (le franc de Germinal ou franc-or) représente à peu près la même quantité d'argent que la livre tournois depuis sa stabilisation, en 1726. Mais la loi de Germinal introduit dans notre système monétaire une novation considérable : elle prévoit expressément qu'il sera frappé des pièces d'or et d'argent (comme des pièces de 20 francs en or, les futurs « Napoléons ») contenant réellement le poids de métal précieux correspondant à leur valeur. Elle établit donc la confusion de la monnaie de compte et de la monnaie réelle (on se sert de francs pour compter comme pour payer).

On retire ainsi à l'Etat la possibilité de jouer, comme il l'avait fait souvent, sur le rapport entre ces deux monnaies. Et les hôtels des Monnaies fabriquent des monnaies d'or et d'argent à la demande des particuliers qui y apportent des lingots, l'Etat n'intervenant plus dans la frappe des métaux précieux que pour en contrôler le poids et le titre. Comme de plus l'Etat a donné depuis 1800 le privilège de l'émission des billets de banque à un organisme privé, la Banque de France, et comme il n'a aucun droit d'intervenir dans le volume des crédits et des dépôts des autres banques, il ne dispose plus de moyens de peser directement sur la quantité de moyens monétaires, et de susciter ainsi éventuellement de l'inflation.

La masse monétaire se trouve ainsi composée essentiellement :

— de pièces d'or et d'argent ;

— de billets de la Banque de France, qui sont convertibles immédiatement en pièces métalliques dans un guichet de la Banque (sur chaque billet de

1 000 francs, par exemple, il est imprimé : « Il sera payé en espèces, à vue, au porteur, Mille Francs ») ;

— et de dépôts (ou monnaie de banque), dont les titulaires peuvent demander à tout moment la transformation en billets, en or ou en argent.

Les métaux précieux, et l'or en particulier sont à la base de ce système, et c'est l'or qui maintient un rapport presque immuable entre le franc et les grandes devises, qui sont définies elles aussi par un poids constant de métal jaune. De là, provient la *parité fixe* qui lie le franc à la livre sterling, qui est de 25,22 francs, au dollar (5,18 francs), ou au franc suisse (l'égal de notre franc...), et le fonctionnement des principes de l'étalon-or empêche le cours du franc sur le marché des changes de s'écarter sensiblement de ces parités.

Le fait que tout notre édifice monétaire repose sur la quantité d'or existant en France (et surtout sur l'or amassé dans les caves de la Banque de France) n'a pas empêché la croissance de la masse monétaire, due surtout à la progression de la monnaie de banque. L'ensemble des moyens de paiement a en gros décuplé en un siècle, ce qui met un terme à l'ère des anciennes pénuries monétaires. Cette croissance, au premier abord considérable, ne correspond en fait qu'à un taux de progression annuel moyen de 2 % (au lieu de 13 à 15 % de nos jours...), et elle est d'autant moins inflationniste qu'il faut tenir compte aussi de l'augmentation du revenu national (qui suit un rythme moyen de 1,4 % l'an), et de celle des échanges intérieurs, plus rapide en raison du recul de l'autoconsommation. La monnaie reste donc saine.

Et elle paraît conserver son pouvoir d'achat, car les prix restent étonnamment stables d'un bout à l'autre du siècle. Les médiocres indices dont nous disposons pour ce siècle montrent une légère orientation à la baisse des prix de gros et une propension très

lente à la hausse pour les prix de détail. La moyenne des deux indices, dont on se sert souvent pour suivre l'évolution du pouvoir d'achat du franc est pratiquement, en 1906, au même niveau qu'en 1820.

Puisqu'on ne constate aucune érosion du pouvoir d'achat de la monnaie, les revenus réels évoluent à long terme comme les revenus nominaux. La monnaie est neutre, elle ne déforme pas les réalités, et les économistes pensent volontiers alors, comme J.-B. Say, qu'elle ne joue pas de rôle actif dans la production ou dans les échanges, puisque en définitive, « c'est avec des produits que nous achetons ce que d'autres ont produit ».

LES HAUSSES DE PRIX AU XIX^e SIÈCLE

A y regarder de plus près, on s'aperçoit que l'ordre monétaire du XIX^e siècle est demeuré imparfait et fragile. D'abord les Français, dans leur grande majorité, n'utilisaient pas couramment de billets de banque ou de pièces d'or, qui en raison de leur valeur excédaient les maigres revenus dont ils disposaient. Ils se servaient pour leurs achats de pièces d'argent et surtout de monnaies divisionnaires. Or les vieilles inflations de billon ont continué à sévir sporadiquement. Ensuite, le fonctionnement d'un régime bimétalliste, c'est-à-dire prenant simultanément pour étalons monétaires l'or et l'argent, avec une loi qui fixe leur rapport, a donné lieu à des troubles chaque fois que la production de l'un d'eux a connu une forte hausse. Ainsi les découvertes d'or en Californie et en Australie, vers 1848, ont eu pour effet en 1855-1856 de vider la France de son argent, que venait remplacer le métal jaune. Une quinzaine d'années plus tard, l'argent produit en abondance menaçait d'envahir la France, à tel point que le gouvernement dut suspen-

dre sa frappe en 1876, et renoncer de fait au bimétallisme. Enfin il a fallu deux fois, à la suite de la révolution de 1848 et à cause de la guerre de 1870, suspendre la convertibilité des billets de la Banque de France et établir leur cours forcé. Si ces expériences de papier-monnaie n'ont pas donné lieu à des émissions inflationnistes, c'est en raison de la prudence des dirigeants de la Banque et des autorités politiques, qui avaient fixé un plafond à la circulation fiduciaire autorisée.

Mais c'est surtout la notion de « stabilité des prix » du XIX^e siècle qui est à réviser. Elle est valable à long terme, mais elle ne signifie nullement qu'il n'y ait eu que de faibles variations des prix durant toute cette période. L'illusion de prix qui seraient restés alors presque immobiles vient de ce que nous sommes portés à minorer les oscillations qui ont affecté la vie de nos ancêtres autant qu'à exagérer l'importance des mouvements qui nous touchent directement ; elle s'appuie aussi sur des graphiques à l'échelle trompeuse, qui écrasent les dents de scie d'autrefois, ou sur la comparaison de niveaux de prix observés à des dates éloignées les unes des autres : si, à vingt ou à cent ans de distance, un indice donne des chiffres identiques, cette « stabilité » peut n'être que la résultante de multiples changements en sens inverse qui se sont au total annulés. C'est ce qui s'est passé pour les prix au siècle dernier : en durée séculaire, leur évolution tend vers zéro, mais, de part et d'autre de cette horizontale qui indique la tendance longue, la courbe des prix annuels révèle des fluctuations nombreuses et de très forte amplitude, en France comme dans les autres pays occidentaux.

On peut déceler sur cette courbe plusieurs types de mouvements qui s'entrecroisent. Les mauvaises récoltes provoquent encore des pointes, qui vont en s'estompant et disparaissent à partir des années 1860.

Il y a aussi les mouvements Kondratiev, dont les phases A(1848-1866 ou 1873, 1896-1913) manifestent une tendance à une lente hausse des prix. Mais dans leur vie quotidienne les hommes sont plus sensibles aux mouvements courts. Or, il y eut alors une série de cycles, d'une durée de sept à neuf ans environ, que les économistes du temps ont bien perçus. Ce sont les « cycles Juglar », du nom de Clément Juglar, un médecin de formation, qui en 1861 obtint un prix de l'Académie des Sciences morales et politiques pour son étude, *Des crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux Etats-Unis.*

Variations annuelles des prix de détail de 1821 à 1973

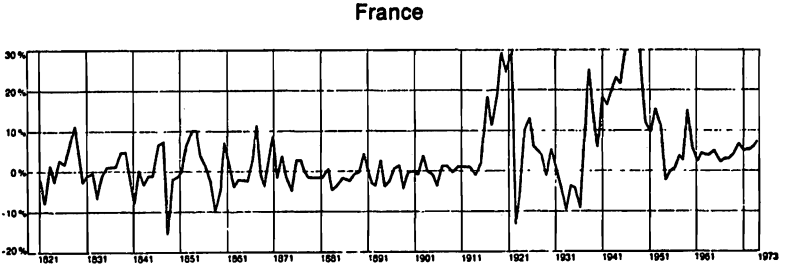

Source : J. LE BOURVA, « Les fluctuations économiques, de Waterloo à Watergate », *Etudes économiques européennes, Europe Coopération,* n° XII, 1972.

Chacune de ces fluctuations cycliques comprend une première phase marquée par une montée souvent forte des prix. Ainsi, au début du cycle 1852-1859, le coût de la vie à Paris connaît (d'après J. Singer-Kérel) des hausses de 7,7 % en 1853, 8,2 % en 1854 et 4,2 % en 1855. Et si on ne retient que le prix du pain, dont la part est considérable dans les budgets populaires, les hausses annuelles, de 1852 à 1856, sont (d'après J. Fourastié) de : 15,2 %, 14 %, 12,6 %, 11,5 % et

11,1 %. C'est ce que nous appelons l'inflation à deux chiffres, et au total le prix du pain a doublé en quatre ou cinq ans.

Les oscillations ont souvent été moins régulières et moins nettes, mais elles se sont répétées au cours du XIX^e siècle. On y retrouve donc, à des intervalles assez réguliers, des poussées de hausse, plus marquées certaines années (d'après l'indice de Singer-Kérel) : 7,1 % en 1860, 8,2 % en 1871 (année, il est vrai, par ailleurs exceptionnelle), 9,5 % en 1911.

Les Français qui, lors du Second Empire ou de la Belle Epoque, protestaient contre « la vie chère » auraient été fort étonnés d'apprendre qu'ils avaient la chance de bénéficier de prix stables...

Ces hausses cycliques sont économiquement bonnes, elles signalent, comme l'écrivait Juglar, « la reprise des affaires et la période prospère ». L'expansion de la production va de pair avec la montée des prix, et elle contribue à l'alimenter. Voici l'explication proposée récemment par Ernest Labrousse : la croissance exigeant davantage de facteurs disponibles, des tensions apparaissent sur certains marchés (matières premières, machines, main-d'œuvre, argent). Alors « montent les divers éléments du coût de production. Il y a un rythme cyclique du coût par personne ouvrière. De l'allumage de la reprise au plafond de l'essor, le prix des matières premières et des services de toute nature s'élève notablement. C'est le temps de l'appel à un supplément de main-d'œuvre, même moins experte, et surtout à un supplément de machines. De ces machines de plus en plus perfectionnées, de plus en plus coûteuses... » Mais on dirait un peu notre inflation par les coûts, en plein XIX^e siècle !

L'essor de la production et la hausse des prix soutiennent la montée générale des revenus nominaux. Mais l'évolution *réelle* des différents types de

revenus est très inégale. Les profits, qui dans l'ensemble progressent beaucoup plus vite que les prix, sont les grands gagnants, et c'est leur réinvestissement qui à son tour nourrit l'expansion. Quant aux salaires horaires nominaux, ils augmentent cahin-caha, à peu près au même rythme, que les prix montent ou qu'ils baissent, comme si le mouvement des prix n'exerçait aucune influence sur eux. Ainsi à Paris, de 1852 à 1856, leur progression n'a été que de 9 %, alors que celle des prix dépassait 23 %. Il n'est pas question alors pour les ouvriers, qui ne prennent conscience qu'avec retard et confusément de la hausse des prix (on n'avait pas alors à sa disposition des indices mensuels et même annuels), et qui n'avaient pas de syndicats pour défendre leurs intérêts, de réclamer une indexation quelconque des salaires. Pourtant le recul du pouvoir d'achat du salaire horaire ne signifie pas une paupérisation accrue de la plupart des salariés. Car l'expansion gonfle le nombre des emplois, et fait reculer le chômage, tant partiel que complet. Finalement, la plupart des actifs sont gagnants lors de ces hausses des prix, et leur consommation s'accroît. Le pouvoir d'achat général augmente en même temps que le produit national, les débouchés intérieurs et extérieurs s'amplifient. C'est le temps de la confiance.

Enfin les hausses cycliques des prix « coïncident avec des accroissements de la quantité et de la vitesse de circulation de la monnaie » (Le Bourva). La dilatation de la masse monétaire est due parfois en partie à l'afflux de métaux précieux (par exemple de 1851 à 1856, à l'or de Californie), mais elle résulte surtout de l'extension des crédits bancaires. Entraînés par l'optimiste ambiant, les chefs d'entreprises commencent en effet par accélérer l'utilisation de leurs encaisses, puis ils demandent plus de monnaie aux banques, et celles-ci accordent sans peine des

crédits supplémentaires. En ce temps d'argent facile, l'institution bancaire épanouie « huile généreusement les mécanismes ». Une partie de cet argent provient en dernier ressort de la Banque de France, à laquelle recourent les autres banques en lui réescomptant des effets de commerce : aussi Juglar avait-il pu observer que durant ces périodes, dans les bilans de la Banque de France, l'encaisse métallique (or et argent) ne cessait de diminuer tandis que se remplissait le « portefeuille » des effets de commerce réescomptés. Mais ce laxisme du système bancaire a pour contrepartie, comme l'a remarqué J. Le Bourva..., « l'inflation » !

Ainsi, à tous les coins de ce XIX^e siècle dont elle aurait été, dit-on, absente, on est surpris de voir réapparaître l'inflation, avec toutes ses caractéristiques (les gonflements des prix, des revenus nominaux et de la masse monétaire). Mais c'est une inflation réversible, qui au bout de deux à quatre ans s'évanouit pendant le même laps de temps. C'est de l'inflation à mi-temps, ou par intermittence.

« L'ARRÊT DE LA HAUSSE DES PRIX », C'EST LA CRISE !

Une crise, écrivait Juglar, est « toujours précédée d'une grande prospérité et d'un grand mouvement d'affaires qui n'a pu avoir lieu sans une progression, pour ainsi dire continue, de hausse ». Et toujours elle apparaît comme « l'arrêt de la hausse des prix », avant même d'être une interruption de la croissance et le début d'une période de dépression qui se marque par le recul des revenus nominaux. Les profits s'effondrent, ce qui multiplie les faillites. Si les salaires horaires nominaux résistent (car les salariés s'opposent à une réduction de leur paye) et progres-

sent même encore sur leur lancée, les salariés n'en bénéficient guère en raison du sous-emploi. En même temps, la masse monétaire se contracte (les crédits consentis par la Banque de France se réduisent, son portefeuille commercial s'amenuise). Ce sont les années de déflation, souvent très difficiles. Ainsi alternaient les phases de hausse et de baisse des prix, séparées par des crises cycliques.

Mais pourquoi donc le retour de ces crises périodiques qui stoppaient chaque fois la prospérité dans son élan ?

La question tourmentait les contemporains, qui y ont répondu de deux façons. Pour les uns, ces crises sont le fruit d'erreurs ou de fautes auxquelles on peut remédier, et dont la responsabilité incombe surtout à l'institut d'émission : c'est la Banque de France, en relevant le taux de son escompte (pour protéger, dit-elle, le montant de son encaisse métallique) qui provoque un renchérissement d'ensemble du crédit, et par suite des embarras boursiers, des faillites, du chômage, etc. Les hausses du taux de l'escompte de la Banque ont suscité de violentes réactions, en particulier pendant le Second Empire : on a accusé sa direction de céder à des frayeurs irraisonnées, ou, pis encore, de vouloir ainsi gonfler ses profits et ceux des maisons de banque appartenant à ses régents.

En 1865, dans sa déposition à l'*Enquête sur la circulation monétaire* décidée par le gouvernement, le gouverneur de la Banque de France Rouland repoussait avec indignation de telles attaques : « On nous reproche d'avoir fabriqué les crises monétaires et commerciales ! Ce sont vos mesures restrictives, a-t-on dit de tous côtés, qui entravent la prospérité de la France. Vous écrasez le commerce et l'industrie au moment même où ils commencent à marcher : vous avez haussé mal à propos l'escompte, et en agissant

ainsi, vous avez provoqué les crises ! La Banque de France serait la cause volontaire des crises. »

L'autre camp considère que les crises doivent inexorablement se reproduire, car, dit Rouland, « les faits enseignent qu'à l'exemple des maladies pour le corps humain, il y a, dans le mouvement commercial et industriel, des temps d'arrêt, de souffrance, de pléthore enfin ». Et le gouverneur de la Banque explique à sa façon comment à la hausse des prix doit succéder leur baisse, par la force des choses : « Il est constant qu'à certaines époques il y a un vif mouvement d'affaires et de production. Nul ne semble croire qu'il puisse se ralentir, et chacun augmente ses efforts pour augmenter ses profits. Dans ce moment, le fabricant achète la matière première très cher. Qu'est-ce que ça lui fait ? Il vend bien ses produits. Puis les prix haussent, et ils haussent à ce point qu'un jour la consommation s'arrête à son tour, et que, devant l'accroissement énorme des prix, accroissement qui tout à l'heure constituait une apparence de prospérité, tout à coup l'échange ne se fait plus dans les mêmes conditions faciles et avantageuses. Alors naturellement, les prix baissent, car celui qui a de la marchandise est obligé de perdre dessus, s'il veut la vendre. » Et Rouland de conclure : « Encore une fois, les crises sont aux affaires ce que les maladies sont au corps humain. »

L'interprétation un peu embarrassée de Rouland est confirmée par les explications qu'on donne aujourd'hui des crises de son temps : chaque phase d'expansion était en elle-même grosse de déséquilibres (la surproduction ou la sous-consommation, la suraccumulation ou le surinvestissement...), dues à des tensions allant s'aggravant à l'intérieur du système économique — ce sont les « contradictions du capitalisme », selon les marxistes —, et elle devait donc fatalement se terminer par une crise.

LES BUTOIRS DE L'INFLATION

Au XIX^e siècle, les hausses de prix ont donc été, à des intervalles assez réguliers, brisées par des crises nées du fonctionnement du système, tout en ayant chacune d'entre elles de multiples causes particulières. Mais on peut alors se demander pourquoi la France du XIX^e siècle a refusé obstinément que les hausses de prix se prolongent plus de 3, 4 ou 5 ans, et qu'elles ne débouchent sur une inflation permanente. Comme cela se passera plus tard, après la Seconde Guerre mondiale, quand les « hausses de prospérité » ne connaîtront plus d'interruption véritable pendant une trentaine d'années.

Mais au XIX^e siècle la progression des prix se heurte à des freins efficaces et à de solides butoirs. D'abord les progrès économiques poussent à la baisse des prix. Ils accroissent en effet la quantité de produits (agricoles ou industriels) « offerts » à une population presque stagnante, et la diminution des coûts unitaires de production, due aux gains de productivité, se répercute sur les prix de vente, car la concurrence joue encore largement : les entreprises, pour la plupart de taille modeste, qui ne sont qu'exceptionnellement unies par des ententes au demeurant précaires, essayent d'accroître leur part de marché en réduisant leurs prix quand elles peuvent le faire.

Dans le même temps, l'expansion de la demande reste faible. Les salaires progressent lentement, car il n'existe pas de conventions collectives (ni même de syndicats reconnus jusqu'en 1884) et l'ouvrier doit souvent accepter la paye qui lui est proposée. Le peuple a alors un niveau de vie très bas, et une consommation restreinte par nécessité. Et comme les

petites gens vivent dans la hantise de la misère où ils peuvent tomber du jour au lendemain, à cause d'un licenciement, d'une maladie ou d'un accident, ou en raison des infirmités dues à l'âge (il n'existe pas alors, sauf exception, de retraites...), ils ne consomment que le strict minimum, et chaque fois qu'ils le peuvent, ils mettent quelque argent de côté, par prévoyance, en prévision de leurs vieilles années ou des jours de malheur, ou encore dans l'intention d'aider leurs enfants à s'élever un peu dans l'échelle sociale. De même, quand une bonne récolte ou de bons prix lui apportent quelque aisance, le paysan garde précieusement cachées des pièces d'argent ou d'or qui lui serviront plus tard à agrandir sa terre, à payer à son fils un « remplaçant » qui effectuera pour lui le service militaire (le principe du service obligatoire pour tous n'a été voté qu'en 1872), ou à lui assurer une bonne éducation.

Dans la bourgeoisie ou dans les classes moyennes, le désir de monter dans la société, ce qu'on a appelé à la fin du siècle la « capillarité sociale », pousse beaucoup de parents à freiner leurs dépenses et à faire des sacrifices : ils espèrent que leurs économies leur permettront d'améliorer plus tard leur situation ou celle de leurs enfants. Enfin la plupart des riches et même des millionnaires sont très éloignés de dépenser tous leurs revenus. Voici par exemple, selon le rapport d'un inspecteur général des Finances, comment se comporte le receveur général des Côtes-du-Nord, l'homme le plus riche du département au début du Second Empire, qui va bientôt devenir régent de la Banque de France : « Malgré sa fortune considérable, M. Duclésieux est économe et, tout en ayant un état de maison convenable, il est sans luxe, sans aucun goût de dépenses un peu chères à satisfaire, et ne s'en livre pas moins avec ardeur à sa passion dominante, qui est d'ajouter tous les ans des

richesses à sa grande richesse. » Et son attitude n'est pas exceptionnelle : les patrons des plus grandes entreprises de cette époque, comme Eugène Schneider, le maître du Creusot, réinvestissent systématiquement dans leur affaire le plus gros de leurs profits. Ainsi, dans toute la société, l'épargne, forcée ou volontaire, est la valeur universellement reconnue et une « vertu » largement pratiquée. L'austérité limite donc la demande des ménages, et comme l'Etat libéral est aussi peu dépensier que possible, la demande globale demeure sévèrement contenue.

Enfin la contrainte monétaire joue comme un verrou supplémentaire, interdisant ce gonflement à la fois rapide et constant de la masse monétaire qu'aurait nécessité toute poursuite durable de la hausse des prix. Dans le régime de l'étalon-or, pour éviter la dépréciation de ses billets et pour assurer toujours leur convertibilité immédiate en or (ou en argent), la Banque de France doit conserver dans ses caves des réserves métalliques suffisantes. Or pendant le boom des affaires, l'activité économique réclame de plus en plus de crédit et de monnaie, si bien que l'encaisse de la Banque de France diminue en même temps que son portefeuille commercial et sa circulation fiduciaire augmentent. Il arrive un moment où les dirigeants de l'institut d'émission doivent se décider à défendre son encaisse. Pour ce, la Banque renchérit son crédit (notamment par un relèvement du taux de son escompte), mais par là elle fait refluer les espèces dans ses caisses et elle restreint sa création monétaire : le volume des billets en circulation tend à diminuer. En fait la Banque provoque ainsi, au moment de chaque crise, une contraction de l'ensemble de la masse monétaire, ou pour le moins elle freine sa progression.

Finalement la France du XIX^e siècle applique automatiquement, sans en avoir sans doute une claire

conscience, mais avec la plus extrême rigueur, toutes les armes de notre actuelle panoplie anti-inflation, des mesures qui ont pris des formes plus perfectionnées, mais que nous n'utilisons souvent qu'à faible dose, et avec bien des hésitations ou des adoucissements.

Au XIX^e siècle, on a de fait une dure police des salaires, qui écarte de ce côté tout risque d'inflation par les coûts, de sévères et constantes limitations de la demande, une offre qui se développe dans une économie où la concurrence par les prix joue à plein, des gouvernements soucieux de maintenir l'équilibre de leurs budgets ou émettant des emprunts, lorsqu'ils ont de grosses dépenses à faire, mais ne faisant pas appel à la « planche à billets », un monétarisme dur où l'institut d'émission exerce un contrôle strict sur la progression de la masse monétaire.

La France du XIX^e siècle conserve donc une monnaie saine et elle n'est jamais submergée par une longue vague d'inflation. Aussi ce siècle est-il devenu une référence évoquée de façon admirative par tous ceux qui veulent condamner les désordres monétaires et les emballements des prix qui ont sévi avant ou après cette époque. Cela n'a pas été pour autant, pour la plupart des Français, une « belle époque », ni même une époque calme, car la santé de la monnaie et la sagesse (à moyen terme) des prix ont eu pour corollaires obligés l'écrasement relatif des salaires, l'épargne forcenée de tous, et aussi la répétition périodique des crises. Ces crises, qui viennent régulièrement mettre un terme aux hausses des prix, provoquent aussi le recul de la production (et donc un rythme relativement lent de la croissance séculaire), un chômage cruel, des faillites nombreuses et bien des souffrances durant les phases dites cyniquement d'assainissement. Mais à l'époque la plupart des responsables (autorités monétaires et politiques, éco-

nomistes) partagent la même opinion fataliste sur ces crises et acceptent avec résignation leur inexorable répétition.

Ainsi pour Rouland, nous l'avons vu, ces « temps de souffrance » font partie du fonctionnement de l'économie et de ses progrès, tout comme les maladies interviennent dans toute existence humaine. De même, Clément Juglar, le « spécialiste » des crises de son temps, n'a nullement pour but de supprimer les crises, et il tente au plus de les prévoir. Car d'après lui, (il l'a écrit en 1861), « *les crises comme les maladies, paraissent une des conditions de l'existence des sociétés où le commerce et l'industrie dominent.* On peut les prévoir, les adoucir, s'en préserver jusqu'à un certain point, faciliter la reprise des affaires ; mais les supprimer, c'est ce qui jusqu'ici, malgré les combinaisons les plus diverses, n'a été donné à personne. Proposer un remède à notre tour, quand nous reconnaissions le peu d'efficacité de ceux des autres, n'était pas possible, d'autant que leur évolution naturelle rétablit l'équilibre et prépare un sol ferme sur lequel on peut s'appuyer sans crainte pour parcourir une nouvelle période. »

LA GRANDE PEUR DE L'INFLATION

Le refus d'une véritable inflation au siècle dernier a été d'un tel coût économique, social et humain que nul n'accepterait aujourd'hui de payer si cher pour s'en débarrasser. Mais on craignait alors moins les crises que ce que nous appelons l'inflation. Ce mot n'était pas employé, du moins avec son sens actuel, mais on appréhendait plusieurs des caractéristiques du phénomène (le crédit facile ou l'argent abondant...), et on s'en effrayait. Ceci en vertu d'une loi que Galbraith énonce ainsi : « Le désordre éveille le

goût de l'ordre, l'inflation celui de la stabilité... Quand la monnaie est faible, *les gens* désirent qu'elle s'améliore... Quand ils viennent de connaître une période d'inflation, *les gens* se mettent à chérir la stabilité des prix. »

A vrai dire, la plupart des « gens » n'ont au XIX^e^ siècle ni l'occasion, ni la capacité d'avancer une opinion sur de tels problèmes. C'est le point de vue des classes qui se qualifiaient de « supérieures » et d' « éclairées », autrement dit des classes dirigeantes, qui importe, car leur idéologie imprègne l'ensemble de la société. Or les réactions de ce milieu (où les rentiers étaient d'ailleurs nombreux...) sont dépourvues d'ambiguïté : tout ce qui peut faire obstacle à l'inflation (le travail et l'effort, l'épargne...) est valorisé, et tout signe révélant un risque d'inflation monétaire est condamné, même sur le plan moral, parce qu'on y perçoit une menace pour la hiérarchie telle qu'elle se trouve établie, un facteur de bouleversement quasiment révolutionnaire. C'est pour cette raison qu'en 1840 Thiers félicite la Banque de France de ne pas accorder plus libéralement son crédit : si elle abaissait le prix de son argent, tout en développant à l'excès la circulation des billets, elle rendrait « possible des entreprises à des nouveaux venus n'ayant au départ « ni habileté, ni argent », qui pourraient ruiner finalement « des hommes établis depuis quarante ou cinquante ans ». Douze ans plus tard, un régent de la Banque de France, Narcisse Lafond, s'irrite de l'extension du crédit et de la baisse du taux de l'intérêt imposées par Louis-Napoléon Bonaparte, car, dit-il, un tel laxisme « surexcite de déplorables passions et une cupidité insatiable qui n'est pas un des moindres aliments du socialisme... Personne ne veut plus rester dans sa sphère, chacun veut tenter la fortune et la faire en un jour... » Ainsi le crédit à bon marché et le cours forcé mènent au

socialisme, et la stabilité monétaire est un des fondements essentiels de la stabilité sociale...

Ces réactions s'appuient sur de constantes références au passé, à la banqueroute de Law et à l'effondrement des assignats. L'expérience des assignats, autrement dit d'une inflation qui a été un instrument de la Révolution, ne doit jamais recommencer. Aussi en 1800, quand la Banque de France a été fondée, à une époque où justement la bourgeoisie voulait qu'enfin l'ère révolutionnaire soit close, toutes les précautions ont été prises pour que la nouvelle monnaie de papier ne puisse être créée qu'avec mesure et pour qu'elle soit bien gagée : les billets de banque seront convertibles en or ou en argent, et ils ne seront émis qu'en échange de bonnes valeurs et surtout d'effets de commerce représentant des marchandises existant réellement en magasin. Pendant tout le siècle, la mentalité des dirigeants de la Banque reste marquée par le souvenir lancinant des assignats. De là la prudente sagesse avec laquelle ils développent les opérations de l'institut d'émission. De là aussi la grande peur de beaucoup de « bons Français » en 1871, quand ils surent que la Banque de France était à la merci des communards : si ceux-ci en profitaient pour faire une nouvelle inflation de papier-monnaie, ce serait 1793 qui recommencerait, une nouvelle révolution sociale...

Plus surprenant encore est le souvenir toujours vif imprimé dans la mémoire collective par la banqueroute de Law. Près de deux siècles après sa chute, le système scandalisait encore, parce qu'il avait brisé en son temps des fortunes solidement établies et bouleversé la hiérarchie sociale. Les étudiants d'histoire et ceux qui avaient le loisir et le goût de s'intéresser à la Régence pouvaient ainsi lire dans le tome VIII du Lavisse, paru en 1911, qu'en 1716-1720 l'inflation et la spéculation avaient amené « une laide crise

morale... Des valets s'enrichirent subitement ; des cochers descendirent du siège dans la voiture ; des cuisiniers devinrent maîtres de maison. Dans la foule qui s'étouffait aux guichets, n'importe qui bousculait les gentilshommes. C'était l'égalité dans la cohue. »

Faut-il penser que si l'inflation fait si peur aux Français de la Belle Epoque, c'est parce qu'ils en avaient fait de déplorables expériences au XVIII^e siècle ? N'est-ce pas plutôt en raison de la peur qu'elles éprouvaient pour l'inflation, perçue par elles comme grosse de menaces pour l'ordre et pour la hiérarchie sociale, que les classes dirigeantes ont conservé gravé dans leur mémoire le souvenir de ces épisodes lointains de notre histoire monétaire ? Leur récit, noirci à l'extrême, devait inspirer à tous la terreur de l'inflation...

XIII

L'INFLATION AU GRAND JOUR

Avant la guerre de 1914 des phénomènes inflationnistes ont pu se développer, mais on ne parlait pas d'inflation, car ce mot n'était pas pris dans son acception économique et monétaire. La preuve en est cette anecdote (relatée par A. de Lattre) : peu avant le premier conflit mondial, le gouverneur de la Banque de Belgique reçut un jeune économiste, qui deviendra plus tard ministre des Finances, et, après cet entretien, voici ce que le gouverneur confie à l'un de ses collaborateurs : « Ce jeune homme est venu me parler d'un dérèglement des affaires monétaires, qu'il appelle, je crois, *inflammation !* » En 1919 encore, on se plaint de « la vie chère », de la « hausse vertigineuse des denrées », perçue comme « un scandale permanent », mais on n'use que très exceptionnellement du mot d'inflation. Ce terme apparaît enfin dans certains articles de revues, en 1920-1921, et il s'impose aussitôt dans les débats sur les problèmes du temps comme un mot clef, qui revient sans cesse dans les communications faites en 1922 lors de la Semaine de la Monnaie.

Le succès de ce mot nouveau dans notre vocabulaire reflète avec quelques années de retard les changements décisifs qui se sont produits à partir de

la Première Guerre mondiale. Aussi avons-nous l'habitude d'opposer à un XIX^e siècle exempt de toute inflation (au moins durable), qu'on prolonge jusqu'en 1913, un XX^e siècle baignant depuis lors dans l'inflation permanente.

L'année 1914 constitue une véritable césure dans notre histoire économique. Mais il y a eu aussi dans l'entre-deux-guerres des années de déflation. Leur importance est minimisée par les économistes qui parlent d'une inflation « *presque* constante » depuis 1914, et l'opinion commune a fini par oublier ces baisses de prix relativement récentes. En réalité, le règne de l'inflation ne s'est pas imposé d'un coup, sans difficulté ni partage, et c'est toute la signification de cette longue et orageuse époque de transition : souvent une inflation forte, et qu'on appelle enfin par son nom, envahit brutalement une France où le XIX^e siècle n'en finit pas de se prolonger et qui supporte mal cette irruption.

LES PROLONGATIONS DU XIX^e SIÈCLE

Dans l'ensemble de la période 1914-1939, trois nouveautés révélatrices d'une forte inflation se manifestent avec éclat :

— un gonflement très rapide des prix. La moyenne des indices des prix de gros et des prix de détail (nous disposons depuis 1916 d'un indice des prix de détail), qui à long terme était demeurée immobile au XIX^e siècle, s'envole littéralement : elle se trouve en 1926 six fois plus élevée qu'en 1913, et en 1939 sept fois...

— une expansion encore plus forte de la masse monétaire, qui passe de l'indice 100 en 1913, à 700 en 1930 et 950 en 1939. Les pièces d'or et d'argent ont disparu de la circulation, et l'ensemble des moyens de

paiements est composé désormais essentiellement de monnaie de banque et de billets de la Banque de France (c'est la circulation de monnaie fiduciaire qui s'est alors le plus accrue) ;

— une forte progression du revenu national exprimé en francs courants, qui, toujours sur la même base, se retrouve à l'indice 846 en 1939. Mais cette hausse n'est guère plus forte que celle des prix. Aussi le revenu national « réel », traduit en francs constants, a finalement à peine augmenté.

Cette même période présente une autre originalité, qui frappe quand on lit les courbes représentant ces trois variables, et spécialement la courbe des prix : son évolution est marquée par une irrégularité extrême, qui est bien plus prononcée que lors du XIX^e^ siècle, où pourtant la marche des prix variait beaucoup d'une année sur l'autre, et qui forme un contraste saisissant avec leur montée continue pendant le quart de siècle qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Dans l'entre-deux-guerres, on a pu voir une hausse annuelle de 42 % en 1920 — si on en croit les indices — faire place à une chute de ces mêmes prix de 24 % l'année suivante.

Ces énormes différences résultent de la conjonction de deux phénomènes allant en sens inverse. D'un côté, les poussées de vie chère d'autrefois sont considérablement amplifiées par le jeu de facteurs inflationnistes nouveaux. Et de l'autre les phases de baisse ne sont pas effacées ou amorties pour autant, elles sont même plutôt, comme par contrecoup, accentuées par rapport au XIX^e^ siècle. Une vague d'inflation s'est ainsi superposée aux cycles Juglar, en les déformant et en exagérant leurs hausses plus encore que leurs baisses. Mais la concordance constatée au cours du XIX^e^ siècle entre les mouvements des prix et ceux des productions se maintient de manière évidente, dans un sens comme dans l'autre :

— l'envolée des prix de 1922 à 1926 correspond à une progression sans précédent de la productivité. Certes l'inflation n'est pas la cause de ce boom des affaires, et après en avoir pesé les avantages et les inconvénients, F. Caron et J. Bouvier concluent, à propos de cette époque : « Au total l'inflation n'a pas favorisé une croissance exceptionnelle de la capacité d'autofinancement. Ses effets favorables et défavorables se sont neutralisés. » Mais on doit admettre que pendant les années vingt l'inflation n'a pas empêché les affaires de connaître un essor particulièrement vigoureux ;

— les deux périodes de recul des prix ont été aussi marquées par de graves difficultés économiques et sociales, correspondant à la crise de 1921, bien oubliée aujourd'hui (elle a été brève mais intense), et à « la grande crise ».

Ces oscillations des prix d'une violence insolite résultent des pressions opposées qui s'exercent sur eux. Incontestablement, le premier conflit mondial a donné le branle à de très puissants facteurs d'inflation. Dès le 5 août 1914, une loi dispense la Banque de France de l'obligation de rembourser ses billets en espèces métalliques : ainsi saute la contrainte de l'étalon-or qui, en limitant strictement la liberté de création monétaire de la Banque, interdisait l'intrusion d'une inflation fiduciaire. Mais le cours forcé n'est qu'une condition permissive de l'inflation : il a déjà été instauré par le passé, notamment en 1870, sans provoquer un gonflement irrémédiable de la circulation fiduciaire. Cette fois, les choses se passent tout différemment : la guerre, qu'on espérait courte, est si longue et si coûteuse que l'Etat est obligé de faire appel massivement aux avances de l'institut d'émission et à ses escomptes de Bons de la Défense nationale. Seul un flot de billets de banque détachés de l'or a permis le financement de ces dépenses de

guerre, qui dépassent de beaucoup tout ce qu'on peut espérer des impôts d'alors.

Après la guerre, les gouvernements vont continuer pendant plusieurs années à recourir à une inflation qui présente, de surcroît, l'avantage pour l'Etat d'alléger le poids très lourd de sa dette. Il faut faire face à des dépenses de reconstruction formidables, et aucun ministre des Finances n'ose exiger du pays un sacrifice fiscal sans précédent. On s'engage sans tarder dans ces dépenses, en comptant les couvrir plus tard avec les « réparations » que l'Allemagne doit en principe nous payer. « L'Allemagne paiera », assure-t-on..., mais il est évident que l'Allemagne, elle aussi ruinée, ne peut rien verser dans l'immédiat, et ensuite elle n'acceptera de faire que des paiements échelonnés, très inférieurs à ce que les Français espéraient. En attendant, on creuse un énorme déficit budgétaire. Pour le combler, il faudrait emprunter, mais les capitaux sont insuffisants, ils se dérobent même en 1924-1926. Le Trésor en est donc réduit à se tourner vers la Banque de France, à lui demander des avances et des escomptes de ses Bons. Le déficit permanent est alors la cause la plus spectaculaire de la création « excessive » de papier-monnaie.

Mais d'autres éléments contribuent à soutenir l'inflation. Le déficit de notre balance commerciale qui pèse sur notre monnaie, dont le cours sur le marché des changes est désormais très instable, les spéculations contre le franc, qui se déchaînent surtout en 1924-1926, provoquent un renchérissement des produits importés qui se répercute sur nos prix intérieurs. Ceci d'autant plus qu'à cette époque certaines entreprises arrivent à ne plus laisser leurs prix fluctuer au gré de l'offre et de la demande : elles les fixent elles-mêmes en ajoutant à leurs coûts de production un taux de marge assez rigide. Enfin, la

croissance rapide des années vingt est évidemment grosse de tensions inflationnistes.

Mais la société de ce temps oppose aussi au développement de l'inflation de tenaces résistances. D'abord en raison de la forte inégalité de la progression des revenus. Alors que la vive montée de la productivité, due entre autres à l'extension du taylorisme, provoque l'explosion des profits, les salaires nominaux connaissent certes à partir de 1922 une hausse à peu près régulière, mais bien plus lente, et très inférieure à celle des prix lors des années de forte inflation. Aussi le pouvoir d'achat des salariés est retombé en 1926 à un niveau à peine supérieur à celui de 1914. Cette très faible croissance du revenu salarial « réel » freine le développement de la consommation des classes populaires. La « demande effective globale » croît donc moins vite que la capacité de production. Ainsi s'accentue, même si elle demeure longtemps latente, la menace d'une surproduction qui à cette époque encore pousse les prix vers la baisse.

Même au sein des classes dirigeantes, à côté des nouveaux riches et de tous ceux qui parviennent à consolider leur situation, on compte de nombreuses victimes d'une inflation d'autant plus redoutable qu'on n'a pas l'habitude de s'en protéger. Alors elle « entame largement les revenus et les patrimoines traditionnels. Le cours des obligations et des fonds publics, tous les revenus fixes, le montant des loyers anciens représentent une valeur dont le pouvoir d'achat s'amenuise de jour en jour, dans les années qui suivent la victoire. Est-ce la fin des rentiers ? » En tout cas ces rentiers, qui étaient nombreux dans la bourgeoisie du début du XX^e^ siècle, ont été appauvris ou même ruinés par l'inflation au moins autant que par la révolution soviétique en Russie.

Globalement, l'opinion demeure attachée aux dogmes traditionnels, en particulier à celui de l'étalon-or. Elle voit dans l'inflation une maladie ou un désordre (Guyot et Raffalovitch), une absurdité ou un sacrilège, elle dénonce les « abominations, vices et dangers » qui en sont les conséquences obligées, parmi lesquels « l'agitation révolutionnaire, car tous ceux que mécontente la vie chère en rendent responsable l'ordre social ». Et à cette occasion on se remémore volontiers, une fois de plus, les désastres causés par John Law ou par les assignats...

Et, qu'ils soient favorables à un retour pur et simple à l'ancienne parité du franc ou qu'ils veuillent seulement stopper son érosion, les économistes en renom se prononcent pour « la voie dure qui mène à la reprise des paiements en espèces, dans un temps plus ou moins long ». C'est dans cette perspective que se place l'action de Poincaré en 1926-1928 : il n'a pas seulement stabilisé de fait la valeur du franc sur le marché des changes (en novembre 1926), puis fait reconnaître officiellement sa nouvelle parité par la dévaluation de juin 1928, il a aussi exaucé les vœux de tous ceux qui voulaient « la fin de l'inflation ». Grâce à la confiance qu'il inspire aux classes dirigeantes, il rompt le comportement inflationniste des spéculateurs... et stabilise le mouvement des prix. Le mode de fonctionnement antérieur de l'économie, exempt (au moins apparemment) d'inflation paraît restauré.

Mais le rétablissement, même partiel, de l'étalon-or et de la contrainte rigoureuse qu'il exerce sur l'expansion du crédit et sur le gonflement de la masse monétaire, et cette stabilisation des prix, ont pour corollaire un freinage de la croissance, qui est effectif, quoique limité, en 1927. Peu après éclate la grande crise qui, en France comme ailleurs, voit les prix et les productions chuter simultanément : elle est bien, à

cet égard, la dernière et la plus grave des crises du XIX^e siècle.

Pendant les premières années de cette crise qui s'éternise, les réactions des experts financiers ou économiques, et celles des hommes politiques au pouvoir, traduisent toujours la même mentalité hostile à l'inflation. D'où cet étonnant décalage, qu'on constate en France comme aux Etats-Unis, entre le mal qui sévit, la déflation, et le mal qu'on s'obstine à redouter, l'inflation. C'est une des raisons qui ont poussé Laval à tenter une politique de déflation, puis Léon Blum à trop tarder avant de dévaluer. En effet, l'inflation est toujours perçue comme le pire des maux : son heure de gloire n'est donc pas encore arrivée, mais curieusement c'est la grande crise qui va assurer enfin la promotion de ce « produit » considéré depuis si longtemps comme nocif...

LES RAISONS DU RETOURNEMENT DE L'OPINION

A partir de 1936, les Français ne cessent plus de vivre dans l'inflation. Elle reprend avec le Front populaire, qui a en quelques mois accru de moitié le coût du salaire horaire, ce qui ne peut que se répercuter sur les prix, sans que leur remontée constitue en elle-même et nécessairement un obstacle pour la reprise de l'activité. Puis la Seconde Guerre mondiale et le pillage de nos ressources par les occupants relancent fortement la hausse des prix. Celle-ci se maintient à des chiffres records, 50 à 65 % l'an, de 1946 à 1948, alors qu'il faut faire face aux dépenses considérables de la reconstruction. Il est tentant de rapprocher cette inflation de celle qui s'était développée pendant et après la Première Guerre mondiale, et de l'attribuer elle aussi au déficit des finances publiques et aux concours obtenus par

Évolution des prix de détail en France
1938 = 100)

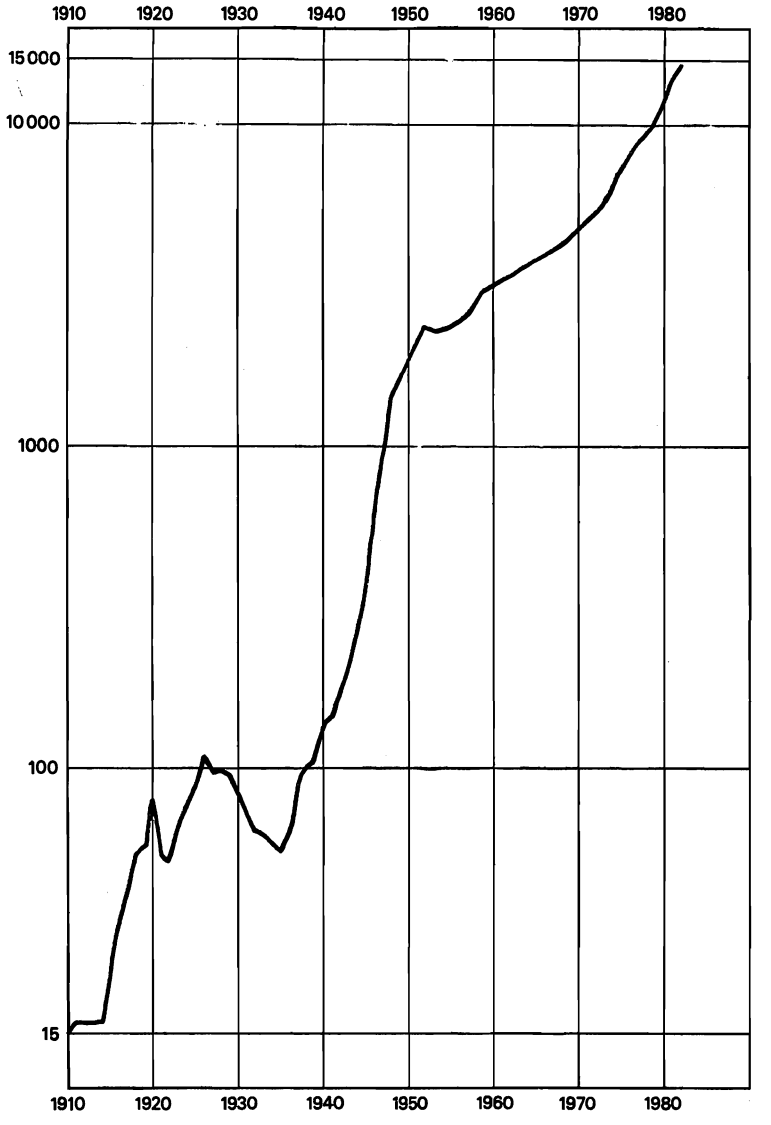

l'Etat de la Banque de France. Mais cette fois l'inflation ne s'arrête pas, et plus les années passent, moins on songe à l'imputer à la guerre. C'est que des changements fondamentaux se sont produits.

L'attitude de l'opinion à l'égard de l'inflation se modifie complètement en raison du drame social qu'a représenté la grande crise. Ceux qui l'ont vécue en gardent un souvenir obsédant, et ils vivent désormais dans la hantise du chômage. Bertrand de Jouvenel, qui a été l'un des « témoins de cette époque affreuse » et en est resté « un partisan passionné de l'impératif du plein emploi », rappelle dans *La Civilisation de Puissance* que c'est dans les années trente que la révolte contre la misère a imposé trois idées maîtresses, qui vont continuer à nous régir pendant un demi-siècle : pour assurer aux hommes du travail, il faut : 1) maintenir à un niveau élevé la demande globale de biens et de services ; 2) assurer une dépense d'investissement suffisante ; 3) enfin bien alimenter le système en liquidités et lui fournir tous les moyens de paiement nécessaires. Voici jetées les bases de la « société inflationniste ».

Et ceux qui veulent éviter le retour d'une crise semblable à celle des années trente sont disposés souvent à sacrifier à cet objectif la santé de la monnaie, la stabilité des prix, ou l'équilibre budgétaire. Ainsi Alfred Pose, qui a dirigé la B.N.C.I., tire à sa façon, au début des années quarante, dans son livre sur *La Monnaie et ses Institutions,* la leçon de l'expérience qu'il a vécue : « Une période de vie chère et de travail assuré est préférable à une période de vie bon marché et de chômage. » Il faut donc tirer parti du « dynamisme de la monnaie », qui n'est pas « un facteur économique passif ». Il est heureux que les banques créent de la monnaie, puisqu'elles donnent alors un pouvoir d'achat qui favorise l'accroissement de la production. Et ce banquier privé trouve

bon que l'Etat « distribue les sommes qu'il a obtenues de la banque d'émission » (autrement dit de la planche à billets...), car les « bénéficiaires de ces distributions » ont tendance à acheter plus de biens de consommation ou de production, ce qui doit simultanément stimuler la hausse des prix, le profit, et l'esprit d'entreprise. A ses yeux, l'inflation présente tant de bienfaits qu'il n'hésite pas à préconiser pour la provoquer le recours à quelques « manipulations monétaires ».

Les idées qui ont cours, en matière économique, parmi les dirigeants de la Résistance ne sont guère différentes à ce point de vue : les vieux principes de l'ordre économique libéral et de l'orthodoxie monétaire n'inspirent plus ni intérêt ni confiance, c'est de la croissance et du plein emploi qu'on se préoccupe... Le succès obtenu à partir de la Libération par des thèmes tirés d'une doctrine keynésienne fort vulgarisée n'a donc rien d'étonnant. Certes, rares sont ceux qui ont lu l'œuvre de Keynes, au demeurant fort difficile, mais on sait que cet économiste anglais a fixé pour l'Etat l'impératif catégorique du plein emploi et de la croissance permanente. Par suite, l'Etat doit multiplier ses investissements et accroître ses dépenses (le déficit budgétaire n'étant plus considéré comme un mal absolu...) — ce qui soutiendra la demande globale —, il doit abaisser le taux d'intérêt pour stimuler l'économie, améliorer le pouvoir d'achat, et enfin, puisqu'il est l'Etat-Providence, il est chargé de protéger la population contre tout ce qui peut la menacer. Tout cela entraînera l'accroissement de la masse monétaire, mais qu'importe, puisque la monnaie n'est plus désormais qu'un moyen, et non une fin. Ainsi l'opinion, jusque-là hostile à l'inflation, s'est ralliée à une politique conduisant vers l'inflation.

D'autres transformations jouent dans le même sens :

— la création monétaire est libérée des contraintes qui pesaient sur elle, par le cours forcé qui paraît définitivement rétabli, par l'instauration d'un nouveau système monétaire international, plus souple que l'étalon-or, et par l'acceptation des dévaluations ;

— la pratique des prix imposés par le gouvernement ou des prix administrés par les entreprises se répand de plus en plus ;

— l'ampleur croissante du salaire indirect (diverses allocations sociales) versé aux salariés et les relèvements de salaires réguliers obtenus par eux, grâce aux syndicats qui incorporent dans leurs revendications les hausses des prix futures, et même bientôt une part des gains de productivité à venir, soutiennent le pouvoir d'achat des masses : elles constituent un débouché plus sûr, capable d'absorber la plupart des marchandises produites ;

— enfin les traits caractéristiques de la société de consommation (développement de la publicité, pratique de la vente à crédit et généralisation de l'endettement, etc.) s'imposent progressivement en France.

Les économistes du C.E.P.R.E.M.A.P. (le sigle signifie Centre d'Etudes prospectives d'Economie mathématique appliquées à la Planification !) montrent bien dans leurs études comment le caractère original de l'inflation française après 1945 est le résultat de ces transformations décisives de la société et de l'économie, qui correspondent selon eux à l'affirmation d'une « régulation monopoliste » se substituant à l'ancienne « régulation concurrentielle ». Ils distinguent trois ordres de changements :

• les uns ont affecté la création monétaire. L'instauration durable du cours forcé et « la garantie de la solvabilité bancaire » ont permis au système de crédit de financer largement les investissements et de

fournir toute la monnaie requise par l'évolution (en hausse) des salaires et des prix ;

• d'autres modifications touchent « le rapport salarial ». L'évolution de la législation du travail, avec la création en 1950 du salaire minimum garanti, relevé périodiquement, et le développement de « secteurs moteurs » où les rémunérations croissent rapidement provoquent une augmentation qui se diffuse dans l'ensemble des salaires, en raison du caractère de plus en plus rigide de leur hiérarchie. Le revenu salarial est « déconnecté par rapport aux mécanismes concurrentiels » ;

• enfin les formes de la concurrence sont bouleversées par la montée de la concentration. Il y a de plus en plus de secteurs où les prix sont administrés, c'est-à-dire que les entreprises déterminent leur prix de vente en appliquant à l'ensemble de leurs coûts de production le taux de marge qu'elles décident.

Dans le fonctionnement de cette régulation monopoliste, l'intervention de l'Etat sur la demande peut prendre des formes très nombreuses : il y a, à côté des dépenses gouvernementales directes, de type keynésien, toutes les procédures de gestion de la masse salariale et de la monnaie.

LA « BELLE ÉPOQUE » DE L'INFLATION

L'inflation a fortement marqué le quart de siècle qui suit la Seconde Guerre mondiale, puisque trois gonflements puissants et quasiment constants affectent à la fois :

— la masse monétaire (et, en son sein, ce sont cette fois les dépôts qui progressent le plus vite, tout comme les crédits à l'économie prennent de plus en plus de place dans l'ensemble des contreparties de la masse monétaire) ;

— le revenu national, exprimé en francs courants ;

— les prix enfin.

La courbe des prix annuels se caractérise d'abord par l'absence de toute baisse depuis 1954, comme si un cliquet leur interdisait désormais de reculer. Chaque taux annuel a eu des précédents dans le passé, mais en raison de la disparition de toute année de baisse, les prix ont finalement réalisé une hausse spectaculaire durant cette période, et c'est une de ses originalités, puisque l'indice moyen a été multiplié par trois entre 1948 et 1970. L'analyse des taux effectifs de chaque année permet de distinguer des poussées et des temps de décélération. Après les taux records de la reconstruction, la hausse des prix ralentit en 1948-1949, puis l'inflation mondiale provoquée par la guerre de Corée affecte l'année 1951. Après que l'inflation a fait mine (pour la dernière fois ?) de disparaître, à la suite du « miracle Pinay », les prix se mettent à monter lentement, avant de retrouver en 1956-1957 un nouvel élan (qui culmine en 1958), dû surtout à l'alourdissement des charges de la guerre d'Algérie. La hausse redevient modérée de 1959 à 1967, avant de s'accélérer à nouveau. Mais par-delà ces différences d'amplitude d'une année sur l'autre, on voit que de 1953 à 1972 le taux annuel n'est jamais très éloigné d'une pente de l'ordre de 4 %. Les oscillations autour de la tendance moyenne sont donc bien plus faibles que par le passé. L'inflation est devenue à la fois un phénomène constant et relativement régulier.

Or cette même période est aujourd'hui souvent dépeinte comme faste : ce sont « les trente glorieuses » ou « l'âge d'or ». Sans doute le recul du temps fait-il qu'on l'idéalise, car les Français, qui ont eu alors à affronter bien des difficultés et bien des

problèmes graves, n'avaient pas l'impression de vivre une si belle époque...

Malgré tout, on constate que la présence constante de la hausse des prix a coïncidé avec la disparition de crises comparables à celles du passé, qui se manifestaient d'abord par une baisse des prix. A y regarder de près, on découvre bien (en 1953 ou 1958) comme des crises atténuées, qu'on appelle des récessions. Mais ni par leur ampleur, ni par leur durée ce ne sont de vraies crises, dont on finit par penser que la résurgence est bien improbable. A ce point qu'un économiste a écrit le 28 novembre 1972 : « Le souvenir des crises appartient à une autre époque. »

Par ailleurs le chômage reste faible, surtout si on le compare à celui des années trente, et ceci paraît conforme à la célèbre courbe établie par A. W. Philips en 1958, établissant une relation inverse entre le niveau de chômage et le taux de croissance ou de décroissance des prix (ainsi que des salaires). La hausse des prix va de pair avec un sous-emploi limité, puisqu'en 1969 encore on compte dix fois moins de chômeurs qu'aujourd'hui.

Enfin l'absence de crise signifie que la production industrielle ne connaît plus de phase de recul. L'élévation des productions est continue. Les taux de croissance réalisés chaque année ne sont pas vraiment exceptionnels (ils fluctuent généralement entre 3 et 6 %), mais comme les gains obtenus chaque année ne sont plus amputés périodiquement par les replis qui marquaient autrefois les crises et les dépressions, la croissance du produit intérieur connaît au total un rythme moyen annuel sans précédent (de l'ordre de 4,6 %, contre 1,4 % seulement au XIX^{e} siècle). Et finalement la progression considérable du revenu national « réel » est aussi une des originalités de cette période.

Tous les Français n'ont pas profité de cette prospérité. L'inflation a ruiné les rentiers qui subsistaient, elle a appauvri nombre de titulaires de revenus fixes, de retraités, etc. Mais les taux de profit se sont rétablis à un bon niveau, grâce d'abord à l'inflation, qui a libéré les entreprises de leurs charges anciennes et leur a permis de procéder à l'apurement financier du passé, puis en raison des gains soutenus de productivité ; dans les années soixante, quand les taux de profit auraient eu plutôt tendance à baisser, l'allégement de la fiscalité sur les bénéfices industriels leur a permis de se maintenir à un haut niveau. Le « miracle » des taux de profits durablement orientés à la hausse s'est donc poursuivi pendant toute la période.

Quant aux salaires nominaux, ils ont d'abord pris du retard sur les prix, si bien qu'au printemps de 1947 leur pouvoir d'achat était inférieur d'un tiers à son niveau de 1938, mais ensuite, et c'est une grande nouveauté économique autant que sociale, la hausse des prix épargne les salariés qu'elle pénalisait généralement jusque-là. Les salariés arrivent désormais à se défendre contre l'inflation, et ils obtiennent, en sus d'une indexation de fait de leurs rémunérations sur les prix, une part des « dividendes du progrès », c'est-à-dire des gains de productivité : les hausses de salaires nominaux sont toujours (sauf en 1958) plus fortes que les augmentations annuelles des prix, et, puisque le chômage est faible, *le pouvoir d'achat des salariés s'accroît constamment.*

Mais pourquoi cette situation singulière et, à bien des égards, favorable, cette croissance durable, que ne vient interrompre aucune crise et qui voit monter ensemble les profits et les salaires réels ? Existerait-elle par la grâce d'une inflation devenue elle aussi constante ? De sérieuses études sur la croissance française depuis 1945 concluent que l'infla-

tion en a bien été « le cadre quasi permanent », mais que son rôle causal direct a été très limité, d'autant plus que son impact a été tantôt favorable et tantôt défavorable à l'essor de la production. Et aujourd'hui on explique surtout la croissance de cette époque par la conjonction singulière, au moins dans la moyenne durée, de deux progressions remarquablement soutenues, celle de la production due à de gros investissements, à une exploitation intense du progrès technique, et à des gains exceptionnels de productivité, et celle des salaires et de la consommation, qui amplifie les capacités d'absorption du marché intérieur. Il y a eu une mutation de l'économie française, ou bien une nouvelle « régulation », de type « monopoliste », s'est imposée, et dans de telles perspectives l'inflation n'est plus, par rapport à la croissance, qu'un rouage parmi d'autres, voire le résultat des transformations essentielles plus que leur cause.

Il n'empêche qu'aux alentours de 1970, après le développement parallèle durant deux décennies de la croissance et de l'inflation, l'opinion est tentée par l'idée d'une liaison indissoluble entre ces deux mouvements. On dit alors qu'il n'est pas de croissance qui n'implique une certaine inflation, car elle s'accompagne de goulets d'étranglement et de distorsions qui finalement doivent se répercuter sur les prix, et on pense que l'inflation contribue puissamment à la réalisation du plein emploi et qu'elle est l'aiguillon de l'expansion. Et ces réactions s'appuient sur les propos de quelques-unes des voix les plus autorisées de l'époque.

Ainsi Raymond Aron écrit, en faisant un bilan du quart de siècle qui succède à la guerre : « La croissance continue se paye d'une inflation, elle aussi continue, mais le prix n'apparaît pas excessif *jusqu'à présent :* les peuples acceptent de le payer... Les Occidentaux... préfèrent la croissance au maintien de

la valeur de la monnaie. Parmi les causes de la croissance continue figure, à n'en pas douter, le consentement à l'inflation. »

A la même époque, Alain Cotta estime que l'inflation est « le prix de la croissance », aussi « notre inflation, dans ses caractéristiques et son taux, est intimement liée à la croissance rapide ». Et il ajoute : « Une super-indexation des revenus (entre eux et par rapport aux prix) permet à l'inflation de ne présenter aucun de ses inconvénients majeurs (sacrifice des revenus fixes notamment) tout en rendant tolérables des ajustements (sectoriels, professionnels, géographiques) qui naissent de la croissance. De plus, chacun préfère voir ses revenus s'accroître en valeur nominale de 12 % bien que les prix augmentent de 6 %, plutôt que d'observer, à prix inchangé, une augmentation de ses revenus de 6 %. Ainsi vivons-nous depuis 1945. On peut alors se contenter de l'illusion flatteuse du nominal et oublier le réel. On n'est peut-être pas amoureux d'un taux de croissance, mais on l'est davantage du nominal que du réel. L'inflation est la part du rêve dans la croissance » (*Le Figaro,* 2 décembre 1972)...

Et dès 1962, la très sérieuse *Revue économique* a publié un article d'André Nicolaï montrant ce « à quoi sert » l'inflation dans la croissance : « L'inflation agit comme une régulation. Elle impose aux groupes cette limite globale qu'est l'accroissement du produit. Elle impose aux entrepreneurs cette limite particulière minimum qu'est le renouvellement de la force de travail, c'est-à-dire le plus haut niveau antérieurement atteint par la consommation salariale. Elle impose aux salariés cette limite particulière qu'est le taux de profit requis. » Qu'elle était belle alors l'inflation, magnifiée par les économistes, tandis que les historiens commençaient à réhabiliter Law et son papier-monnaie... Mais vers 1970 « la coutume

du renchérissement » était encore « demeurée assez modérée pour qu'elle parût un prix acceptable payé pour l'élimination des maux anciens » (B. de Jouvenel).

L'ACCÉLÉRATION DE L'INFLATION

Mais l'inflation s'est par la suite fortement accélérée, il s'est produit comme une inflation de l'inflation, et dans le même temps la production a ralenti sa croissance et fini par stagner. Voici venu le temps de la stagflation et de ses crises. Des crises originales par rapport à celles d'autrefois qui faisaient baisser conjointement les prix et les productions. Maintenant les prix (tout comme les salaires) continuent et accentuent même leur hausse, tandis que les productions et les consommations se contentent de stagner, et à cet égard la situation est moins grave qu'autrefois. Faut-il pour autant penser que nous évitons le traditionnel effondrement de l'activité en temps de crise grâce à un surcroît d'inflation ? Mais cette forte inflation s'accompagne d'une terrible extension du chômage, contrairement à tout ce qu'impliquait la courbe de Philips.

Laissant de côté ici le problème de la crise actuelle, penchons-nous sur le saut qui a propulsé la hausse des prix d'un rythme annuel moyen de 4 ou 5 % l'an à un rythme deux ou trois fois plus rapide. Cette hausse, qui est plus régulière encore que par le passé, se situe désormais entre 9-10 % et 14-15 %, les accélérations de 1974 et de 1979-1981, (on en est alors aux environs de 14 %), n'étant plus suivies que de reculs très limités, comme si la courbe butait sur un nouveau plancher situé aux alentours de 10 % l'an.

Cette accélération de l'inflation a commencé plus tôt qu'on ne le pense souvent, sans doute vers 1967 :

la hausse des prix, qui était de 3,5 % l'an depuis le début des années soixante, passe alors à 5,5 ou 6 % pour la période 1967-1972. Dès lors le mouvement est lancé.

Par ailleurs, il n'y a pas qu'en France que l'inflation s'est mise à changer de rythme, le même phénomène se constate à la même époque dans la plupart des pays. C'est dire que les mêmes causes ont dû jouer à l'intérieur des diverses économies. L'accroissement massif des dépenses liées à la guerre du Vietnam pour les Etats-Unis, la crise du dollar, le dérèglement du système monétaire international en 1971 et le flottement généralisé des monnaies ont dû contribuer à cette relance des inflations nationales.

Pour l'expliquer, on évoque aussi volontiers le relèvement du prix du pétrole brut, qui a quadruplé en octobre 1973 (mais l'impact de ce choc n'affecte directement notre économie qu'en 1974), et qui a augmenté de 50 % en 1979. Mais ce renchérissement est une conséquence de notre inflation : le pétrole, qui avait baissé depuis 1950, rattrape ainsi une partie du retard qu'il avait accumulé sur les prix des produits industriels.

L'explication de l'accélération de notre inflation par l'alourdissement de notre facture pétrolière se heurte à des objections d'abord d'ordre chronologique. Dans les journaux de 1972 ou du début de 1973, on trouve déjà beaucoup d'articles sur l'accélération de l'inflation : on s'alarmait de voir l'indice des prix augmenter de 0,9 % certains mois (en octobre 1972 ou en mai 1973), ce qui correspond à 11 % l'an. La hausse des prix paraît effectivement s'être amorcée avant le premier choc pétrolier (mais il est vrai que les pays producteurs d'autres matières premières avaient souvent relevé leurs prix dès 1972...). De plus, l'inflation française est restée forte entre les deux chocs pétroliers, de 1975 à 1979, alors que le prix du pétrole

brut avait recommencé à baisser. Les calculs qu'on a effectués aussi pour mesurer la responsabilité du pétrole dans notre inflation ne lui imputent en général que deux points de la hausse des prix de 1974.

Au total, le renchérissement des coûts pétroliers a stimulé des facteurs latents d'activation de la hausse des prix qui commençaient déjà à se manifester.

Parmi ces nombreux facteurs, laissons de côté tous ceux qui sont d'ordre conjoncturel ou accidentel (une mauvaise récolte, une relèvement des tarifs publics, etc.). L'accélération de l'inflation est, aux yeux de certains, comme Jacques Rueff, la dégradation fatale d'un système démentiel fondé sur la facilité et sur le laxisme monétaire. Pour d'autres, l'inflation est un phénomène évolutif, dynamique, qui présente des risques permanents de dérapage en raison d'une accumulation constante de « cercles vicieux » qui poussent les prix à monter de plus en plus vite. En voici un exemple : l'inflation naît de la multiplication des dettes, et les très nombreux agents économiques endettés, qui ont contracté des emprunts considérables, éprouvent de plus en plus le désir d'en alléger le fardeau par une hausse plus forte des prix (qui elle-même pourra correspondre à un endettement plus poussé, et ainsi de suite...). La hausse des prix a pu encore résulter d'une croissance brutale des dépenses de l'Etat, en raison des charges nouvelles qu'il doit assumer (formation permanente, lutte contre la pollution, subventions massives aux entreprises en difficulté, etc.).

Mais c'est surtout au comportement des partenaires sociaux qu'est imputé l'emballement des prix. On pense d'abord aux salariés, qui ont obtenu de fait d'abord l'indexation des salaires sur les prix, puis partiellement, surtout après 1968 et depuis la création du salaire minimum interprofessionnel de croissance (S.M.I.C.), l'indexation de leurs rémunérations sur la

productivité. Lors des crises d'autrefois les salariés modéraient leurs revendications et devaient accepter des « sacrifices » ; pendant la crise actuelle ils continuent à réclamer et à obtenir, malgré le fléchissement de la productivité, des augmentations très substantielles du salaire nominal, qui ont été de 17,4 % en 1975 et de 14,9 % en 1976. De là un excès de distribution de revenu, et surtout un puissant moteur d'inflation par les coûts, puisqu'il se produit un renchérissement considérable des coûts salariaux horaires comme des coûts salariaux « unitaires » (c'est-à-dire estimés en tenant compte de l'évolution de la productivité).

De là aussi le diagnostic énoncé par Raymond Barre sur Antenne 2, le 15 décembre 1976 : « Nous devons constater qu'au cours de ces dernières années, c'est l'accroissement rapide du pouvoir d'achat des ménages, qui est presque essentiellement provoqué par l'accroissement du pouvoir d'achat des rémunérations salariales, qui a été à l'origine d'une forte pression sur les prix. »

Ces hausses de salaires (et de cotisations sociales) ont nécessairement pour conséquence l'augmentation de leur part dans la valeur ajoutée (autrement dit dans le revenu national), aux dépens des marges bénéficiaires des entreprises. Il se produit surtout à partir de 1968-1969 un déplacement important du partage de la valeur ajoutée en faveur des salariés (qui gagnent une dizaine de points et en obtiennent aujourd'hui 71 %), tandis que l'excédent brut d'exploitation des entreprises a reculé de 29 % en 1972 à 21 % environ. Ces chiffres révèlent une forte dégradation des taux de profit qu'un simple allégement de la fiscalité ne saurait plus désormais compenser.

La chute du taux de profit, ou du taux de marge brut, est due aussi à la pratique des taux d'intérêt élevés, inaugurée en 1968-1969, et à l'endettement

accru des entreprises, ce qui a amplifié considérablement leurs charges financières.

Les chefs d'entreprises sont ainsi confrontés à une situation très difficile, qu'ils ne peuvent subir sans réagir, et réagir en haussant au maximum leurs prix. C'est pour eux un besoin vital, pour faire face à leurs charges croissantes, et aussi pour compenser la baisse de l'efficacité technique du capital, puisque la production d'un même volume de biens nécessite l'utilisation d'une masse croissante de capital fixe. Alain Cotta a montré la relation qui a uni leur « effort exceptionnel d'investissement, financé en grande partie par l'épargne forcée, et l'accélération de notre inflation », qui apparaît comme une conséquence de « l'effort exceptionnel de croissance demandé à notre société ».

Ainsi les producteurs se sentent dans l'obligation de hausser sans relâche leurs prix pour forcer les salariés à consommer moins qu'ils ne voudraient et pour rétablir une « profitabilité » du capital qui est tout à la fois l'aiguillon, le but et le moyen de financement de l'investissement.

L'accélération de l'inflation est un phénomène trop important et trop complexe pour avoir une seule cause, mais son origine se situe au point central où se crée l'inflation. Or, comme l'écrit J. Denizet, en dernière analyse « l'inflation ne se décide pas dans le bureau des banquiers lors des demandes d'ouvertures de crédit. Elle s'est jouée avant, lors de la confrontation périodique entre partenaires sociaux pour le partage de la valeur ajoutée. Confrontation où en réalité les partenaires sociaux fixent le montant *nominal* de la valeur ajoutée, c'est-à-dire le taux de hausse des prix... »

Or qu'y a-t-il de changé depuis dix ans dans le débat entre partenaires sociaux (et pour simplifier nous ne retiendrons que deux groupes, les défenseurs

des salariés et les défenseurs des revenus du capital) ? Du début des années cinquante jusqu'en 1967 environ, les exigences de ces deux groupes de convives, quand ils se partageaient à l'avance un « gâteau » qui n'était pas encore cuit (... la future valeur ajoutée), excédaient régulièrement les parts qu'ils avaient obtenues dans le gâteau de l'année précédente. Mais comme la croissance augmentait réellement la taille du nouveau gâteau, comme il restait à rogner sur les portions des victimes de l'inflation, les demandes cumulées des uns et des autres étaient « presque » satisfaites, et on pouvait s'arranger avec un peu d'inflation (un peu de « ruse », dit Ph. Simonnot) pour les « ajuster ».

Maintenant le gâteau ne grossit plus en raison de la crise, il n'y a plus rien à trouver du côté des victimes de l'inflation (elles ont disparu, ou elles savent mieux se défendre). Et les deux groupes principaux de convives sont de plus en plus boulimiques. On ne peut satisfaire leurs appétits contradictoires qu'en apparence, en soufflant fortement le gâteau, et c'est ce à quoi sert le supplément d'inflation.

On peut chercher quel est, de ces deux groupes de convives, celui qui porte la responsabilité principale de cette accélération nécessaire de l'inflation. Les calculs de J. Marczewski montrent que « la contribution à l'écart inflationniste total » des salariés et des ménages (estimée entre 48 et 55 %) a été, de 1966 à 1975, bien plus forte que celle des entreprises et des investissements (de 34 à 37 %), les parts incombant au prix des produits importés (8 %) et aux impôts (7 %) étant très inférieures. Mais c'est parce que le conflit pour la répartition du revenu national devient plus tendu, plus aigu, qu'il faut pour le surmonter une dose bien plus forte d'inflation, qui

devient plus difficile à supporter. Et l'image de l'inflation recommence alors à se détériorer...

L'inflation, qui a joué un rôle efficace dans le cadre de la « régulation monopoliste », remplit avec peine aujourd'hui cette fonction d'ajustement. Le système de régulation s'altère, sans qu'on perçoive bien ce qui le remplacera : aussi est-il difficile de dire si notre société aura demain besoin de plus d'inflation, ou... de moins d'inflation comme pourrait le faire penser une évolution encore trop récente pour être significative.

XIV

VIVE L'INFLATION ?

A plusieurs reprises durant son histoire, l'inflation a subi de profondes modifications. Ainsi, du XIX^e^ et du début du XX^e^ siècle à nos jours, son mode de développement, sa signification économique et sociale et son origine même ont bien changé. De cycliques qu'elles étaient, les hausses de prix sont devenues permanentes. Hier, ces hausses, qui accompagnaient fidèlement le boom des affaires, s'arrêtaient net au début de chaque crise, tandis que la crise dont nous ne sommes toujours pas sortis a été de pair pendant dix ans au moins avec une puissante accélération de l'inflation. Pendant très longtemps, l'inflation a grossi les profits et pesé durement sur le pouvoir d'achat des salariés, mais depuis une quinzaine d'années les salaires se défendent contre elle mieux que les profits. Enfin l'inflation, qui paraissait autrefois être un phénomène avant tout monétaire, dû à une utilisation excessive de la « planche à billets », est aujourd'hui à l'évidence liée aux appétits rivaux des groupes sociaux qui se disputent les plus grosses parts du revenu national.

En ce domaine, un historien ne peut avoir la moindre prétention de donner quelque « leçon » indiquant la direction à suivre, car l'histoire n'apporte

aucune réponse toute faite à nos interrogations : elle décevra donc ceux qui en attendent trop. Mais, et ce n'est sans doute pas négligeable, elle peut aider à saisir les problèmes dans leur relativité et dans leur complexité, et elle invite à réfléchir, et donc à répondre autrement que par des jugements catégoriques et des formules simples et définitives aux deux questions qui se posent aujourd'hui, à travers tous nos propos sur l'inflation : Est-elle vraiment si mauvaise ? Et va-t-elle encore continuer ?

Comme l'inflation a mauvaise réputation, on en fait la cause de beaucoup de nos maux. Mais est-elle pleinement responsable de ce qui lui est imputé ? Prenons l'accusation la plus accablante portée contre elle, et apparemment la moins sujette à caution : elle rend non compétitifs nos produits, et le fameux « différentiel d'inflation » existant entre la France et ses concurrents est le grand responsable du déficit de notre balance commerciale. Il y a une bonne part de vrai là-dedans... — à condition toutefois d'examiner la valeur de toute une série d'objections :

1. on pourrait trouver dans notre histoire des périodes de forte inflation, avec un différentiel d'inflation à notre désavantage, coïncidant avec une balance commerciale excédentaire (ou moins déficitaire) qu'aujourd'hui ;

2. certains palliatifs, comme des mesures protectionnistes, des dévaluations successives et le choix d'une monnaie fondante (tous procédés qui ont, il est vrai, leurs inconvénients, variables selon les situations historiques), peuvent permettre à un pays de défendre l'équilibre de son commerce extérieur et l'essor de son économie contre les effets d'une hausse du prix de ses produits ;

3. même quand on constate dans un pays simultanément un déficit croissant de la balance commer-

ciale et l'inflation des prix, il n'y a pas nécessairement corrélation à sens unique entre ces deux phénomènes. Il peut arriver, comme dans la France de 1926, que le déficit de la balance commerciale provoque le recul du franc sur le marché des changes, et par-delà le renchérissement en France des produits importés qui contamine ensuite les autres prix ;

4. le déficit commercial et l'inflation peuvent être considérés comme étant l'un et l'autre le résultat d'une cause commune, résidant dans la structure de notre système productif ou dans l'état de notre « société économique » ;

5. enfin, contrairement à ce qui paraît aller de soi, il n'est pas sûr que la décélération de nos prix et la disparition du « différentiel » d'inflation rétablissent aisément la balance commerciale d'un pays. Aujourd'hui les conditions de la compétition internationale sont telles que la concurrence s'exerce de moins en moins par les prix : dans bien des secteurs, des firmes « leaders » tiennent si bien leurs clients, grâce à leur image de marque, à leur réseau commercial, à leur service après-vente, et à toutes les manifestations de leur puissance, qu'elles ne sont pas près de les lâcher et que les entreprises françaises auront bien du mal à récupérer des parts de marché par la seule grâce d'une baisse de leurs prix à l'exportation.

Ainsi l'inflation n'est ni la seule responsable, ni même la principale responsable de beaucoup des maux qu'on lui impute. A vrai dire, son rôle ne devrait pas être jugé de façon morale, ou en termes de bien et de mal : puisque ses avantages et ses inconvénients sont inégalement répartis, ce qu'à tel moment elle provoque de nuisible pour les uns s'avère en effet propice pour d'autres, et il faudrait strictement juger l'inflation par rapport à un intérêt

général... dont il est difficile de donner une définition objective.

Enfin l'inflation a rendu dans notre histoire des « services éminents », puisqu'elle a été sinon la cause efficiente, au moins *la condition permissive* d'événements majeurs dans notre passé : elle a, à divers moments, provoqué une libération massive des endettés, c'est elle aussi qui a permis à la Révolution française de développer ses phases successives... mais c'est grâce à elle que les guerres mondiales ont pu se prolonger autant : si on n'y avait pas eu recours, de part et d'autre du Rhin, la guerre de 14 en particulier eût été courte, comme l'attendaient les contemporains, et finalement bien moins meurtrière qu'elle n'a été. L'inflation n'a été la cause directe d'aucune mort, mais elle a servi aux hommes dans leurs combats les plus meurtriers...

Dans l'ordre économique, la hausse des prix, qui au XIX^e^ siècle n'était qu'une manifestation de la phase d'expansion du cycle court (ou cycle Juglar), est devenue après 1945 un « mode de régulation » global, qui a connu une exceptionnelle réussite, puisque pendant un quart de siècle elle a été de pair avec un rythme de croissance sans précédent et avec la disparition des vraies crises. On pourrait même soutenir que la crise actuelle a vu longtemps son intensité atténuée par l'inflation.

Mais, par-delà la place qu'elle a occupée dans les fluctuations conjoncturelles, l'inflation, épisodique ou durable, répond à d'impérieux besoins de l'économie, dès lors que se développent les échanges commerciaux et monétaires. Le capitalisme, qui est une « vieille aventure » (F. Braudel), n'a pu croître et embellir que grâce à elle. C'est que le climat de la hausse des prix a toujours constitué le meilleur excitant de l'esprit d'entreprise et que, commme l'a bien observé P. Vilar, on ne réfléchit pas assez à ce

que « serait pour le capitalisme une monnaie inébranlablement stable. Les héritiers de l'homme qui aurait placé, il y a deux millions d'années, un sou à intérêts composés, auraient, sans rien faire, depuis longtemps pu écraser toute production sous le poids de cette promesse unique ». Finalement, il est heureux pour notre niveau de vie actuel que nos ancêtres aient souvent fait en sorte que « vive l'inflation ».

L'inflation n'est pas « le mal », mais elle peut être un mal. Il n'est donc pas question de procéder à une réhabilitation sans nuance de l'inflation et de remplacer sa condamnation systématique par un éloge sans nuance. Alors faut-il la combattre ? Nous admettons volontiers l'idée qu'à certains moments l'intérêt général puisse exiger que l'on donne la priorité à la lutte contre l'inflation, comme l'ont fait les derniers gouvernements français, et en particulier le gouvernement Mauroy depuis juin 1982. Mais le choix est éminemment politique, puisqu'il s'agit de choisir entre les inconvénients et les avantages de l'inflation et ceux, tout compte fait, d'une lutte contre l'inflation qui n'est jamais indolore. Le bilan de ces coûts et profits varie d'ailleurs selon les situations. Vers 1934, c'était un mauvais choix de privilégier la lutte contre une inflation (d'ailleurs irréelle) et la situation est aujourd'hui toute différente...

Reste l'ultime question, celle qui porte sur l'avenir de l'inflation : arriverons-nous à l'extirper enfin, ou devrons-nous nous accommoder toujours de son inévitable présence ? Comme historien, je répugne à avancer une prévision, et je n'ai guère envie de me ranger parmi ces pronostiqueurs dont les prédictions sont sans cesse démenties par les faits. Quelques constatations permettent seulement d'envisager quels rôles pourrait demain jouer l'inflation.

D'abord, comme il n'y a jamais eu de stabilité

permanente des prix dans une économie pratiquant les échanges monétaires, il est sans doute utopique d'espérer instaurer un jour prochain l'ère des prix constants.

Ensuite, l'inflation n'est pas un accident ou le fruit d'un hasard, elle n'est pas un étranger qu'on expulse aisément de chez soi, elle fait partie du système de fonctionnement de notre économie. La croissance a toujours nécessité des hausses de prix, d'abord épisodiques ou cycliques, et à partir de 1945 permanentes, l'inflation devenant alors un nouveau mode de régulation. Toute croissance est déséquilibrée : il n'existe pas et il n'existera donc pas de sitôt de croissance harmonieuse, sans inflation.

Enfin, l'inflation n'est pas un phénomène purement économique, elle dépend des hommes et des groupes qu'ils forment, de leur mentalité aussi. Elle est donc liée étroitement à notre société de consommation, où les revenus demeurent très inégalement répartis et où surgissent sans cesse de nouveaux besoins.

Ainsi, nos rapports avec l'inflation peuvent s'engager dans deux voies opposées, entre lesquelles il existe bien des cheminements intermédiaires. Si nous continuons comme aujourd'hui, avec des entreprises dont la croissance exige de plus en plus de profits, avec une population qui réclame de plus en plus de revenus et qui se crée sans cesse de nouveaux besoins, l'inflation a toute chance de continuer à se déchaîner, même si elle subit quelques reculs temporaires. La voie du dépérissement de l'inflation exigerait, entre autres, l'adoption d'une croissance plus sélective et moins vorace en investissements, une répartition plus égalitaire des revenus, un intérêt prioritaire pour la qualité de la vie..., bref une révolution de la société et des mentalités qui demandera sans doute beaucoup

de temps. Et en attendant son accomplissement, notre comportement continuera sans doute à faire en sorte que « vive l'inflation »...

EN GUISE DE CONCLUSION

Mais alors, faut-il prendre à bras-le-corps la crise et l'inflation ? Faut-il appeler les Français à l'effort et à la rigueur ? Faut-il les mobiliser pour affronter la guerre économique ? Oui, probablement, et c'est le pari que la gauche a engagé depuis le mois de juin 1982. Y réussira-t-elle ? Nous ne le savons pas. Ce que nous savons, par contre, c'est que les temps ont changé et que toute politique économique a bien du mal à se faire reconnaître du peuple qui l'a plébiscitée.

En 1936, à l'époque du Front populaire, les choses étaient relativement claires. Il s'agissait alors d'arracher au « mur d'argent » des congés, des conventions collectives et des salaires décents pour des travailleurs démunis de l'essentiel. Il s'agissait de relancer la consommation dont l'effondrement entravait toute reprise économique. Mais aujourd'hui, la consommation ne se porte pas trop mal et c'est l'investissement qui semble transi. Qui, aujourd'hui, est *économiquement* de gauche et *économiquement* de droite ?

Si la France est effectivement coupée en deux, les fractures sont multiples et plus difficiles à réduire. 40 % des Français sont locataires mais une majorité

est maintenant propriétaire de son logement. 50 % des Français partent en vacances d'été et 50 % restent chez eux. Les plus pauvres ? Pas seulement. Le taux de départ des ouvriers est presque aussi fort que celui des patrons de l'industrie et du commerce. Il y a les Français qui ne peuvent échapper à l'impôt et ceux qui peuvent dissimuler une grande partie de leurs revenus, les agriculteurs et les artisans du bâtiment pour ne citer que les plus « privilégiés ». Il y a ceux qui sont exposés au chômage et ceux qui ne le sont pas. Il y a ceux qui touchent des primes et ceux qui n'en touchent pas. Il y a ceux qui possèdent un patrimoine valorisé par l'inflation et ceux qui ont eu la mauvaise fortune de ne pas s'endetter au bon moment. Il y a les intellectuels professionnels qu'on reconnaît à la possession d'un agenda et les intellectuels spécialisés rivés à des horaires dont ils ne sont pas maîtres. Il y a tous ceux qui tirent leur épingle du jeu, l'immense majorité, et les nouveaux exclus du quart monde dont la voix a bien du mal à se faire entendre.

Il y a les entreprises qui applaudissent à la réduction de l'inflation et celles qui continuent à émettre des emprunts à un taux de 16 % qui ne manquerait pas de les asphyxier en cas de baisse de l'inflation, comme d'ailleurs tous les ménages endettés qui votent probablement plus à gauche qu'à droite !

Que peut donc faire la gauche ? Après avoir honoré ses grands ancêtres et mené, par commémoration du passé, une politique de relance axée sur la croissance de la consommation, la gauche a désormais pris l'austère visage du manager industrialisant lancé à la reconquête du marché intérieur et de la stabilité du franc. Pourquoi pas ? La gauche aura eu au moins le mérite historique de faire comprendre aux Français la rigueur des mécanismes économiques et la nécessité de les observer. Ce n'est certainement

pas cet exercice pédagogique que ses électeurs attendaient d'elle, mais, au fond, n'y a-t-il pas un janséniste dans chaque Français ?

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne mentionnons ici que les ouvrages qui nous paraissent les plus importants (outre ceux que nous avons déjà mentionnés dans le texte).

Pour connaître les analyses des historiens sur la crise et l'inflation, se reporter à l'*Histoire économique et sociale de la France,* dirigée par F. BRAUDEL et E. LABROUSSE, P.U.F., en particulier au tome IV, troisième volume, paru en 1982. Cf. surtout J. BOUVIER, « La crise économique insolite », pp. 1577-1676.

P. ARTUS et P. MORIN, « La crise : quelles explications dans le domaine Metric ? », *Revue économique,* nov. 1979.

A. BARRERE, *La crise n'est pas ce que l'on croit,* Economica, 1981.

A. BAUDANT, *Pont-à-Mousson, stratégies industrielles d'une dynastie lorraine,* Publications de la Sorbonne, 1980.

BENASSY, BOYER et GELPI, « Régulation des économies capitalistes et inflation », *Revue économique,* 1979.

R. BOYER et J. MISTRAL, « L'inflation en France, 1968-1975 », *Statistiques et Etudes financières,* n° 24, 1976.

R. BOYER, « Les salaires en longue période », *Economie et Statistique,* n° 103, sept. 1978.

R. BOYER, « La crise actuelle, une mise au point en perspective historique », *Critiques de l'Economie politique,* n^{os} 7-8, avril-sept. 1979.

J. BOUVIER, *Un siècle de banque française,* Paris, Hachette, 1973.

J. BOUVIER, « Les difficultés spécifiques de l'analyse des fluctuations longues », *Rapport au Congrès de l'Association internationale des Historiens économistes,* Budapest, août 1982.

B. CAMUS et alii, *La crise du système productif,* I.N.S.E.E., déc. 1981.

P. COHEN-TANUGI et MORRISSON, *Salaires, intérêts, profits dans l'industrie française,* Fondation nationale des Sciences politiques, 1979.
A. COTTA, *Inflation et croissance en France depuis 1962,* P.U.F., 1974.
J. DENIZET, *La Grande Inflation,* P.U.F., 1977.
P. DUBOIS, « La rupture de 1974 », *Economie et Statistique,* n° 124, août 1980.
J. FOURASTIÉ, *Les « Trente Glorieuses »,* Fayard, 1979.
J. K. GALBRAITH, *L'argent,* traduction fr., Gallimard, 1975.
« L'Inflation. 1) Mécanismes. 2) Politiques », *Cahiers français,* Documentation française, n^{os} 185-186, 1978.
L'inflation et les agents économiques (Colloque), Service d'information de la Banque de France, 1975.
H. HATZFELD, *Du Paupérisme à la Sécurité Sociale,* A. Colin, 1971.
J. LE BOURVA, « Les fluctuations économiques, de Waterloo à Watergate », *Euro-Coopération,* 1972, t. XII.
LORENZI, PASTRE et TOLEDANO, *La crise du xx^{e} siècle,* Economica, 1980.
J. MARCZEWSKI, *Inflation et chômage en France,* Economica, 1977.
A. MEISTER, *L'inflation créatrice,* P.U.F., 1975.
J.-P. MOCKERS, *L'inflation en France (1945-1975),* Cujas, 1975.
M. PERROT, *Les ouvriers en grève,* Mouton, 1974.
D. POULOT, *Le Sublime,* introduction d'A. Cottereau, Maspero, 1980.
A. SAUVY, *Histoire économique de la France entre les deux guerres,* 4 vol., Fayard, 1965-1967.
R. SEDILLOT, *Histoire du franc,* Sirey, 1979.
R. SUE, *Vers une société du temps libre ?* P.U.F., 1982.
J.-G. THOMAS, *Inflation et nouvel ordre monétaire,* P.U.F., 1977.
P. VILAR, *Or et monnaie dans l'histoire,* Flammarion, 1974.

TABLE

Introduction 7

PREMIÈRE PARTIE

I. Ce n'est pas la faute au pétrole ! 13
II. Les vertus d'un « mauvais » Kondratiev 26
III. Putréfaction et paupérisation absolue .. 42
IV. L'austérité, avatar suprême du capitalisme 53
V. La jouissance au service du capital 85
VI. Vive la crise ! 97

II^e PARTIE

VII. A-t-on tout dit sur l'inflation ? 102
VIII. Un mal qui devrait répandre la terreur 118
IX. Une interminable enquête 136
X. Les spécialistes ne sont pas d'accord ... 154
XI. A la découverte des lointains antécédents de notre inflation 167
XII. L'inflation au XIX^e siècle : disparition ou refoulement ? 192
XIII. L'inflation au grand jour 211
XIV. Vive l'inflation ? 236

En guise de conclusion 243

Bibliographie 247

Achevé d'imprimer en février 1983
sur presse CAMERON
dans les ateliers de la S.E.P.C.
à Saint-Amand-Montrond (Cher)

23-73-3707-01
ISBN : 2-00-8424-1
N° d'édition : H014/83 — 23-73-3707-01.
N° d'impression : 167-144.
Dépôt légal : 3707 — février 1983.

Imprimé en France

En 1983, nous exorcisons un "triste" anniversaire. En 1973 en effet, l'O.P.E.P. décidait de quadrupler le prix du pétrole brut et, depuis 10 ans, les économies capitalistes sont dans le "trou noir", attendant désespérément la "sortie du tunnel". De plus, l'inflation qui redouble semble rogner les épargnes comme elle déprime les esprits. Faut-il porter le deuil ? Probablement pas. A l'échelle de l'histoire, ces phases de déprime (elles durent en moyenne 25 ans) sont peut-être les plus riches en innovations de toute sorte.
Quant à l'inflation, seuls les fétichistes de la monnaie peuvent en regretter les effets. Pour les Français endettés – ils sont une majorité – l'arrêt de l'inflation serait une véritable catastrophe. Alors quand sortirons-nous enfin du "tunnel" ? En 1995... peut-être ! Qu'aurons-nous gagné à la crise ? Des emplois ? Un P.I.B. allègre ? Une monnaie stable ? Certainement pas. Mais plus de temps libre et des horaires de travail moins contraignants, probablement. Alors... Vive la crise et l'inflation ?

Jacques Marseille, 37 ans, agrégé d'histoire, maître-assistant à l'Université de Paris VIII, achève sa thèse sur les rapports économiques entre la France et son empire colonial de 1880 à 1958.

Alain Plessis, 50 ans, agrégé d'histoire, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, docteur d'Etat, est professeur à l'Université de Paris VIII. Spécialiste d'histoire bancaire, sa thèse étudiait l'évolution de la Banque de France sous le Second Empire.

9 782010 084249

23,3707,9
83.111
72 TTC